

BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAÎTRE LES BONS LIVRES,
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XII.

DOUZIÈME ANNÉE. 1852 — 1853.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE DE SÈVRES, 31.
1852



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU
à Saint-Germain-en-Laye.

BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE.

DOUZIÈME ANNÉE.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 1^{er} juillet courant, approuvé par le souverain Pontife le 4 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

Studi sull'apostolica sicola Legazia del professore Vincenzo Crisafulli.

Storia della Riforma del secolo decimosesto, scritta da J.-H. Merle d'Aubigné. (*Histoire de la Réforme du XVI^e siècle*, par M. J.-H. Merle d'Aubigné).

Del Papato, Studi storici di Filippo de' Boni.

Dictionnaire universel d'histoire et de géographie ; contenant : 1^o l'Histoire proprement dite ; 2^o la Biographie universelle ; 3^o la Mythologie ; 4^o la Géographie ancienne et moderne, par M. M.-N. Bouillet. Paris, 1851, ainsi que les éditions précédentes.

Il Gerofilo Siciliano, Giornale di Religione e Sacra Letteratura.

I. L'ARMÉE FRANÇAISE, SA MISSION ET SON HISTOIRE, (496-1852), par le comte de C... — In-8^o de viii-248 pages (1852), chez Ledoyen ; — prix : 2 fr. 50.

Ainsi que l'annonce le titre, ce livre se divise en deux parties consacrées à retracer, la première la mission, la seconde l'histoire de l'armée française. Dans la première partie, l'auteur étudie le soldat depuis les débuts de l'histoire jusqu'à nos derniers jours de péril. Il le montre sortant de son berceau dès les premières heures qui marquèrent la vie de l'humanité, dès le jour où il fallut opposer à une force

tique. C'est à la fixation de ces lois qu'il consacre les neuf chapitres de sa brochure. — La première obligation pour l'homme étant de se manifester, d'agir, de produire, la première de toutes les lois est celle qui règle l'*activité* humaine. La seconde est celle de l'*épargne*, qui vient au secours des hommes qui ne produisent rien, ne créent aucune valeur, ne manifestent aucune activité. De cette manière, si la loi de l'activité est la loi de la création, la loi de l'épargne est la loi de la réparation. La troisième loi est celle de la *responsabilité*, qui se formule ainsi : Tout capitaliste est industriel, tout industriel est responsable. En vertu de cette loi, plus d'oisiveté, plus de prêt à intérêt, plus d'agiotage. Le numéraire se trouve réduit au rôle de capital de circulation et n'est plus capital de production. Vient ensuite la loi de l'*échange*, qui ne porte que sur les produits, le capital devant toujours rester stable. L'échange des capitaux, en effet, ne leur ajoute rien et souvent leur est funeste. La stabilité du capital exige sa transmission par l'hérédité, comme cette transmission elle-même a pour conséquence l'hérédité des professions : telle est la loi de l'*hérédité*. L'*atelier*, le *marché*, ont leurs lois aussi : la première a pour formule : division du travail, unité de direction ; la seconde : libre échange des produits agricoles, prohibition absolue des produits manufacturés. On comprend la raison de ces lois. La division du travail sépare immédiatement les diverses industries et conduit chacune d'elles à sa perfection : restent des précautions à prendre pour que l'ouvrier ne soit pas réduit au rôle de machine. Quant à la question du libre-échange, elle nous semble nettement tranchée par la distinction entre les produits agricoles et les produits manufacturés. Pour les produits agricoles le libre-échange non-seulement ne présente aucun inconvénient, mais devient même une nécessité, chaque pays ayant son genre de production que nul autre ne peut ravir ni suppléer ; ici donc le marché peut et doit être vaste comme le monde. Mais, d'un autre côté, l'industrie de chaque peuple prenant toujours la direction des besoins nationaux, le marché national sera toujours le plus convenable pour les produits manufacturés. Ici le libre-échange n'a plus la même raison d'être, et, dans l'intérêt de l'industrie nationale, le législateur doit absolument l'interdire. — Au-dessus de toutes ces lois plane la loi du *sabbat*, ou la loi de la cessation des œuvres serviles, et de la culture religieuse de l'âme.

Telles sont les lois du travail *productif*. Reste à régler le travail

improductif, c'est-à-dire le travail qui ne produit aucune valeur, qui ne se fixe ou ne se réalise sur aucun objet ou chose qui se vende. Tel est le travail des fonctionnaires publics, d'un côté; de l'autre, des prêtres, des savants, des artistes, de tous ceux qui emploient leurs jours au soulagement des souffrances physiques et morales de l'humanité. Ici vient le chapitre des *Ordres religieux*; le plus remarquable, sans contredit, de tout l'ouvrage. L'auteur y développe ces deux pensées : que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance sont les lois du travail improductif, et que l'existence des Ordres religieux est une condition absolue de l'organisation du travail. Qu'on ne se récrie pas contre l'originalité de ces assertions, dont nous ne pouvons reproduire les preuves; mais qu'on lise le chapitre lui-même, et on reconnaîtra, nous en sommes sûrs, avec nous, que rien n'a été écrit de plus profond sur les Ordres religieux. — Par la valeur incontestable de ses idées économiques, le livre de M. Buisson est digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent du problème du travail; par ses hautes considérations sur les Ordres religieux, il se recommande à tous les vrais penseurs.

18. TRAITÉ DU DISCERNEMENT DES ESPRITS, par le cardinal BONA. — 1 volume in-12 de 432 pages (1840), chez J. Casterman, à Tournai, et chez Courcier, à Paris; — prix : 1 fr. 80 c.

Le cardinal Bona, né à Mondovi en 1609, mort à Rome en 1674, dans une grande réputation de science et de piété, a publié un grand nombre d'ouvrages. Le traité *De Discretionē spirituum* fut traduit en français par l'abbé le Roy de Hautefontaine. Cette traduction obtint toute l'approbation de l'auteur, comme nous l'apprend une lettre du cardinal, du 26 juin 1673, au célèbre D. Luc d'Achery. C'est le texte de cette traduction que l'éditeur de Tournai s'est fait un devoir de publier avec une exactitude scrupuleuse. Quant au fond même de l'ouvrage, il est connu de tous ceux qui s'occupent de théologie mystique et de la conduite des âmes. L'auteur ne veut pas y traiter de ce discernement surnaturel que saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, range parmi les dons du Saint-Esprit; mais de cette espèce d'art ou de science qui conduit à démêler les principes et les effets des divers mouvements de l'âme, et dont les règles nous ont été tracées, soit par l'Écriture, soit par les saints Pères, soit par les autres docteurs catholiques. Après avoir établi que tous les *esprits* qui dirigent les âmes se réduisent à

trois : l'esprit de Dieu, l'esprit du démon et l'esprit de l'homme, il donne des règles pour les discerner entre eux, ainsi que les diverses inspirations dont ils peuvent être la source. Dans les derniers chapitres, il parle des phénomènes extraordinaires de la vie spirituelle : l'extase, les visions, les apparitions, les révélations, etc., et là encore, il montre à quels signes on peut distinguer ce qui vient de Dieu et ce qui vient du démon ou de l'imagination. — C'en est assez pour faire comprendre combien ce livre peut être éminemment utile aux directeurs des âmes.

19. TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE de l'harmonie appliquée au plain-chant, par M. l'abbé GODARD, professeur au grand-séminaire de Langres. — Grand in-8° de 36 pages, chez Guyot frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 3 fr.

Simplifier la méthode d'accompagnement pour le plain-chant, la rendre populaire en la mettant à la portée de tous, même des moins habiles, tel est le but important que se propose ici M. l'abbé Godard. — Son ouvrage se divise en quatre parties. Dans la première, l'auteur fait parfaitement ressortir la différence radicale qui existe entre les gammes du plain-chant et celles de la musique moderne, considérées dans leur constitution, et il en tire des conséquences pratiques sur l'harmonie qu'elles peuvent engendrer. — La seconde partie résume la théorie du contre point, tel qu'on le pratiquait au xvi^e siècle. — La troisième traite des emprunts que l'on peut faire à l'harmonie moderne, sans altérer le caractère du chant grégorien. — La quatrième a pour objet la transposition, la position de la partie du chant dans l'accompagnement, la composition des faux-bourçons : on y trouve aussi des exemples d'accompagnement pour les huit modes du plain-chant.

Nous félicitons sincèrement M. l'abbé Godard d'un travail si précieux et si plein d'intérêt. En le publiant, il rend un service réel au chant ecclésiastique dont la restauration semble devoir se faire de nos jours. Sa méthode nous a paru simple, claire, facile, excellente : elle sera surtout éminemment utile aux jeunes organistes, à ceux même qui n'ont pu faire encore de longues études sur les principes de l'harmonie et du chant. Réduite à cinq règles seulement, la théorie du contre point devient accessible à quiconque possède les premiers éléments de la science. C'est là, on le comprend, un résultat inappréciable et d'une grande portée : il suffit de le signaler pour faire l'éloge de l'auteur et de sa méthode. — Disons, toutefois, qu'appliquée aux parties de voix, elle

ne nous paraît plus aussi facile ni aussi féconde. A tout prendre, elle serait même, dans la pratique, d'une assez grande difficulté d'exécution, et elle engendrerait infailliblement la monotonie et l'uniformité, parce qu'on ne peut obtenir avec elle que des accords parfaits, lesquels finissent toujours, quoiqu'en dise l'auteur, par produire la fatigue et l'ennui. L'expérience, du reste, en a déjà été faite. Nous connaissons certaines églises où l'on a tenté de réaliser l'idée de M. l'abbé Godard, en l'appliquant aux parties de voix : le résultat n'a pas été heureux, précisément à cause des inconvénients que nous signalons. — L'auteur, en outre, craignant de nuire au caractère grave et religieux du chant grégorien, se fait une loi à peu près absolue de repousser le système de la musique moderne ; il affiche hautement la prétention de n'en tenir aucun compte, de ne tirer aucun profit des incontestables ressources qu'elle peut offrir. Nous ne saurions approuver une si rigoureuse exclusion. Comme M. l'abbé Godard, nous croyons qu'il faut laisser au chant ecclésiastique son caractère spécial de grandeur et de gravité religieuse ; nous partageons tout-à-fait son avis touchant la différence profonde qui existe réellement, et qu'on doit toujours maintenir, entre le plain-chant et la musique : la tonalité, par exemple, n'est certainement pas la même ; mais quand il y a quelques analogies de l'un à l'autre, ce qui arrive souvent, comme il le reconnaît lui-même, pourquoi ne pas s'approprier les avantages de celle-ci au profit de celui-là, au lieu de s'en tenir obstinément à d'interminables successions d'accords auxquels nos oreilles ne peuvent plus s'accoutumer ? Pourquoi ne pas s'aider et s'enrichir des ressources nouvelles de l'art moderne, toutes les fois que la gravité religieuse ne saurait en souffrir ? Ce respect exagéré pour le moyen âge ressemble assez à celui de certains archéologues exclusifs qui, dans l'imitation des vitraux du XIII^e siècle, par exemple, prétendraient dédaigner les progrès de l'art moderne en perspective et en dessin, et s'en tenir rigoureusement, sous ce rapport, aux imperfections des anciens. M. l'abbé Godard admet bien, nous le savons, quelques exceptions à son principe ; mais elles sont très-rares, à peu près insignifiantes, et ne font que prouver la nécessité où il s'est trouvé lui-même de sortir du cercle étroit qu'il s'était tracé.

Nos observations critiques ne tombent, du reste, que sur l'arrangement des parties de voix. Nous avons hâte de le déclarer hautement : les divers inconvénients que nous avons cru devoir signaler dans le système de M. l'abbé Godard, disparaissent tout-à-fait dès qu'il s'agit

il y a quelques années, à un de ses confrères : « Je vous connais ; en 93, vous vous appeliez Péthion. » Nous pouvons en user de même avec M. Vaïsse : « Je vous connais, lui dirons-nous ; au 11^e siècle de l'ère chrétienne, vous vous appeliez Montan. » Nous ne nous abaisserons pas à discuter des erreurs vieilles de dix-huit siècles, depuis longtemps condamnées par l'Église, et qui, après avoir troublé un moment quelques contrées, rentrèrent dans l'oubli le plus profond, pour ne plus figurer qu'à titre de mémoire dans la nomenclature des aberrations humaines.

On sait que vers le milieu du 11^e siècle de l'ère chrétienne, un eunuque phrygien du nom de Montan, atteint d'épilepsie, déguisa habilement les convulsions de son infirmité sous le voile de l'inspiration prophétique. Il prétendit et fit croire à quelques adeptes qu'il était visité par le souffle de Dieu. Suivant lui, le Seigneur n'avait pas révélé d'abord aux hommes toutes les vérités ; il les avait mesurées sur le degré de leur intelligence. C'était ainsi qu'il s'était conduit avec les patriarches par ses anges, puis avec les Juifs par le canal de Moïse, puis enfin avec le genre humain par l'intermédiaire de notre Seigneur Jésus-Christ. Mais il devait venir un Consolateur qui, d'après les paroles du Sauveur lui-même, compléterait son œuvre. Ce Paraclet, ce Consolateur, n'était rien moins que Montan. — Nous retrouvons ici toutes les billevesées de M. Vaïsse. Seulement, le novateur phrygien séduisit plusieurs personnes considérables par leur rang et par leurs richesses, entre autres deux dames, Priscilla et Maximilla qui, prophétisant comme leur maître, imitèrent ses visions et ses extases. Plus tard ses doctrines firent illusion au génie grave et austère de Tertullien, qui, allant au-devant de toutes les rigueurs de la pénitence, se sentit attiré par la morale sévère qu'affectaient ces hérésiarques. Nous doutons que la lourde et indigeste élucubration du prédicant moderne fasse de même des prosélytes. Elle peut bien attester tout ce qui peut sortir d'un cerveau débile, travaillé par la maladie démocratique, l'hérésie protestante à laquelle l'auteur déclare appartenir, le libre examen qui est un de ses dogmes, et les doctrines socialistes dont il est pénétré. Il en faudrait moins pour déranger la tête la mieux organisée. Quant au socialisme, il ne sera jamais dangereux tant qu'il affectera les formes mystiques et voudra s'élever à l'état de religion. Pour être redoutable, il faut qu'il garde sa couleur réelle et qu'il reste ce qu'il est, c'est-à-dire une révolte à main armée contre la société, et la glorification de tous les mauvais instincts

de l'homme animal, affamé de jouissances, courant après les voluptés de la chair, et plaçant ici-bas le dernier terme de nos destinées.

H. DENAIN.

UN MANUSCRIT DE *L'Imitation de Jésus-Christ*.

Le journal catholique d'Amsterdam *Le Tijd*, contenait il y a quelques semaines l'article suivant :

« La Bibliothèque du cloître de Gaesdonck a en sa possession un » manuscrit très-remarquable de l'ouvrage célèbre : *de l'Imitation de Jésus-Christ*. Il contient quatre livres, est écrit dans l'an 1427, et » est ainsi le plus ancien exemplaire connu, puisque la copie gardée » précédemment dans la Bibliothèque des jésuites à Anvers, et qui se » trouve aujourd'hui dans la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, » date de l'année 1440. C'est ainsi qu'est décidée la question de savoir » si l'auteur (Thomas a Kempis) avait achevé le iv^e livre avant l'an- » née 1440, question sur laquelle diffèrent les opinions des savants.

» Ce manuscrit était originairement la propriété du cloître de Beth- » léem, près de Doctinchem, dans le voisinage de Zwolle. Le prieur des » Frères de la Croix à Emmeric, nommé Tauschfiffer, en fit cadeau à » Frédéric Ketteler, qui, allant occuper les fonctions de chanoine régulier au couvent de Gaesdonck, paraît y avoir emporté ce manuscrit.»

Nos lecteurs trouveront probablement quelque intérêt à rapprocher les lignes qui précèdent de l'examen que nous avons fait dans notre tome X (p. 574) des savantes *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, par Mgr Malou, évêque actuel de Bruges. Ce prélat réunit et discute dans cet ouvrage les motifs et les preuves qui doivent faire regarder Thomas a Kempis comme l'auteur de cet admirable livre. Peut-être le manuscrit dont il est ici question ajoutera-t-il une nouvelle force à sa démonstration.

NÉCROLOGIE.

M. LE CLÈRE PÈRE.

Nous nous faisons un devoir de rendre un témoignage public de regret et d'estime à M. Le Clère père, qui vient de terminer, le 4 mai dernier, sa longue, utile et honorable carrière. — Non-seulement M. Le

Clère, réunissant ses efforts à ceux du vénérable M. Picot, fonda, en 1814, l'*Ami de la religion* ; mais déjà à d'autres époques, et quand il fallait un véritable courage pour se faire l'éditeur de publications religieuses, il avait prouvé tout ce qu'il y avait en lui de dévouement. C'est lui qui imprimait les *Annales* et les *Mélanges catholiques* où M. de Boulogne poursuivait de sa verve mordante et de sa logique impitoyable les misérables chefs de l'Église constitutionnelle. L'écrivain s'exposait sans doute, mais l'imprimeur courait de plus grands dangers encore ; la crainte n'arrêtait pas M. Le Clère quand il croyait remplir un devoir, et on l'a vu, sous la Terreur, poursuivi par le tribunal révolutionnaire, ne se dérober un instant à l'orage que pour reprendre bientôt le cours de ses publications utiles, et par conséquent alors compromettantes. C'est lui encore qui avait imprimé les *Mélanges de philosophie et de littérature* qui ont commencé la réputation de M. Picot ; en un mot, toujours dévoué à la cause de la religion, il lui a consacré ses presses malgré les difficultés sans nombre dont les gouvernements d'alors entravaient les publications religieuses. Ce dévouement a trouvé sa récompense dans l'estime que les souverains Pontifes ont daigné témoigner à M. Le Clère. On sait qu'en 1804 Pie VII lui a conféré le titre d'imprimeur de N. S. P. le Pape, et que cet honneur lui a été continué, ainsi qu'à ses enfants, par les Papes qui se sont succédé sur le trône pontifical. — Pie VII a fait plus : il a voulu visiter en personne les ateliers de M. Le Clère, alors situés dans la maison des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, et qui n'avaient pour ouvriers que les élèves de l'établissement. Un compliment en latin, écrit par M. l'abbé Caron, avait été composé par les enfants : la forme était prête, et le Saint-Père voulut bien imprimer lui-même une feuille que l'on conserve avec vénération dans la famille, ainsi que plusieurs médailles et chapelets accordés à diverses époques par les souverains Pontifes au zèle de l'imprimeur chrétien.

Vers les dernières années de sa vie, M. Le Clère fut affecté d'une cécité complète qu'il supporta avec la résignation d'un homme qui, pendant toute sa vie, avait fait de la religion l'objet constant de son respect et de son amour. — Retiré dans son pays natal, à Marseille (Oise), il s'y est éteint à l'âge de quatre-vingt-dix ans.



SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La séance annuelle dans laquelle l'Académie française décerne le prix de poésie, le prix d'éloquence, et les prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, a eu lieu le 19 de ce mois.

Le sujet du prix de *poésie* était la *Colonie de Mettray*. — Madame Louise Colet l'a obtenu (médaille d'or de 2,000 fr.). C'est le 3^e prix de poésie qu'elle reçoit de l'Académie. Une mention honorable a été accordée à un auteur qui a voulu garder l'anonyme.

Le sujet du prix d'*éloquence* était l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre*. — Le prix (également une médaille d'or de 2,000 fr.) a été conquis par M. Prévost Paradol, élève de l'École normale ; l'accessit, par M. Caro, aussi élève de la même École, actuellement professeur au lycée de Rennes. M. Poitou, juge au tribunal d'Angers, a obtenu une mention honorable.

Quant aux ouvrages *les plus utiles aux mœurs*, l'Académie a décerné :

Un prix de 4,000 fr. à M. Emile de Bonnechose, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Quatre conquêtes de l'Angleterre, son histoire et ses institutions sous les Romains, depuis Jules César jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant*. (Voir page 81 du présent numéro.)

Deux prix de 3,000 fr. chacun : à M. Ch. Bénard, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie, pour sa traduction du *Cours d'esthétique de Hegel* ; à M. Jules Barni, auteur d'une *Traduction* et de l'*Examen de la Critique du jugement de Kant*.

Trois prix de 2,000 fr. chacun : à M. L. Mézières, auteur d'un ouvrage intitulé : *Eloge de l'économie, ou remède au paupérisme* ; à M. Boulay-Paty, pour son recueil de poésies intitulé : *Sonnets* ; à MM. de Lurieu et H. Romand, pour leur ouvrage intitulé : *Etudes sur les colonies agricoles de mendiants, jeunes délinquants, orphelins et enfants trouvés*.

L'Académie a décerné un prix extraordinaire de 3,000 fr. aux poésies en dialecte provençal de M. Jasmin.

Un prix extraordinaire de 5,000 fr., provenant des legs de M. de Montyon, a été partagé entre M. Charles Schmidt, professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, et M. Etienne Chastel,

pone, ainsi qu'un *Symbole de foi* attribué à saint Athanase et qui se lit dans les Œuvres de ce Père. Pour ne rien omettre de ce qui peut fixer le lecteur sur le caractère de Vigile, on a reproduit, en terminant, deux opuscules de Chifflet, dont le premier est consacré à justifier sa doctrine, et le second à en éclaircir, par des notes, les principales difficultés.

5° Rusticus Helpidius vivait du temps de Symmaque et de Boèce (en 520); il était médecin du roi des Goths Théodoric; sa naissance était illustre, et il avait exercé la questure. Il ne nous reste de lui que deux petites *pièces de vers*, l'une *sur l'ancien et le nouveau Testament*, l'autre *sur les bienfaits de Jésus-Christ*.

6° Vient enfin Eugypsius, dont le nom figure seul à la tête du volume. Originaire de Norique, il suivit sa nation lorsqu'Odoacre la transféra en Italie, en 488 : il y fut abbé de Lucullano, près de Naples. Habile dans la sainte Écriture, il avait une prédilection particulière pour les écrits de saint Augustin, et il fut lié avec saint Fulgence, évêque de Ruspe, qui lui écrivit plusieurs lettres. Ses Œuvres furent publiées à Bâle, en 1542, par Jean Hérold, qui les dédia au prince Rudolphe Stoer. L'ouvrage principal qui a fait sa réputation, est un *Trésor tiré des Œuvres de saint Augustin*, et divisé en deux cent cinquante-trois chapitres qui forment deux tomes. Eugypsius a composé aussi *la Vie de saint Séverin*, apôtre de la Norique; l'éditeur ne l'a pas oubliée; mais, par une erreur typographique, elle se trouve reléguée après les Tables qui devraient terminer le volume. On cite aussi, comme sortie de sa plume, *la Vie de saint Augustin de Favianes*, dont Feller fait mention dans sa Biographie. M. l'abbé Migne n'ayant pu la trouver encore, malgré tous ses soins, prie les savants de lui indiquer où il pourra la découvrir, afin de la publier. Tout ce que nous pouvons lui dire, c'est que, d'après Feller, elle a été donnée par Bollandus; il sera facile dès-lors à l'éditeur de s'assurer de ce fait.

45. GUIDE DES DEMOISELLES *élevées chez leurs parents ou dans les pensionnats*, par M. G. O., prêtre missionnaire; édition soigneusement revue, in-18 de iv-176 pages (1851), chez J. Casterman, à Tournai, et chez Courcier, à Paris; — prix : 80 cent.

Bon petit livre, où une jeune demoiselle trouvera des maximes et des réflexions propres à lui servir de règles de conduite pour toute sa vie; apprendra à se corriger des défauts ordinaires à son âge et à

l'écarter des dangers qui menacent la vertu ; se formera à la civilité et aux bienséances du monde ; s'instruira des connaissances qu'elle doit acquérir et des sources pures où elle pourra les puiser ; verra enfin l'exemple uni aux préceptes, dans la vie d'une demoiselle morte en odeur de sainteté : excellent manuel, en un mot, que les mères et les maîtresses peuvent en toute sécurité confier à leurs enfants.

46. GUIDE DES PÉCHEURS, ou *Traité de l'excellence et des avantages de la vertu, et du chemin qu'il faut suivre pour y parvenir*, par le R. P. LOUIS DE GRENADE, de l'Ordre de Saint-Dominique ; *traduction nouvelle, faite sur l'espagnol* par M. CROUZET, prêtre du diocèse d'Autun. — 3^e édition, revue et corrigée par l'auteur. — 1 volume in-12 de 504 pages (1852), chez Jacques Lecoffre et C^{ie} ; — prix : 2 fr. 80.

Ce Guide est un de ces livres qu'il suffit d'annoncer. Qui ne sait que Louis de Grenade a été, au xvi^e siècle, le plus éloquent orateur et l'écrivain religieux le plus éminent de l'Espagne ? Qui ne sait que la *Guide des pécheurs* était l'ouvrage que l'auteur, dans sa candeur naïve, préférait à ses autres écrits, et que ce jugement a été ratifié par la postérité, et surtout par saint François de Sales, ce grand maître de la vie spirituelle ? Qui ne sait enfin que cet excellent livre est aussi remarquable par l'onction de l'éloquence, la pompe du style, la richesse des images, que par la solidité et l'élévation de la doctrine ; qu'il parle à la fois à l'esprit, à l'imagination et au cœur ; qu'il est l'œuvre d'un orateur, d'un peintre et d'un poète ? — Mais, jusqu'à ce jour, la France n'avait pu jouir qu'à demi de ce chef-d'œuvre. Ses dernières traductions remontent à la fin du xvii^e siècle et sont écrites dans un style suranné, infidèle, barbare, qu'on a cherché plusieurs fois à améliorer par quelques corrections, sans réussir à lui faire reproduire les beautés, le caractère et le génie de l'original. Une nouvelle traduction, faite immédiatement et intégralement sur le texte espagnol, était donc nécessaire. M. l'abbé Crouzet, déjà honorablement connu par d'autres travaux de ce genre, l'a entreprise et exécutée, il nous semble, avec bonheur. Aussi nous recommandons ce livre aux ecclésiastiques auxquels il offrira une mine inépuisable, soit pour la prédication, soit pour la direction des âmes, et à toutes les personnes religieuses qui désirent pénétrer profondément dans les mystères de la morale et de la piété chrétiennes.

Les rhéteurs distinguent ordinairement dans l'action la voix et le geste : ici, le sujet est divisé en quatre parties. Il est d'abord question de la prononciation, c'est-à-dire de l'articulation oratoire ; en second lieu du débit et de la lecture accentuée ; la troisième partie est consacrée au geste, et il y est dit un mot de la mémoire ; dans la dernière partie, qui occupe plus de la moitié du volume, se trouvent des modèles annotés et autres morceaux de divers genres. Ce cadre est juste et bien rempli. Pour la déclamation et le geste, nous ne connaissons rien en ce genre qui soit aussi complet. Quoique les règles de la prononciation présentent mille nuances diverses, les principes de l'auteur nous ont paru simples et sûrs. Quant à la quatrième partie, elle forme un recueil des plus intéressants et des plus variés, et ce livre, entre les mains des élèves, peut tenir lieu de plusieurs autres classiques. — Au milieu de tant de préceptes et de conseils sur le geste et le débit, il y en a un seul qui ne nous semble pas exact : « Le geste, nous dit l'auteur (p. 183), doit toujours accompagner la parole, ne la précéder que très-rarement, et ne la suivre jamais. » Nous ne partageons pas du tout cette opinion. Pour celui qui a observé un véritable orateur, ou même sérieusement étudié la nature, c'est le contraire qui est vrai. Le geste précède *toujours* la parole, et ne l'accompagne que *très-rarement*. « Dans la déclamation, dit l'auteur des *Règles de la prononciation*, dont nous parlions tout-à-l'heure, le geste précède toujours la parole, et manifeste d'avance la pensée que nous allons exprimer. » La parole exige du temps pour se former ; le geste n'est qu'un mouvement, et à la première impression du sentiment, il part et se dessine. » C'est aussi l'avis de M. Duquesnois, qui blâme à ce sujet un précepte du P. Gaichès ; c'est l'avis des maîtres les plus habiles, comme c'est une loi de l'expérience et de la nature. — L'auteur semble craindre que les détails dans lesquels il est entré sur le débit ne soient traités de minuties par beaucoup de lecteurs. Dans tous les cas, les professeurs expérimentés, qui connaissent l'importance et la difficulté de cet art, ne lui feront certainement pas ce reproche. Au reste, il va lui-même au-devant des objections : « Nous ne voulons point, dit-il, entraver les essais oratoires ; nous ne voulons point gêner, par des règles inutiles, les élans de la nature ; nous voulons les guider et les perfectionner. Prétendons-nous qu'il faille avoir toutes ces règles présentes à l'esprit pendant qu'on parle ; qu'il faille compasser ses périodes, ses phrases et ses mots avec une rigueur mathématique ;

» qu'il faille calculer froidement l'élévation, l'intensité, le timbre, la
» lenteur ou la rapidité de la voix? Loin de nous une pareille sottise!
» La nature serait étouffée sous les règles. De même qu'on ne fait pas
» un discours avec une rhétorique à la main, on ne le débite pas avec
» un traité de déclamation sous les yeux... Les règles sont semblables
» aux routes qui guident le voyageur sans le gêner : elles ne nuisent
» jamais à un homme d'intelligence et de goût, et elles lui sont, au
» contraire, très-utiles. » Nous aimons ce sage tempérament, égale-
ment éloigné, à l'égard des règles, et d'un respect servile et d'un su-
perbe dédain. L'ouvrage dont nous parlons nous paraît plus intéressant
et plus complet que le *Manuel* de M. Duquesnois; nous souhaitons sincè-
rement qu'il se propage, surtout dans les petits séminaires. Le prêtre
étant éminemment, comme dit l'auteur, un homme de parole, c'est
surtout dans ces maisons qu'il faut former les jeunes gens à l'art de per-
suader les hommes pour les rendre meilleurs. Il serait bon d'établir un
cours de lecture publique, et de le diviser en plusieurs sections. On ne
peut avoir en rhétorique des élèves préparés aux exercices si impor-
tants du débit et de l'action oratoire, s'ils n'ont pas été formés de
bonne heure à bien articuler, à bien accentuer, à lire la prose et les
vers avec intelligence, avec naturel et avec goût. L'introduction donne
à ce sujet des indications précieuses. Pour peu qu'il y mette de zèle, de
vie et de chaleur, un maître peut faire ainsi un cours très-attachant
pour les élèves. L'ouvrage peut encore être utile à ceux qui ont terminé
leurs études, et notamment aux jeunes prédicateurs. — Puisse cet
excellent traité faire naître dans la jeunesse la noble passion des
études littéraires, et lui faire goûter des charmes et des beautés de
langage que trop souvent elle ne soupçonne pas! Puissent les jeunes
gens qui possèdent à quelque degré le beau talent de la parole, se
livrer avec courage à ces études sérieuses, patientes et minutieuses de
l'art oratoire, que les anciens cultivaient avec tant de soin, et que nous
avons si longtemps et si présomptueusement négligées!

J. VERNIOLLES.

83. L'ÉGLISE ET L'ÉTAT, par M. Melchior Du Lac. — 2 volumes in-12
de xvi-310 et 408 pages (1874), au bureau de la *Bibliothèque nouvelle*; —
prix : 4 fr.

Qu'est-ce que le pouvoir temporel? Qu'est-ce que le pouvoir spirituel?
Quels rapports les unissent l'un à l'autre? Telles sont les graves ques-

tions traitées dans cet ouvrage.— Qu'est-ce que le pouvoir temporel ? Quelle en est l'origine, la nature ? Quelles en sont les limites ? L'auteur consacre son premier livre à l'examen de ces problèmes. Laissant de côté les solutions des gnostiques et des socialistes qui condamnent tout pouvoir, des révolutionnaires et des rationalistes conservateurs qui le font dépendre des caprices du peuple ou des hasards de la force, des gallicans démocrates, absolutistes ou chrétiens, qui, suivant lui, s'accordent avec les précédents pour consacrer et diviniser la tyrannie soit d'un seul, soit de la multitude, il proclame, avec les théologiens catholiques, que le pouvoir est divin, parce qu'il est nécessaire à l'existence des sociétés qui sont elles-mêmes l'œuvre de Dieu, parce que, même dans la forme variable qu'il reçoit de l'institution humaine, il est réglé par l'action invisible de la Providence ; qu'il est un droit inviolable dans les personnes, les familles ou les corps qui en sont dépositaires ; qu'il est subordonné cependant aux lois de Dieu et de la société, lesquelles il ne saurait violer sans faire une sorte d'abdication, et sans s'exposer à la résistance de la part des sujets. — C'est déjà assez faire entendre qu'à côté du pouvoir temporel destiné à procurer la fin temporelle de l'homme, il existe un pouvoir religieux dont la mission est de la conduire à sa fin spirituelle et surnaturelle. L'auteur recherche quelle est l'origine, quelle est la nature, quelles sont les prérogatives de ce pouvoir. Il vient de Dieu immédiatement, il est un, immuable, immortel, universel, infaillible, saint : n'est-ce pas assez pour lui assurer la supériorité sur tous les autres pouvoirs ? D'ailleurs il n'y a pas, pour les pouvoirs temporels, d'autres droits que ceux qui sont fondés sur la justice ; or, la loi divine de justice est la loi même de l'ordre spirituel, et le pouvoir religieux en est le dépositaire et l'interprète. — Ceci nous conduit à parler des rapports entre les deux puissances, objet du troisième et du quatrième livre de l'ouvrage. — Quoique indépendantes l'une de l'autre chacune dans sa sphère, elles ne peuvent presque jamais demeurer isolées dans leur action, et elles entrent sans cesse en rapport. Or, la supériorité d'origine, de prérogatives et de fin de la société spirituelle sur la société temporelle, donne le droit de conclure que le rapport général entre les pouvoirs temporels et le pouvoir spirituel est un rapport d'inférieur à supérieur, un rapport de subordination. Au pouvoir spirituel il appartient de réunir en un seul corps les diverses nations, de les maintenir dans la concorde et la paix, de les diriger vers la fin commune de l'humanité,

d'exercer le rôle de médiateur entre les peuples et les peuples, entre les peuples et leurs gouvernements, et, par là, de concilier la liberté et l'autorité, en préservant la première de la révolte, la seconde de la tyrannie. Cette mission du pouvoir spirituel est à la fois pour lui un devoir et un droit, droit qui appartient à la doctrine de l'Église, et qu'elle a toujours exercé avec plus ou moins de développement et de puissance aux époques diverses et chez les différentes nations.

On le voit, la théorie développée par M. du Lac dans son ouvrage est la pure théorie ultramontaine, sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer ici. Nous ferons observer seulement qu'il y a loin de ces idées au système de M. l'abbé Martinet, que notre conscience nous a fait un devoir de signaler. M. du Lac ne laisse pas les peuples juges et partie dans leurs querelles avec les gouvernements ; il n'abandonne pas à leur interprétation le droit terrible d'insurrection ; mais énumérant, d'après de grands théologiens catholiques, les conditions requises pour qu'une révolution soit légitime, il exige avec eux le consentement du souverain Pontife (t. I, p. 90). Pas une de nos révolutions modernes ne trouverait dans de tels principes sa consécration. Cette théorie rend donc excessivement rares les cas d'insurrection légitime, bien loin de déchaîner la licence et l'anarchie dans le monde. — Nous nous plaisons encore à reconnaître que l'auteur a généralement exposé avec intelligence et fidélité la doctrine de plusieurs théologiens catholiques, et, en particulier, de Suarez, dans lequel, suivant le mot connu de Bossuet, on entend toute l'école moderne ; mais nous aurions désiré chez M. du Lac, d'un côté, moins de dureté de forme contre ses adversaires gallicans, et, de l'autre, quelque chose de moins absolu pour le fond des idées. Nous ne croyons pas qu'on puisse dire, comme il le fait à chaque instant, que la théorie du droit indirect de l'Église sur le temporel des peuples et des rois appartient essentiellement à sa doctrine ; ce n'est là qu'une opinion controversée, et il y a peut-être plus d'un inconvénient à la transformer en une sorte d'article de foi. A quoi bon du reste ? M. du Lac n'a pas la prétention de ramener le régime du moyen âge, et, pas plus que les gallicans, il n'en croit le retour possible. D'un autre côté, l'Église, malgré la doctrine moderne de sa séparation avec l'État, malgré l'opposition des gouvernements et des peuples à ses décisions et à ses enseignements, saura toujours accomplir sa mission dans ce monde, éclairer la conscience des fidèles, régler tour à tour leur obéissance aux souverains et

leur résistance passive ou plus ou moins active à des lois iniques. Serait-ce pour défendre la conduite de l'Église et de ses grands Pontifes au moyen âge, que l'auteur aurait cru devoir formuler d'une manière si absolue sa théorie ultramontaine ? C'était inutile. A part les incrédules, que ses arguments seront loin de convertir, et quelques gallicans exagérés, que tout le monde abandonne, on est d'accord aujourd'hui pour admirer cette belle royauté chrétienne que l'Église avait créée dans des siècles de foi, cet admirable équilibre de gouvernement fondé sur la fraternité des rois et la fidélité des sujets, ces garanties et cette protection accordées à la liberté contre les excès du pouvoir, et à l'autorité contre les excès des peuples, ce magnifique système politique, en un mot, qui n'a pas, sans doute, empêché tout désordre dans des temps où la barbarie luttait encore contre l'action civilisatrice de l'Église, mais qui, peu à peu, si l'hérésie et l'impiété lui eussent laissé achever son œuvre, aurait fait régner sur la terre la paix et la justice, et aurait préservé le monde moderne de ces épouvantables commotions qui ébranlent et menacent de détruire toutes les sociétés. Un tel système politique se défend par lui-même au tribunal de tous les hommes de bonne foi ; il a une telle grandeur qu'il subjugué toutes les admirations, et qu'il a conquis les suffrages du protestantisme lui-même, de Leibnitz à Hurter. Il trouve, d'ailleurs, sa complète justification dans le droit public du moyen âge, sans qu'on soit obligé de recourir à un pouvoir indirect sur le temporel des rois, que l'Église tiendrait de Jésus-Christ ; droit incontestable, et que ne conteste plus, croyons-nous, la vraie science historique. Aussi l'ouvrage de M. l'abbé Gosselin : *Pouvoir du Pape au moyen âge*, qui se met en dehors de toute controverse théologique et se renferme dans les faits, nous paraît-il plus propre que le livre de M. du Lac à dissiper les préjugés et à confondre les accusations ignorantes dont on a chargé cette grande période de l'histoire de l'Église.

U. MAYNARD.

84. EXPOSITION CANONIQUE des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, considérés en eux-mêmes et dans leur application au régime actuel de l'Église en France, suivie d'un Appendice sur les Concordats intervenus depuis 1801 entre le Saint-Siège et divers États de l'Europe ; par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.—1 volume in-8° de xii-442 pages (1850), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 5 fr.

Notre tâche serait bien plus facile, si un auteur n'adressait jamais

un travail au public qu'après avoir bien étudié sa matière, en avoir acquis une connaissance profonde, s'être dépouillé de tout esprit de système, et s'être prémuni contre l'influence de l'amour-propre, de la passion, de l'intérêt personnel, guides aussi aveugles que l'ignorance elle-même. M. l'abbé Jouve nous dit bien (préface, p. iv et v), qu'il n'a rien négligé pour réunir toutes ces conditions : il nous parle de ses *immenses recherches*, de ses *labeurs de toute espèce*, de ses efforts pour n'être jamais « auteur ou partisan de tel ou tel système, mais simple » rapporteur des lois et autorités ecclésiastiques qui ont déterminé les « droits et les devoirs respectifs dans les divers degrés de la hiérarchie sacrée, etc. » Hélas ! *sunt verba et voces*, et encore *verba et voces* de préface ou de prospectus ! Ses *immenses recherches* ne le conduisent le plus souvent qu'à l'erreur ; ses *labeurs de toute espèce* n'enfantent que de perpétuelles contradictions. Il devait se borner au rôle de *simple rapporteur*, et le voici qui commente les textes de lois, et qui torture les théologiens pour leur faire dire tout le contraire de leur pensée et de la vérité ! Il avait promis de n'être le *partisan d'aucun système*, et son livre n'est qu'une longue thèse en faveur des curés, des desservants, des chanoines surtout, contre les évêques !

La simple liste des propositions fausses, inexactes, contradictoires, échappées à l'auteur sur les questions de la plus haute importance, remplirait plusieurs pages de notre Recueil : il faudrait un volume pour rétablir la vérité. Contentons-nous de parcourir rapidement le livre de M. l'abbé Jouve, et d'en signaler, chemin faisant, les passages les plus dangereux. — Après deux chapitres préliminaires sur la hiérarchie en général, et sur la juridiction temporelle de l'Eglise, l'auteur nous annonce (p. 21) qu'il s'occupera successivement des divers degrés de la hiérarchie de juridiction, à savoir du Pape, des métropolitains, des évêques, des chanoines et des curés. Nous pourrions nous arrêter déjà pour demander à M. l'abbé Jouve où il a appris que l'archidiacre doit avoir la prééminence sur les grands-vicaires (p. 5), et que l'Eglise ne tient que des fidèles et des princes sa juridiction sur les bénéfices (p. 11) ; mais passons. Ne faisons encore que traverser les chapitres 3, 4 et 5, consacrés à l'exposition des droits et des devoirs du Pape et des métropolitains : il y a là pourtant bien des inexactitudes, des inconvenances même, ne serait-ce que dans cette singulière prétention d'un simple prêtre à faire la leçon au Pape ; mais nous ne croyons pas que ces chapitres renferment la véritable pensée de l'auteur : ils ne sont là

tels que MM. Isambert, P. Duprat, E. Quinet, etc. (p. 141) ! La contradiction est flagrante, mais elle s'explique lorsqu'on se rappelle qu'il s'agissait, au sein de l'Assemblée nationale, de l'inamovibilité des desservants et du rétablissement des Officialités !

C'est assez, c'est trop sans doute sur un livre qui n'a aucune valeur sérieuse, et qui ne se distingue que par ses erreurs. Nous ne le conseillons donc à personne : les doctes n'auraient rien à y apprendre, les ignorants y puiseraient des idées fausses ; tous, peut-être, dans notre siècle d'insubordination et de révolte, y trouveraient, malgré les bonnes intentions de l'auteur, une tentation de résistance à l'autorité légitime.

J. DUPLESSY.

85. UNE FAMILLE, par M^{me} Guizot, *ouvrage continué* par M^{me} A. TASTU. — 7^e édition, 2 volumes in-12 de viii-350 et 356 pages (1852), chez Didier ; — prix : 7 fr.

La mort de M^{me} Guizot a interrompu cet ouvrage, dont le premier volume à peine lui appartient. Aucune trace même n'est restée du plan qu'elle se proposait de suivre. On le publia d'abord sous cette forme tronquée, et plus tard seulement les éditeurs eurent la pensée d'inviter M^{me} Tastu à terminer l'œuvre inachevée.

L'idée de ce livre est celle qui a inspiré presque tous les écrits de l'auteur, c'est-à-dire que la même éducation morale peut et doit s'appliquer à toutes les conditions de la vie ; que, dans les circonstances de fortune les plus diverses, au milieu des événements les plus opposés, l'homme et l'enfant peuvent être amenés au même développement intérieur, à la même noblesse de sentiments et de pensées, et souvent suppléer aux chances de la naissance et de la richesse pour s'élever à une grande hauteur. — La *famille* de MM^{es} Guizot et Tastu se compose du comte et de la comtesse de Balicourt, de Robert, leur fils aîné, de leur fille Clémence, d'un second fils, Casimir, et de leur nièce Césarine. Sur un second plan se dessinent M. Leblanc, espèce de philanthrope ; Baptiste, ouvrier dur et sauvage ; Marguerite, sa femme, dont la douceur et la noblesse d'âme contrastent avec la dureté et la bassesse du caractère de son mari ; leur fille Annette, adoptée par la famille de Balicourt après la mort de sa mère ; enfin, et surtout Antoine, le vrai héros de ce petit roman. — Antoine est le neveu du curé du village, et le compagnon d'études de Robert. A la mort du curé, il se rend à Paris chez un autre oncle, marchand dans la rue Saint-Denis. D'abord garçon de boutique, il s'élève peu à peu par son intelligence,

invente une machine, fonde des usines, reçoit le ruban rouge, et épouse Clémence de Balicourt. Pendant ce temps la *famille* a grandi au sein d'une atmosphère calme et douce, au milieu de ces incidents généraux et réguliers où se renferme la destinée de la plupart des hommes, et dont le comte et la comtesse de Balicourt s'efforcent de tirer parti pour l'éducation morale de leurs enfants. Robert, après avoir essayé de la diplomatie, épouse sa cousine Césarine, dont le caractère s'est réformé; Annette est mariée au chef d'atelier d'Antoine; Casimir devient un habile ingénieur; Baptiste reste au régiment, où il s'est rendu après la mort de sa femme, et où il est devenu caporal; M. et M^{me} de Balicourt coulent une heureuse vieillesse au milieu de leurs enfants réunis autour d'eux, et recueillent les fruits de leur sage éducation.

Ce livre est intéressant, et ne présente aucun danger. Mais, comme tous les ouvrages de l'auteur, il ne renferme qu'une morale issue du rationalisme, incapable, selon nous, de lutter contre les passions de la jeunesse, de lui former le cœur et de lui inspirer la vertu. On ne s'adresse qu'à la raison, maîtresse peu aimable pour l'enfance, souvent incomprise, toujours dédaignée. Tout en parlant de simplicité et de modestie, on exalte constamment l'amour-propre, et, pour but suprême des efforts de la vie, on montre toujours l'estime des autres et de soi-même, une position honorable et avantageuse dans le monde. L'homme avec ces instincts honnêtes que lui accordait la philosophie de Rousseau, la terre avec ses joies décentes, voilà les principes et le terme de la morale de M^{me} Guizot. Rien ou presque rien ni de Dieu ni du ciel. Avec une telle morale nous doutons fort qu'on puisse même faire ce qu'on appelle dans le monde un honnête homme; certainement on ne fera jamais un chrétien. — Nous ne défendons pas de lire *une Famille*; mais nous fermerions à la jeunesse une Bibliothèque composée exclusivement de tels ouvrages. Elle ne pourrait y puiser que le rationalisme, qui se traduit presque toujours dans l'intelligence par le scepticisme, dans le cœur par l'égoïsme et l'obéissance aux instincts de la nature, c'est-à-dire aux mauvaises passions. C. MILLÉ.

86. LETTRES A MGR DUPANLOUP, évêque d'Orléans, sur le paganisme dans l'éducation, par M. l'abbé J. GAUME, vicaire général de Nevers. — 1 volume in-8° de 288 pages (1852), chez Gaume frères; — prix : 3 fr. 50 c.

Quand M. l'abbé Gaume publia *Le Ver rongeur des sociétés modernes*, il s'attendait à trouver de nombreux et puissants contradicteurs : tout

le monde sait aujourd'hui qu'il ne se trompait pas. Mais de tous ses adversaires, Mgr l'Évêque d'Orléans est assurément le plus redoutable, et par le rare talent qui le distingue, et par le caractère dont il est revêtu. Dans une lettre adressée à MM. les professeurs de ses petits séminaires, le savant prélat s'est hautement prononcé pour le système d'enseignement suivi depuis trois siècles, et a sévèrement blâmé les réformes proposées. La presse s'est emparée de cette lettre : elle a été insérée dans plusieurs journaux, et, depuis ce moment, on a invoqué de toutes parts cette grave autorité contre les défenseurs des classiques chrétiens. — M. l'abbé Gaume avait cru pouvoir se dispenser de répondre à d'autres adversaires qui lui sont venus de divers côtés ; mais, en face de ce document, il a compris que le silence n'était plus possible. Il fallait rétracter ce qu'on lui reprochait comme une erreur, ou essayer une respectueuse défense en faveur de son premier ouvrage. Il a pris ce dernier parti, et c'est ce qui nous a valu les *Lettres* que nous examinons ici. Malgré le talent, la science et la piété de M. l'abbé Gaume, s'il était seul pour soutenir cette lutte, nous nous sentirions mal à l'aise dans l'examen de son livre ; mais il n'est pas seul, on le sait. S. E. le Cardinal Gousset avait approuvé *Le Ver rongeur* ; il n'a pas été étranger à sa publication, et on n'a pu élever de graves accusations contre son auteur, sans les faire plus ou moins remonter jusqu'à lui. *Les Lettres à Mgr l'Évêque d'Orléans* sont revêtues d'une approbation plus explicite encore et plus formelle. L'éminent Cardinal déclare que « ces *Lettres* ne laissent rien à désirer ni pour le » *fond*, ni pour *la forme*. » On conçoit que cette approbation nous encourage, car nous y trouvons à l'avance la justification de l'opinion que nous devons émettre.

Mgr l'Évêque d'Orléans rassurait d'abord ses professeurs sur les dangers que peuvent offrir les auteurs païens, et en second lieu il exprimait un blâme sévère contre les doctrines du *Ver rongeur*. Dans la lettre du vénérable prélat, M. l'abbé Gaume distingue donc la partie *défensive* et la partie *agressive*. Il consacre les premières pages de son livre et les neuf premières lettres à examiner les motifs d'inquiétude et de crainte que peuvent inspirer les classiques aujourd'hui en usage : dans les quinze dernières lettres, il s'efforce de défendre et de justifier les assertions contenues dans son premier écrit. — Les inquiétudes des maîtres chrétiens sur la méthode suivie ont sans doute deux causes : la trop large place donnée à l'enseignement des auteurs païens, et le

danger nécessairement attaché à l'étude de leurs ouvrages. Sur la première cause de ces inquiétudes, M. l'abbé Gaume cite un bon nombre de témoignages en sa faveur. Sans parler de saint Augustin, de saint Jérôme, du P. Pössevin, beaucoup de directeurs et de professeurs expérimentés se plaignent depuis longtemps de la part tout-à-fait illusoire faite aux auteurs chrétiens, même dans les petits séminaires. A ce sujet, l'auteur fait connaître quelques extraits de lettres qu'il a reçues, après la publication du *Ver rongeur*, sur les dangers moraux que présentent les classiques païens. Il faut d'abord observer que tous ces livres respirent l'esprit païen, et cet esprit est presque toujours le culte des trois grandes concupiscences. Oubli des biens de l'autre vie, recherche ardente des honneurs, des richesses et des plaisirs, voilà la première conséquence de la morale qu'ils renferment. Mais ce n'est pas encore tout : quoiqu'il y ait la plupart de ces livres soient plus ou moins expurgés, ils contiennent une foule d'expressions capables de troubler l'imagination et de flétrir l'innocence des enfants. Pour ne rien avancer sans preuves, l'auteur s'est décidé, malgré sa répugnance, à citer un certain nombre de passages empruntés aux classiques le plus généralement suivis. Il fait en particulier des observations sur l'*Appendix de diis*, sur Cornélius Nepos, Quinte Curce, Salluste, Virgile, et sur le recueil intitulé *Conciones*. Quelques personnes reprocheront peut-être à M. l'abbé Gaume une sévérité excessive sur ce point. Pour nous, nous lui savons gré de ces courageuses réclamations, inspirées par son ardent amour pour l'enfance. Quoi qu'il arrive de cette discussion, il en résultera infailliblement des épurations plus sévères dans les classiques remis entre les mains des élèves, et ce sera un grand bien. Le travail que M. l'abbé Gaume a fait sur quelques classiques, nous sommes sûrs qu'il aurait pu le poursuivre avec le même succès sur Homère, sur Sophocle, sur Théocrite et sur beaucoup d'autres : même dans les morceaux qui sont exigés pour le baccalauréat, même dans les éditions qui sortent des maisons de commerce les plus respectables, on trouve des passages dont nous n'oserions donner le mot à mot, nous ne disons pas à de petits enfants, mais à de jeunes rhétoriciens. C'est surtout au sujet du *Conciones* que les arguments de l'auteur nous paraissent frappants et souvent irréfutables. L'expérience de nos quatre dernières années doit jeter sur cette question beaucoup de lumière. Ce recueil de harangues assez mal choisies nous a toujours paru dangereux ; mais, dans ces derniers temps, il était vraiment curieux pour le professeur

de faire expliquer le matin un discours de Tite-Live ou de Salluste, et de le retrouver le soir, en lisant son journal, presque mot pour mot, dans les harangues de nos tribuns et de nos orateurs des clubs. Il est impossible de surmonter le dégoût qu'inspirent à un maître chrétien, et surtout à un prêtre, ces continuelles excitations à la révolte, à la haine, à la vengeance, à la spoliation, à l'assassinat. Il faut se faire une grande illusion pour croire que la parole du maître paralyse complètement les effets produits par ces enseignements si longtemps répétés. Qu'on lise, d'ailleurs, les compositions de certains élèves formés sur de tels modèles et traitant des sujets analogues ; on pourra juger de l'arbre par ses fruits.

Nous dirons maintenant avec sincérité que M. l'abbé Gaume nous a paru moins fort, moins solide et moins concluant dans la défense du *Ver rongeur*. Il a sans doute des autorités imposantes en sa faveur ; il y a des aperçus hardis et profonds, des pages vraiment éloqu岸tes dans cette partie de l'ouvrage ; mais l'auteur semble continuellement oublier que, si le bien et le mal de la société viennent presque toujours de l'éducation, il n'est pas également vrai que les classiques seuls forment l'éducation de l'enfant. — Tout vient de l'éducation, a dit Mgr l'Évêque d'Orléans dans un beau livre qu'il a composé sur cette matière. (V. notre tome XI, p. 104.) — Sur ce point, reprend M. l'abbé Gaume, vous êtes d'accord avec nous. — La société est aujourd'hui dans un état déplorable, ajoute le savant prélat. — Encore adopté de part et d'autre. — Donc, conclut M. l'abbé Gaume, la cause en est tout entière aux classiques, et Mgr l'Évêque d'Orléans ne peut se dispenser de les condamner avec moi. — A nos yeux, cette conclusion n'est pas rigoureuse : deux influences distinctes contribuent à former l'esprit et le cœur de l'enfant : la parole écrite contenue dans les classiques, et l'enseignement oral qui lui est donné par son maître. Les mauvais maîtres font pour le moins autant de mal que les mauvais classiques. Quand même on n'expliquerait actuellement que les Pères de l'Église dans certaines maisons, en sortirait-il des chrétiens sincères ? M. l'abbé Gaume ne le croit certainement pas. De ce qu'on n'explique guère que des païens dans beaucoup de petits séminaires et dans d'autres maisons chrétiennes, est-il exact de dire que les élèves en sortent avec des idées païennes, avec des sentiments païens ? L'auteur n'oserait aller jusque là. S'il y a eu des exagérations dans ce débat, c'est un peu parce que les uns ont trop oublié l'influence *forcée* des classiques, et les autres l'influence *forcée*

des maîtres vraiment dignes de ce nom. Dans tous les cas, nous reconnaissons que, sur beaucoup de points, M. l'abbé Gaume défend très-victorieusement les idées qu'il a émises, et qu'il corrobore par des arguments tout nouveaux les propositions qu'il a avancées. Ceux qui traitent si durement l'opinion qu'il soutient, devraient tenir compte de certaines raisons qu'ils n'ont pas entièrement réfutées, et aussi des lettres si remarquables adressées à M. l'abbé Gaume. Nous les engageons notamment à relire la lettre de Mgr Parisi, citée à la page 120 de cet ouvrage. Les idées de Mgr l'Évêque d'Arras sur l'injurieux mépris qu'on a fait de l'art chrétien et de la littérature chrétienne, diffèrent-elles beaucoup des idées de M. l'abbé Gaume? ce savant prélat n'a-t-il pas dit dans une lettre plus récente (*Univers* du 3 juillet) « qu'il fallait introduire dans les classes les auteurs chrétiens dans une mesure au moins égale? » — Tout pesé, tout examiné sans prévention et sans parti pris, nous croyons encore, comme nous l'avons dit au sujet du livre de M. l'abbé Landriot, qu'il y a une réforme à introduire dans l'enseignement classique; nous croyons que cette discussion portera ses fruits; et, pour nous servir de l'autorité que nous avons invoquée tout-à-l'heure, nous sommes convaincus que « la » vraie lumière finit toujours par jaillir de ces polémiques intéressantes, surtout quand, au lieu de suivre sa passion et de se cramponner à une idée préconçue, on discute avec liberté d'esprit et largeur de vues, uniquement pour découvrir ce qui est la vérité, et pour choisir ce qui est le meilleur. »

J. VERNIOLLES.

87. MAL ET REMÈDE, ou *de ce qui tue la société en France et de ce qui peut la faire vivre*, par M. F. MALAURIE. — 1 volume in-8° de viii-362 pages (1852), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 5 fr.

Mal et remède ! C'est assez faire entendre que ce livre se divise en deux parties, dans lesquelles l'auteur se propose de signaler successivement les vices qui tuent les nations, et les vertus qui les font vivre. Selon M. Malaurie, les plaies qui nous dévorent sont : l'orgueil, le mensonge, l'incrédulité, la mauvaise éducation, la flatterie, le sensualisme, le vague du cœur, l'ennui, l'esprit novateur, la haine, l'égoïsme, l'ingratitude, le dégoût de la vie des champs. A tous ces maux, il prétend, dans un second livre, assigner le remède. Suivant la méthode allopathique, *contraria contrariis curantur*, à l'orgueil il oppose l'humilité, au mensonge l'amour du vrai, à l'incrédulité la foi, etc. —

pas dû trouver place dans un ouvrage historique. — Quoique nous ayons fait plusieurs observations critiques sur cette Vie, observations que nous croyons fondées, nous ne voulons pas dire qu'elle soit sans mérite; elle est bien écrite et elle contient des choses édifiantes, dont la connaissance peut être utile au lecteur. TRESVAUX.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 6 septembre courant, approuvé par le souverain Pontife le 9 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

Histoire du droit des gens et des relations internationales, par F. Laurent, professeur à l'Université de Gand.

Quatre mots sur l'usure, ou Compte-rendu d'un incident arrivé dans une conférence ecclésiastique du mois de juillet 1835, par M. l'abbé Laborde (de Lectoure).

Le Cri d'alarme d'un catholique, ou Défense de la doctrine de l'Église catholique sur le prêt à jour, vengée du scandale de la nouveauté, par le même.

De la Voie d'autorité en matière de religion, ou le Moyen de se maintenir dans la voie sûre au temps de controverse, précédé d'un discours sur le prêt à intérêt, par le même (1).

Censure de vingt-deux propositions de morale corrompue, tirées des livres d'un auteur de nos jours, par le même (2).

De la Croyance à l'immaculée Conception de la sainte Vierge, en réponse aux divers écrits qui ont paru de nos jours sur cette question; écrit soigneusement revu et retouché par l'auteur. Nouvelle édition, suivie du discours sur quelques fausses légendes touchant la dernière partie de la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, par le même (3).

Maria la spagnuola, storia contemporanea di Madrid, composta da Venceslao Ayguals de I-co... Prima versione italiana di F. Giuntini.

Addio al Papa, di Gian Giacomo Maurette, curato di Serra (Ariège), traduzione dal francese.

(1) Nos lecteurs, s'ils veulent bien se reporter aux pages 159 et 482, de notre tome XI, verront si nous avons tort de signaler les idées de M. l'abbé Laborde sur le prêt à intérêt.

(2) Nous avons donné notre opinion sur cet ouvrage dans notre tome XI, page 154 et 481.

(3) Un autre ouvrage du même auteur, sur le même sujet, a déjà été condamné le 19 décembre 1850 (Voir p. 382 de notre tome X).



95. **ABÉCÉDAIRE**, ou *Rudiment d'archéologie*, par M. DE CAUMONT ; ouvrage approuvé par l'Institut des provinces de France pour l'enseignement dans les collèges, les séminaires et les maisons d'éducation des deux sexes. — 2^e édition, 1 volume in-8^o de iv-504 pages (1851), avec de nombreuses gravures dans le texte ; chez Hardel, à Caen, chez Derache et chez Didron, à Paris ; — prix : 7 fr. 50 c.

Le nom de M. de Caumont, quand il s'agit de science, et surtout d'archéologie, est une garantie plus que suffisante. Depuis longtemps les principes posés par lui ont servi de base à tout ce qui a été écrit sur cette matière, et ses appréciations ont été adoptées comme des axiomes incontestables. Il y aurait donc une sorte de témérité à vouloir soumettre ses œuvres à un examen, et à le faire paraître devant le tribunal de la critique. Ses disciples, comme autrefois ceux d'Aristote, sont habitués à s'incliner devant ses décisions. Nous nous contenterons donc de faire connaître le plan adopté par lui dans ce nouvel ouvrage.

Commençons par dire que tout ce qui tient aux époques celtique, grecque, romaine, gallo-grecque et gallo-romaine, en un mot, tout ce qui a rapport à l'architecture païenne n'a pas été traité ici, non plus que ce qui regarde l'architecture civile ou militaire du moyen âge ; l'auteur a résumé tout ce qui constitue l'archéologie religieuse et les arts qui s'y rattachent : il n'avait qu'à glaner dans les nombreux et savants ouvrages qu'il a écrits sur cette matière, et à présenter ses principes sous une forme nouvelle, plus à la portée de ceux qui désirent s'initier à cette science. — Le *Rudiment* de M. de Caumont est par demandes et par réponses ; il a pensé avec raison que c'est là le vrai moyen de bien préciser les principes. Il ne faut pas craindre cependant de rencontrer ici l'aridité ordinairement trop commune à ces sortes d'ouvrages élémentaires ; chaque réponse est pleine de verve et d'intérêt. — Adoptant les grandes divisions qu'il a établies précédemment, soit pour la période romaine, soit pour la période ogivale, il embrasse chaque époque dans toute son étendue, et il l'étudie dans tous ses détails ; ce qu'il a fait pour une époque, il le fait encore pour l'époque suivante, en sorte qu'il est facile de saisir les variétés et les caractères qui les distinguent. Après avoir établi les caractères généraux, il entre dans les détails : le plan de l'édifice, les matériaux, l'appareil, les moulures d'ornement, les diffé-

III. ÉGLISE ET CLUB, par Alphonse VIOLLET. — 1 volume in-12 de vi-242 pages (1851), chez Courcier ; — prix : 3 fr. 50 c.

Le rapprochement des deux mots qui forment ce titre est un peu forcé ; il semble même manquer au respect dû à la plus sainte des institutions d'ici-bas. On le pardonnera facilement en faveur des bonnes intentions de l'auteur, dont il exprime bien la pensée : montrer, dans un parallèle frappant, moins par les théories que par les faits, les résultats bien différents pour la société, pour la famille et pour les individus, qui sont la conséquence de la doctrine de l'Église et de la doctrine des clubs, de la foi de l'Église et de la foi des clubs, des prédications de l'Église et des prédications des clubs. Le mot club est pris ici dans le sens que lui ont donné la première et la seconde république : Société de libres penseurs, c'est-à-dire, d'hommes sans foi ni loi, ennemis de la paix et du repos public, pleins d'une haine implacable pour la religion, voulant à tout prix plaisirs et richesses, et, pour y parvenir, ne reculant devant aucune inconséquence, aucune folie, aucun crime. Voilà le club tel que le peint M. Viollet. Dans sa conviction que les romans seuls sont en vogue aujourd'hui et peuvent se faire lire, il a essayé de faire sur ce thème un roman qui réunit les qualités d'une intrigue innocente, de l'actualité et du drame. — On voit là, en effet, deux familles possédant la richesse, mais dont les membres, épicuriens et déistes, n'ont qu'une pensée : jouir. Au milieu de ce monde matérialiste, apparaît une jeune fille, Julie, pure, angélique, âme d'élite, ayant trouvé la vertu dans le sein des vices, et Dieu au milieu des idoles. A ses côtés a grandi en l'estimant, et bientôt en l'aimant, un jeune homme uni déjà à elle par les liens du sang, et auquel elle avait donné comme un reflet de ses vertus. Un mariage devait les lier à jamais et faire leur mutuel bonheur ; mais la révolution de Février, en ruinant le père de Julie, enlève tout espoir à Anatole, dont le père estime moins les vertus d'une femme que sa fortune. Les mille péripéties du drame le plus sanglant se développent alors. Anatole est blessé pour sauver l'honneur de Julie, qui allait tomber victime d'un de ces clubistes dont l'histoire, commencée par le parricide, n'est qu'une suite d'assassinats, de vols, de débauches. Le lecteur ne sera-t-il pas un peu souillé de cette boue que M. Viollet remue avec trop peu de prudence, prenant trop les allures de l'ivresse, et le langage des lieux où on la rencontre ? Sans doute il

faut à chaque scène sa couleur locale ; mais ici nous pourrions exiger plus de réserve, non pour la chasteté des mœurs partout respectées, mais pour les susceptibilités d'une bonne éducation. Ange de consolation, comme Anatole est l'ange du courage et du désintéressement, Julie lui inspire par ses chants l'amour de Dieu, et ce jeune homme va consacrer son cœur au salut des infidèles, tandis que le républicain frappé à mort, après un dernier crime, trouve sur les lèvres de Julie de ces paroles qui touchent et arrachent aux cœurs les plus durs les larmes du repentir. — Ce résumé suffira pour justifier notre opinion sur le livre de M. Viollet. Il y a au fond du dramatique, de l'intérêt, de la variété, d'excellents sentiments ; mais, comme art, l'unité fait défaut, les positions manquent de vérité ; les caractères sont soutenus, mais exagérés ; bien des circonstances paraissent inadmissibles malgré la meilleure bonne volonté ; les descriptions fatiguent par leur minutie, et le style montre trop par sa recherche le travail qu'il a coûté. Nous ne croyons pas être trop sévères en parlant ainsi : ceux qui ont lu *Église et club* sans prévention ratifieront ce jugement, nous en sommes convaincus.

B. CARRÉ.

112. LA FEMME CHRÉTIENNE, ou *Biographie de Virginie Bruni*, écrite par le P. VENTURA DE RAULICA, traduite par Mad. de B. — In-12 de xvi-168 pages (1851), chez Gaume frères ; — prix : 1 fr. 50 c.

On est tenté de s'étonner, en voyant le P. Ventura écrire une petite biographie où sont racontées les actions simples et communes d'une jeune veuve dont le nom, à peine connu à Rome, n'aurait jamais, sans son historien, franchi les murs de la grande cité qui la vit en quelques années naître et mourir. Le P. Ventura sait que les bons exemples sont surtout utiles, qu'il faut montrer la vertu dans la vie pratique de chaque jour, la sainteté, non telle que l'envisage notre mollesse, dans un horizon lointain qui excuse nos langueurs, mais telle qu'elle est réellement : simple, familière, sans faste, faisant son devoir sous l'œil de Dieu, et se rendant, sans le vouloir, sans le savoir même, un objet de joie et d'admiration pour la terre et pour le ciel. La vie de Virginie Bruni offrait un thème fécond pour développer ces grands principes de la vie chrétienne, et c'était en même temps la preuve irrécusable qu'il est plus facile et plus fréquent qu'on ne pense de les mettre en pratique. Ainsi ce livre n'est pas une simple biographie, malgré son titre modeste. On n'a jamais parlé avec plus de force, de simplicité et

d'élévation tout ensemble, des pratiques de la dévotion. Le monde relèguerait volontiers la piété dans les solitudes des cloîtres, il en ferait presque une faiblesse, pardonnable tout au plus aux jeunes filles et aux personnes âgées, qui y cherchent une compensation ou un soulagement à leurs regrets ; mais le P. Ventura, comme avaient déjà fait saint François de Sales, Fénelon, Bossuet, prend cette piété chrétienne humiliée, la relève, la place sur son piédestal, et, sous la figure gracieuse autant que parfaite de Virginie Bruni, il prouve que, sous cette humble apparence, se cachent la vraie grandeur et le véritable courage. — Adressé d'abord aux veuves, ce modèle a paru digne d'être offert à toutes les femmes chrétiennes, et c'est là ce qui a fait changer son premier titre ; il serait meilleur encore s'il était ainsi conçu : *La Femme chrétienne parfaite au milieu du monde*. La jeune fille y trouvera, dans les premières années de Virginie, des exemples de bonté, de douceur, d'obéissance, de piété, de bons désirs, de généreux efforts, gages certains d'un saint avenir ; les mères de famille, un traité pratique d'une bonne et religieuse éducation pour leurs enfants, et pour elles-mêmes des conseils sur la manière de sanctifier tous les petits détails de la vie domestique, conseils d'autant plus puissants, que, ne prescrivant rien d'extraordinaire et de singulier, ils peuvent être facilement suivis ; enfin les veuves y verront les conseils de l'Apôtre développés éloquemment et avec une grande science du cœur humain. — L'auteur a divisé sa biographie en six chapitres qu'on pourrait réduire à deux. Le dernier, il est vrai, serait alors beaucoup plus étendu que l'autre. Le premier suivrait Virginie Bruni jusqu'à son veuvage : enfance, première éducation, signes précoces de piété, devoirs d'épouse et de mère, etc. Le second serait l'histoire des années qui s'écoulaient après la mort de son mari. Saint Paul nous indique quatre vertus propres aux veuves : la piété, la modestie, le soin de la famille et la charité. Le P. Ventura nous en a montré la pratique, en en faisant l'éloge dans la vie de Virginie. Rien n'est beau, rien n'est touchant comme quelques-unes de ces pages sur la modestie en particulier. Le dernier chapitre, sur la mort de Virginie, est admirablement écrit ; ses adieux à sa famille et toute cette scène appellent les larmes, non de la douleur, mais de l'admiration, et chacun doit se dire : Puissé-je finir ainsi ! — Recommander ce livre à nos lecteurs serait inutile : qu'on le répande le plus possible, comme une véritable et efficace prédication.

113. MEDULLA THEOLOGICÆ MORALIS Hermannî BUSEMBAUM, *Societatis Jesu, juxta editionem ultimam S. Congregationis de Propaganda Fide.* — 2 volumes in-12 de xxxvi-748 et 566 pages (1848), chez J. Casterman, à Tournai, et chez Courcier, à Paris; — prix : 6 fr.

Ce n'est point, comme on vient de le voir, le *Medulla theologica* du pieux et docte évêque de Rodez, Louis Abelly, que l'on offre aujourd'hui au public, mais le *Medulla theologicæ moralis* d'un enfant non moins pieux de saint Ignace, Hermann Busembaum. L'ouvrage du premier lui a fait donner, par Boileau, le titre de *moëlleux Abelly*, ce qui n'empêche pas, dit Feller, que l'ouvrage ne soit bon. L'élève de Port-Royal aurait pu tout aussi bien, et mieux encore, prendre pour but de ses traits satyriques le jésuite Busembaum, si la rudesse de ce nom germanique n'eût été de nature à déconcerter l'harmonie de ses vers. Mais, pour avoir échappé à l'hostilité peu sérieuse du poète, notre théologien n'a rien perdu; il a été en butte à toutes les fureurs du parti janséniste. On dirait un complot tramé dans la secte, tout exprès pour le censurer et le proscrire. Ainsi, tandis que les parlements se donnaient le plaisir de condamner au feu le livre du jésuite, sous prétexte que, reconnaissant au Pape des pouvoirs supérieurs à ceux des rois, il attentait par là même à l'autorité de ceux-ci et à la sécurité de leur vie, les écrivains du parti ne cessaient de crier au scandale et à la morale relâchée. Toutes ces clameurs, toutes ces violences n'empêchèrent pas la théologie de Busembaum d'être louée et enseignée dans un grand nombre de provinces. Au nord comme au midi de l'Europe on l'imprimait et on la réimprimait dans tous les formats. De 1645, époque où elle parut, jusqu'à 1670, on en comptait déjà plus de cinquante éditions; de 1670 à 1770 il en parut au moins cent cinquante nouvelles. Non-seulement les évêques l'ont fait enseigner dans leurs séminaires, mais des auteurs graves l'ont commentée. De ce nombre est le père Claude Lacroix, de la Compagnie de Jésus, qui eut part, lui aussi, à toutes les invectives des disciples de Jansénius. Mais le plus honorable des commentaires est celui de saint Alphonse de Liguori, qui, dans sa *Théologie morale*, fait profession de suivre Busembaum. Il ne le suit pas en copiste, il est vrai; en plus d'un endroit il s'éloigne du sentiment de son modèle, et même quelquefois il le combat; mais son témoignage ne montre pas moins la haute estime qu'il avait pour lui. En somme, dit un théologien moderne, le

édification, ont eu lieu ces fêtes, présidées, le jour de la clôture, par neuf évêques, au milieu desquels on remarquait le cardinal Wiseman. C'est pour en conserver le souvenir que M. l'abbé Capelle a écrit cette relation. Il raconte jour par jour ce qui s'est passé pendant cette belle octave, et ceux qui ont eu le bonheur d'y assister lui rendront ce témoignage, que, fidèle historien, il dit seulement ce qui a eu lieu, n'exagérant rien, mais se renfermant dans les limites de la plus exacte vérité; et cette tâche lui était facile, car ses soins, son activité et son zèle n'ont pas peu contribué à donner à ces solennités l'éclat qu'elles ont eu. Nous croyons devoir faire cette remarque surtout pour les pays où les usages du Nord sont peu connus, et où l'on n'a jamais rien vu d'analogue aux processions qui sont ici décrites. Un concours de poésie avait été ouvert en l'honneur de Notre-Dame de Grâce : nous trouvons dans ce volume les pièces couronnées; une réunion générale des conférences de Saint-Vincent de Paul du diocèse a eu lieu la veille de la clôture de l'octave : l'auteur nous donne les discours prononcés; tout, jusqu'à deux gravures représentant, l'une, d'une manière assez exacte, l'image de Notre-Dame de Grâce, l'autre les armes de la ville de Cambrai, se réunit pour intéresser le lecteur. — Ce petit livre sera recherché et conservé dans le nord de la France, parce qu'il rappelle une solennité qui ne se renouvelle que tous les siècles, et dont il est bon de transmettre en quelque sorte le programme à la génération qui doit la célébrer après nous; il sera lu avec intérêt partout, car il montre quels prodiges peut opérer, quand elle est bien dirigée, la dévotion à Marie, et quelle splendeur on peut, même à peu de frais, donner à ses fêtes et à son culte.

127. LA THÉODICÉE CHRÉTIENNE de M. l'abbé Maret comparée avec la théologie catholique, par M. l'abbé A.-C. PELTIER; avec un Supplément à la défense de l'Église et de son autorité, et deux Appendices sur le rationalisme de Kant et celui du R. P. Chastel comparés. — In-8° de 128 pages (1852), chez Victor Didron; — prix : 2 francs.

Lorsque la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret parut, elle fut généralement reçue avec satisfaction et bienveillance; et, sans doute, il y a dans ce livre assez de bonnes pages pour motiver cet accueil. Mais peu à peu l'attention des philosophes chrétiens et des théologiens, nécessairement moins indulgents que les lecteurs ordinaires, s'éveilla, et un certain nombre d'expressions fâcheuses, malsonnantes ou inexactes fut signalé dans les leçons du professeur de la Sorbonne

(V. notre tome IV, p. 280). M. l'abbé Peltier ne fut pas un des derniers à faire ce travail, et à montrer, preuves en main, qu'il est toujours extrêmement dangereux de s'écarter, si peu que ce soit, de la rigoureuse exactitude théologique, si souvent et si énergiquement prescrite par l'Église, dans les termes et dans les idées. Il publia le commencement de ses observations en 1846, dans les *Annales de philosophie chrétienne*. Le premier article ayant entraîné, entre le directeur de ce recueil et M. l'abbé Maret, de très-longues discussions, M. l'abbé Peltier crut devoir suspendre cette publication. Il la reprend aujourd'hui. — M. l'abbé Maret a corrigé, il est vrai, dans la deuxième édition de sa *Théodicée*, un certain nombre d'erreurs, ou tout au moins d'inexactitudes de langage, relatives en particulier à la nature de Dieu ou aux personnes divines ; mais, comme son ouvrage, même corrigé, renferme encore beaucoup d'autres défauts, le dessein de l'auteur a été de donner toute la suite de ses observations, qui, de quelque vieille date qu'elles puissent être, n'en restent pas moins applicables à la deuxième édition de cet ouvrage comme à la première. Et pour tenir les lecteurs plus au courant de toute la discussion, il reproduit d'abord l'article de 1846, qui en est comme le point de départ, et auquel il tient à honneur de reconnaître qu'il n'est rien moins qu'étranger. — Dans cet article, qui est bien raisonné et très-intéressant, M. l'abbé Peltier parle d'abord de l'importance extrême des termes théologiques, puis il critique quelques expressions de M. l'abbé Maret sur la nature et l'essence divines, et il compare plusieurs erreurs de M. de Lamennais avec les inexactitudes de la *Théodicée chrétienne*. Il examine ensuite s'il peut exister une énergie première, une activité, une causalité, une puissance qui réalise Dieu ; si l'on peut dire qu'il n'y a en Dieu que trois propriétés, trois facultés nécessaires, et qu'il existe *trois principes* dans la trinité chrétienne. Il termine en donnant quelques notions précises sur l'essence et les relations divines, d'après saint Thomas. C'est alors qu'il compare la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret avec la théologie catholique. Il saisit encore, dans la deuxième édition de ce livre, plusieurs vestiges d'erreurs relatives à la Trinité ; il signale quelques expressions inexactes sur l'Incarnation ; il réfute de prétendues inégalités en Dieu ; il montre comment M. l'abbé Maret conçoit l'archétype du monde ; il s'attache à le mettre en contradiction avec lui-même par rapport à l'idée de Dieu, au motif de la création, à la pluralité des mondes, à la nature des êtres créés,

à la circonscription des domaines réciproques de la philosophie et de la théologie ; il critique son hypothèse des quatre idées-mères de la pensée humaine, sa théorie des fondements de la certitude, et sa doctrine sur la nature et l'origine des idées : — que de choses en trente-cinq pages ! Cependant , si le développement est insuffisant, la discussion est claire et va droit au but. Est-elle fondée en raison ? Oui, à peu près toujours. Néanmoins, elle n'est pas assez pure de toute vue systématique. Il y a maint passage où l'auteur semble oublier qu'il *compare* la *Théodicée* de M. l'abbé Maret avec la théologie catholique, et non pas avec ses propres idées, à lui, M. l'abbé Peltier. Ainsi, pourquoi avoir fait entrer dans cet opuscule le paragraphe relatif à *la nature et à l'origine des idées* ? C'est donner lieu soi-même au reproche que l'on adresse à M. l'abbé Maret, d'être sorti de son titre, ou de ne l'avoir pas réalisé. — Certaines phrases pourraient aussi prêter à de fâcheuses interprétations ; celle-ci, par exemple : « C'est là le seul Dieu » réel et traditionnel : *tous les autres ne sont que des dieux fantastiques, je veux dire philosophiques* (p. 16). » N'est-ce point avoir l'air de faire trop bon marché de la philosophie et de la raison humaine ? Est-ce là un excellent moyen de montrer qu'il y a « un danger réel et » grave à vouloir considérer soit la politique, soit la philosophie, » comme des sciences absolument indépendantes de la révélation » divine ou de l'autorité de l'Église (p. 6) ? » — En général, la critique de M. l'abbé Peltier est fondée et motivée ; mais on regrette que la forme ne soit pas toujours suffisamment digne et convenable. Le ton est beaucoup trop cavalier et sent trop l'homme qui porte la fêrule. Certaines plaisanteries ne sont pas de très-bon goût. Tout cela ne fait jamais, heureusement, cortège à la vérité. Rappelons-nous donc toujours, écrivains chrétiens, que la vraie politesse est une forme de la charité, et réellement une vertu. — La brochure de M. l'abbé Peltier sera utile, comme éclaircissement ou comme *errata*, à la plupart de ceux qui possèdent la *Théodicée chrétienne*. M. l'abbé Maret lui-même pourra s'en servir pour éliminer certaines expressions dangereuses ou équivoques, certaines idées obscures ou incomplètes qui déparent encore son livre, remarquable à plusieurs titres.

M. l'abbé Peltier a fait suivre sa brochure de deux notes intéressantes, l'une sur l'archétype du monde, l'autre sur l'idée que nous avons de Dieu. Ces notes sont à leur place dans la brochure ; mais on est étonné d'y trouver un supplément à un opuscule du même auteur,

intitulé *Défense de l'Église et de son autorité*. Quoi que prétende M. l'abbé Peltier, ce supplément ne paraîtra pas avoir, avec ce qui le précède, l'étroite liaison qu'il dit saisir. Sans doute, tout se tient dans le monde des idées; mais il faut aussi se garder de recourir à une logique trop subtile. — Le *Supplément à la Défense de l'Église et de son autorité* comprend la mise à l'index du livre intitulé *l'État et les cultes*; un certain nombre de lettres de controverse échangées, dans *la Voix de la vérité*, entre M. l'abbé Peltier et M. l'abbé B...; les lettres de plusieurs évêques ou d'autres personnages éminents, favorables à la *Défense de l'Église et de son autorité*; et enfin une polémique entre M. l'abbé Peltier et un évêque sur le droit d'examen. Tout cela n'apprend pas grand'chose. — Viennent ensuite deux *Appendices*: l'un relatif à divers écrits du P. Chastel, et notamment à son opuscule intitulé : *Les Rationalistes et les Traditionalistes*, avec des notes; l'autre, à la philosophie de Kant : c'est une *collation raisonnée des apophthegmes rationalistes de ce philosophe*. Ces deux appendices sont fort bien faits et très-intéressants, surtout le fragment concernant le P. Chastel.

L'Opuscule se termine par un *résumé général* et une *conclusion*. Sans discuter la classification qu'y fait M. l'abbé Peltier des rationalistes, nous dirons que ces cinq ou six pages se lisent avec plaisir, et font regretter que l'auteur n'ait pas toujours pris ce ton digne et sobre, que le philosophe chrétien ne peut abandonner sans inconvénient.

En résumé, cette brochure est intéressante; elle prouve un esprit droit et pénétrant.

C.-M. ANDRÉ.

128. THÉOLOGIE DU JEUNE CHRÉTIEN, ou *Exposition développée de la doctrine chrétienne, ouvrage composé en italien par le vénérable cardinal BELLARMIN, traduit en français sur l'édition publiée à Rome en 1847, et enrichi d'un grand nombre de traits historiques tirés de l'Écriture et des Pères*, par M. l'abbé A. GUILLOIS, curé au Mans. — 1 volume in-12 de xii-398 pages (1852), chez Julien, Lanier et C^{ie}, au Mans et à Paris; — prix : 2 fr. 50 cent.

Après avoir publié une *Explication du Catéchisme*, arrivée en peu d'années à sa sixième édition, M. l'abbé Guillois nous offre aujourd'hui, sous le titre qu'on vient de lire, la traduction française du *Catéchisme de Bellarmin*. Le mérite de cet opuscule du savant cardinal est généralement apprécié. Aucun livre, peut-être, n'a été traduit en autant de langues, si l'on en excepte la sainte Bible et l'*Imitation de Jésus-Christ*. Nous n'avons donc rien à dire sur ce *Catéchisme* en lui-même, qui sem-

tentions communes au moment desdites conventions, la décision de la Cour de Rome n'a point été susceptible d'influer sur l'exécution ou la non-exécution de ces mêmes conventions ;

» Attendu que l'abbé Guettée était ecclésiastique ; qu'il s'adressait évidemment à un public ecclésiastique ; que c'est à une librairie ecclésiastique (celle de Guyot frères), plus particulièrement soumise aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique, que Brinon frères se sont adressés pour la publication de l'ouvrage en question ;

» Attendu que ledit ouvrage a été mis à l'index par la Cour de Rome ; que sa publication, possible pour toute autre librairie que celle de Guyot frères, est devenue impossible pour ces derniers, lesquels ont vu s'effacer tous les souscripteurs auxquels ils pouvaient s'adresser ;

» Attendu qu'il y a eu dès-lors pour eux raison suffisante et supérieure de ne pas continuer leur publication ;

» Qu'ils le devaient d'autant moins, dans l'espèce, qu'il ressort des débats que les derniers volumes à eux livrés étaient rédigés d'une manière contraire à l'esprit du public sur lequel ils devaient compter ;

» Qu'il y a lieu, dès-lors, de faire droit à leur demande en résiliation des conventions verbales du 18 novembre 1850 ;

» (Suivent, sur les comptes des parties entre elles, des considérants qui sont sans intérêt pour la question du procès.)

» En ce qui touche les dommages-intérêts demandés par Guyot frères :

» Attendu qu'il résulte des débats qu'une somme de 1,000 francs peut leur être équitablement accordée à ce titre ;

» Par ces motifs,

» Résilie les conventions du 18 novembre 1850 ;

» Condamne Brinon frères, solidairement et par corps, à payer à Guyot frères 1,000 fr. à titre de dommages-intérêts ;

» Dit que Guyot frères seront tenus de remettre à Brinon, dans la huitaine, les listes de souscription, les volumes en magasin et la clef du magasin où ils sont déposés ;

» Condamne Brinon frères aux dépens. »

Si appel est interjeté de ce jugement, et si l'affaire est portée devant la Cour de Paris, nous aurons soin d'informer nos lecteurs de la décision qui interviendra.



DU PROTESTANTISME ET DE TOUTES LES HÉRÉSIES

Dans leurs rapports avec le socialisme,

PRÉCÉDÉ DE L'EXAMEN D'UN ÉCRIT DE M. GUIZOT;

PAR M. AUGUSTE NICOLAS,

auteur des *Études philosophiques sur le christianisme*.1^r volume in-8^o de 614 pages (1852), chez Vaton; — prix : 7 fr. 50 cent.

Il n'est pas besoin du don de prophétie pour prédire à ce volume le plus brillant succès. Il se présente, en effet, dans le monde, avec la recommandation qu'il tire de son mérite propre, et sous la protection que lui assure son frère aîné, dont la fortune littéraire a été une des plus rapides et des plus complètes de ce temps. Partout où les *Études philosophiques sur le christianisme* ont été accueillies, le livre du *Protestantisme* est sûr de l'être, car tous les deux s'expliquent et se complètent l'un par l'autre : ce sont deux faces diverses d'une même question. L'un renferme la démonstration positive et directe du christianisme catholique; l'autre se charge d'en donner la démonstration indirecte et négative, en prouvant que le protestantisme, négation de son principe fondamental, aboutit nécessairement à l'anarchie sociale aussi bien qu'à l'anarchie religieuse, et que le catholicisme seul possède les lois vitales de la société : en un mot, que le protestantisme, c'est le socialisme; que le catholicisme, c'est la civilisation.

Un écrit de M. Guizot, publié au mois de novembre 1851, en tête du recueil de ses *Méditations et Études morales* (Voir notre tome XI, p. 266), a été l'occasion de cet ouvrage. C'est ce que nous apprend une préface d'une exquise délicatesse, inspirée à l'auteur par l'admiration pour l'homme éminent qu'il doit réfuter. L'examen de cet écrit était d'abord l'objet unique, principal du moins, de son travail; mais l'étude complète de la question débattue a exigé un développement qui devait intervertir les proportions du plan primitif : le développement est devenu l'ouvrage principal, et l'examen n'en est plus que l'introduction. C'est ainsi que la *Suite de la religion et des empires* qui, dans le dessein premier de Bossuet, ne formait que la préface du

Discours sur l'histoire universelle, est maintenant l'ouvrage lui-même. Nous sommes heureux du changement de dessein auquel la nécessité de son sujet a réduit M. Nicolas. Le débat s'est étendu : de personnelle qu'elle était d'abord, la polémique est devenue générale ; il ne s'agit plus seulement de M. Guizot, mais du protestantisme et du catholicisme dans leurs rapports avec la civilisation, c'est-à-dire de l'avenir même de la société.

Avant d'en venir au corps de l'ouvrage, parcourons l'introduction, ou l'examen de l'écrit de M. Guizot. Cet écrit est d'abord reproduit en entier, grâce à sa brièveté et à la perfection de son langage. En voici maintenant l'analyse. — Dans un discours qu'il prononçait, le 30 avril 1851, comme président d'une Société biblique, M. Guizot avait proclamé la nécessité de l'ordre surnaturel, et n'avait pas craint d'ajouter que l'athéisme était un rationalisme conséquent. Le lendemain M. Louis Veillot écrivait dans *l'Univers* : « Qu'est-ce que le christianisme ? » c'est l'autorité. Qu'est-ce que le protestantisme ? c'est le libre examen, » c'est-à-dire le rationalisme, destructeur de l'ordre surnaturel ; et, le même jour, M. Gouraud disait dans *l'Ordre* : « Le protestantisme est un rationalisme inconséquent. » — « Je ne discuterai point ; » ajoute M. Guizot, après avoir cité son discours et ces paroles dans la préface de ses *Etudes morales* ; et cependant il discute avec un manque de netteté que M. Nicolas attribue à sa fausse position « entre » sa foi et sa bonne foi (p. 43), » mais aussi (disons-le, nous qui ne sommes pas tenus à la même réserve), avec une tactique trop habile pour être seulement franche et inconséquente. Il répond implicitement à M. Gouraud qu'il y a ceci de commun entre les communions chrétiennes, qu'elles admettent l'ordre surnaturel ; et à M. Louis Veillot, que le christianisme est aussi la liberté. Mais c'est ici qu'est la tactique insidieuse : il passe au hasard et sans transition de l'ordre religieux à l'ordre social, se met au-dessus de l'un et de l'autre, et donne une leçon respectueuse de sagesse à l'ordre divin. Puis il en vient à l'objet principal de son écrit, qui est de convoquer toutes les communions chrétiennes à une croisade contre le socialisme sous le drapeau commun du surnaturel, au nom de la nécessité et de la charité, et dans l'intérêt de leur prospérité mutuelle. Enfin, pour être contradictoire jusqu'au bout, il termine par une double profession de foi à l'ordre surnaturel et aux *droits* de la philosophie.

Après l'analyse vient la discussion. — 1^o Il n'y a de distinction, dit

M. Nicolas, qu'entre les disciples de l'autorité et les partisans du libre examen, et non entre ceux qui croient à l'ordre surnaturel et ceux qui n'y croient pas. L'ordre surnaturel cesse d'exister lorsqu'il n'est pas enseigné par une autorité surnaturelle. Sans cet enseignement, plus d'autorité, mais seulement liberté; plus de dogme, mais opinion; plus de religion, mais rationalisme. La synonymie est complète entre rationalistes et partisans du libre examen. — 2° Le principe d'autorité en matière de religion ne peut recevoir aucune diminution du principe de liberté. M. Guizot met toujours ces deux principes en présence et en guerre dans l'ordre divin comme dans l'ordre social; mais si, comme il le dit, la *politique* en règle les rapports dans l'ordre social, qui les réglera dans l'ordre religieux? Assimiler ces deux ordres, c'est évidemment anéantir le dernier. D'ailleurs, l'antagonisme supposé par M. Guizot n'existe pas. La liberté, en effet, n'étant que le pouvoir de faire ce qu'on veut en faisant ce qu'on doit, et l'homme voulant toujours ce qu'il doit, c'est-à-dire sa fin, il est d'autant plus libre d'obtenir ce qu'il veut, qu'il se soumet à l'autorité, car celle-ci l'aide à atteindre sa fin en le délivrant de l'erreur et du mal qui le tyrannisent, — dans la famille, dans la société, dans la religion. Que notre formule ne soit donc pas : Obéissance dans la liberté, mais : Liberté dans l'obéissance et par l'obéissance. Aussi le protestantisme et la philosophie, en se révoltant contre l'autorité, ont déchaîné, sous le nom de liberté, l'esclavage de l'erreur et du mal dans le monde. — 3° Il n'y a que fausseté et chimère dans l'alliance proposée par M. Guizot à toutes les communions chrétiennes au nom de la foi commune et de l'intérêt commun. En effet, au point de vue de la foi, rien de commun entre les protestants et les catholiques, puisqu'il n'y a rien de commun entre les protestants eux-mêmes. Le protestantisme ne peut avoir de foi, laquelle suppose toujours l'autorité. Le motif d'intérêt n'est pas plus puissant. Le socialisme, il est vrai, est un mal commun, mais moins grand pour nous que pour le protestantisme, moins grand même que le protestantisme. L'erreur, en effet, n'est mortelle qu'à l'erreur qu'elle finit par tuer en produisant ses derniers résultats. Aussi, le socialisme sera le fossoyeur du protestantisme, son père. Il est facile de comprendre par là que le protestantisme nous soit un plus grand mal que le socialisme même, car il est le principe, et le socialisme n'est que la conséquence. Ce n'est donc pas *avec* le protestantisme que nous devons combattre le socialisme, mais *dans* le protestantisme, c'est-à-

dire dans son germe, autrement le mal renaîtrait toujours. — Est-il nécessaire d'ajouter, pour achever cette réfutation, que la charité à laquelle M. Guizot nous convie, ne serait qu'une tolérance dogmatique mortelle à la vérité; que l'avantage de la contradiction (*oportet hæreses esse*) ne saurait tourner à la *mutuelle* prospérité du faux et du vrai; enfin, que sa double profession de foi est illogique, le *droit* des philosophes étant exclusif de l'ordre surnaturel : autant vaudrait reconnaître le droit des socialistes à renverser la société.

Telle est l'introduction, chef-d'œuvre de polémique habile, logique et courtoise. Venons maintenant au corps de l'ouvrage : *Du Protestantisme dans ses rapports avec le socialisme*. — Le protestantisme va se perdre dans le socialisme par deux grands affluents : le *naturalisme* et le *panthéisme*. En faisant dépendre, en effet, de la raison humaine la notion de l'ordre surnaturel, il en est la négation, ce qui est proprement le naturalisme; et, d'un autre côté, comme il est impossible à l'homme de se soustraire à l'ordre surnaturel et de le supprimer, il se borne toujours à en pervertir le rapport avec sa nature, et au lieu d'y arriver par le christianisme qui en est la seule voie, il s'y précipite par le panthéisme et le fatalisme. Aussi le protestantisme, comme toute hérésie, du reste, a-t-il commencé et fini par le panthéisme, c'est-à-dire par le communisme, « qui n'est qu'un panthéisme social, comme le » panthéisme n'est qu'un communisme religieux (p. 8). » L'exposition de ces deux pensées fait l'objet des deux premières parties de ce travail. De là ressort victorieuse cette conclusion, que le catholicisme seul peut fonder et conserver la civilisation, dont le protestantisme est fatalement le destructeur. — Mais comme une opinion a trop longtemps prévalu, que la civilisation moderne est redevable au protestantisme de ses grands éléments de tolérance, de liberté, d'activité intellectuelle et de moralité, l'auteur a dû, dans une troisième partie, étudier l'action du protestantisme et du catholicisme sur le développement de la tolérance, des lumières et des mœurs, afin de montrer que le protestantisme a été directement nuisible à la civilisation, et qu'il ne lui a servi qu'indirectement, en forçant l'Eglise à la défendre avec plus d'énergie. De cette manière, les deux premières parties renfermeraient en quelque sorte la thèse, et la troisième n'en serait que le *solventur objecta*. Venons aux détails.

Un dangereux préjugé, élevé en doctrine par le protestantisme, c'est

de considérer la liberté en raison contraire de l'autorité. Au point de vue catholique, il en est tout autrement. Dans le cercle de la foi, l'autorité profite à la liberté en lui fournissant la vérité surnaturelle, sans laquelle elle serait illusoire, sans aliment et sans sphère d'action ; dans le champ des opinions, la liberté profite à l'autorité en restant toujours, par respect pour elle, en deçà des limites permises ; dans le jeu total de cette double sphère, ces rapports de l'autorité et de la liberté profitent à la charité qui, à son tour, leur profite, car la vérité en résulte toujours, et la vérité *unifie*. Telle était la constitution de l'Église catholique, lorsque le protestantisme vint y apporter le désordre. En détruisant une autorité enseignante surnaturelle pour lui substituer le libre examen, il détruisit l'ordre surnaturel lui-même et toute foi. Il porta la même destruction dans l'ordre temporel, où la notion d'autorité disparut aussitôt, comme le prouva la Guerre des paysans. Le monde n'a vécu depuis que par l'autorité catholique et que grâce à l'inconséquence du protestantisme ; mais la logique le poussait malgré lui. Luthéranisme, calvinisme, socinianisme, théisme, philosophisme impie, importés en France de l'Angleterre et de la Hollande protestantes, voilà les degrés divers par lesquels il descendit au fond du gouffre. Philosophisme et protestantisme marchèrent dès lors dans la même voie et aboutirent au même but. Malgré de nombreuses divergences, ils s'entendaient sur deux points : l'un, principe de dissolution : la liberté de penser ; l'autre, pure inconséquence mais principe de vie : tolérance chrétienne appliquée à l'humanité. Mais le principe bon fut impuissant à arrêter les progrès de l'anarchie, et la révolution introduite dans l'ordre surnaturel passa dans l'ordre social. Les biens ecclésiastiques sont d'abord supprimés, et les pauvres privés par là de leur patrimoine. La propriété bourgeoise devient aristocratique à son tour, et la voici bientôt menacée. Le mur religieux ne la défend plus, et, d'ailleurs, rien ne la protège. Dans l'ancienne société, la richesse n'était pas un but, mais un moyen ; on payait de sa personne, dans la magistrature, sur le champ de bataille, le droit d'être riche ; aujourd'hui la richesse est une profession qu'on n'a pas achetée, la *profession de propriétaire* ; on ne comprend pas que richesse oblige comme noblesse. Alors le problème de la coexistence des pauvres et des riches se dresse menaçant. Voltaire, qui se serait enrôlé de nos jours dans le *grand parti de l'ordre*, condamne fatalement le pauvre à mourir de faim ; Rousseau fait naître la propriété et la société d'un contrat ou d'une usurpa-

tion, et ouvre ainsi la porte au socialisme ou au communisme. Impossible, en effet, de résoudre le problème contre le socialisme, si l'on demeure sur le terrain du naturalisme, si l'on renferme la destinée de l'homme sur la terre et dans le temps. Il n'y a qu'une solution, la solution chrétienne, qui explique la misère par la chute primitive, la fait accepter par l'expiation et par l'espérance d'une autre vie, où seront rétablis tous les droits. Touchez à ces dogmes chrétiens, et alors vous êtes forcés d'admettre que l'homme naît bon, que la société le déprave, et qu'elle doit être réformée de fond en comble. Or, c'est ce qu'a fait le protestantisme en renversant l'autorité surnaturelle de l'Église : il a abouti au naturalisme, et par là au socialisme. — C'est la première partie de la thèse.

La seconde n'est pas moins évidente. Le rationalisme, par la liberté de penser, fit sur les traditions générales de l'humanité ce que le protestantisme avait fait sur les traditions chrétiennes. De système en système, comme le protestantisme de secte en secte, du système écossais au système doctrinaire, de là à l'éclectisme, puis au syncrétisme, il arriva bientôt au panthéisme. C'était une nécessité. En dehors de la tradition chrétienne, l'esprit humain n'a jamais pu opérer l'union de Dieu et de l'homme, ce qui est pourtant la condition essentielle de notre être et de notre raison : il a toujours absorbé le fini dans l'infini par le panthéisme, ou l'infini dans le fini par le naturalisme. Mais panthéisme et naturalisme aboutissent également à détruire la liberté et la moralité humaines, le droit et le devoir, qui supposent toujours deux termes et leur rapport, c'est-à-dire la distinction et l'union du fini et de l'infini. Le christianisme seul, par le dogme de la création qui distingue si complètement Dieu de l'homme, par le dogme de l'Incarnation ou du mystère de deux natures en une seule personne, qui distingue à la fois et unit la nature infinie et la nature finie, par le dogme de l'Eucharistie, qui n'est que l'Incarnation continuée et appliquée à chaque homme, a maintenu les notions et les conditions fondamentales de l'ordre social. Toutes les hérésies, au contraire, ont constamment tendu à les détruire et ont toujours rencontré pour terme le panthéisme, le fatalisme et le communisme. — Ici nous ne suivrons pas M. Nicolas dans la trop longue revue qu'il fait de toutes les hérésies, depuis les premiers siècles chrétiens jusqu'au protestantisme qui les renferme toutes, puisque, en niant le principe de l'autorité catholique, il offre un cadre à toutes les erreurs. Ce long voyage à travers les champs arides

de l'hérésie est pénible et inutile. Pour le but que se proposait l'auteur, pour le plan et l'unité de son livre, il devait s'en tenir à l'hérésie protestante et s'attacher seulement à montrer, comme il le fait, qu'après avoir, par la doctrine du libre examen, ramené, réduit et assujetti à la raison humaine Dieu et tout l'ordre surnaturel, il a, par la doctrine du serf arbitre, annihilé l'homme par Dieu; que d'un côté, par conséquent, il est tombé dans le naturalisme, et de l'autre dans le panthéisme, et que par ces deux voies il a précipité le monde dans le gouffre du socialisme. — C'était la seconde partie de la thèse et de l'ouvrage.

Un mot de la troisième : *du protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation*. Remarquons d'abord que la question est préjudiciellement jugée. Si, en dehors du catholicisme, tout converge vers le naturalisme et le panthéisme, destructeurs de la société, aujourd'hui donc le catholicisme, c'est la civilisation. Or, mille fois il l'a sauvée dans le cours de son histoire, en luttant contre les mêmes erreurs : toujours donc il a été la digue opposée à la barbarie. Cependant, par surabondance de droit, n'opposons pas cette fin de non-recevoir, instruisons le procès et comparons-le au protestantisme sous le rapport de la tolérance, des lumières et des mœurs. — 1° La tolérance et la liberté de conscience existaient dans le monde avant le protestantisme, qui partout s'est établi par la violence du bras séculier et l'oppression de la conscience catholique. Mais, en France, il s'est posé en victime. Les dates et les chiffres prouvent que quand on songea à l'y réprimer, il avait déjà renversé le catholicisme et exercé tous les genres de violence, de spoliation, de proscription, dans presque toute l'Europe, depuis 5, 10 et 15 ans. Or, la France voulut se défendre de pareilles horreurs, et elle agit alors contre lui comme nous agissons aujourd'hui contre le socialisme, son dernier descendant. On lui avait accordé déjà, même en France, le libre exercice de son culte, et ce sont ses excès qui l'ont fait poursuivre. Ces principes suffisent pour répondre à toutes les objections tirées soit de la révocation de l'Édit de Nantes, soit de l'inquisition, tribunal purement politique, où l'Église n'est intervenue que pour adoucir les sentences. — 2° A la naissance du protestantisme, tout ce qu'il y a d'inspiré, d'original, de suréminent dans l'art chrétien comme dans les hautes profondeurs de la pensée, avait vu le jour, était même à son apogée. Parti du siècle de Léon X, le protestantisme a-t-il apporté des conditions nouvelles au

progrès des lumières ? son premier cri, son premier acte, furent du vandalisme. Il se borna à l'Écriture et à la raison individuelle, qu'il ruina l'une par l'autre. Aux grandes institutions de l'Église, à ses savants Ordres religieux, il ne peut rien opposer que d'isolé ; et encore peut-être le doit-il à son contact avec le catholicisme : car lorsqu'il a travaillé seul et sur un terrain entièrement vierge, comme en Amérique, il n'est arrivé qu'à la *civilisation du castor*, ou qu'à faire « un peuple » de marchands, prodiguant des applaudissements idolâtres à... Lola-Montès (pp. 539, 540) ! — 3° Le protestantisme n'a ni saints ni œuvres, parce qu'il est marié, qu'il a tari la source du dévouement, l'Eucharistie, qu'il n'a pas de foi réelle. Aussi voyez les faits : Au xvi^e siècle, une réforme dans les mœurs est nécessaire ; l'Église catholique l'opère en combattant le mal, le protestantisme en lui cédant. De là l'incontinence des clercs, le divorce, la polygamie, la promiscuité qui souillèrent son berceau. Voilà tout ce qu'il a jamais produit de lui-même ; ce qui lui resta, ce qui lui reste encore d'honnête, est dû à ce qu'il avait gardé, à ce qu'il garde encore du catholicisme. Et qu'on ne nous objecte pas une prétendue supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques : 1° S'il y a du mal en France, ce mal lui vient du protestantisme ; et d'ailleurs, elle est depuis un siècle en guerre contre l'Église ; 2° Dans les nations protestantes, tout le monde est religieux, personne n'est saint ; dans les nations catholiques, il y a de grands impies, mais de grands saints. C'est que le protestantisme compose avec la faiblesse humaine, et que le catholicisme ne lui fait jamais grâce. Or, *corruptio optimi pessima*. Que de grandes choses, malgré tout, au sein des sociétés catholiques ! Comparez-leur l'Angleterre, avec son oubli de la dignité humaine, sa charité légale, son idolâtrie nationale, la corruption de ses mœurs !

Nous n'insisterons pas sur ces considérations, beaucoup plus développées, comme chacun sait, et comme M. Nicolas le reconnaît lui-même, dans le grand travail de Balmès : *Le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne* (Voir notre tome IV, p. 184). Nous ne les avons touchées que pour rendre notre analyse complète. — Et maintenant on peut embrasser d'un regard tout le plan de l'ouvrage. Dans ses grandes lignes, les seules que nous nous soyons attachés à conserver, ce plan est irréprochable ; mais il n'en est pas de même dans les détails. Il y a bien des redites, notamment au chapitre iv de la première partie : *Sur la tolérance* ; et au chapitre ix

de la seconde : *Rapport final du protestantisme avec le socialisme* ; bien des déplacements qui brisent le lien logique de la pensée, et que nous nous sommes efforcés de faire disparaître dans notre analyse ; bien des longueurs qui égarent la discussion, fatiguent l'intelligence en exigeant d'elle une tension trop longue ; bien de la diffusion et de la prodigalité dans les idées, qui nuisent à la clarté de l'ensemble et même à la lucidité de chaque chapitre pris à part. L'auteur réclame l'indulgence à titre de justice, « n'ayant pu, dit-il, donner à cette œuvre que la moitié » de son temps et de ses moyens (p. 15). » Il peut, sans contredit, invoquer la justice, mais non par les motifs qu'il fait valoir, car nous avons remarqué les mêmes défauts dans une œuvre élaborée et retouchée à loisir : dans *les Études philosophiques sur le christianisme*. Ces défauts tiennent surtout à la manière de l'auteur, qui manque un peu de sobriété, de méthode et d'enchaînement dans les idées. Nous pourrions lui reprocher encore une légère tendance au néologisme, si dangereux dans les choses religieuses ; pourquoi, par exemple, se servir, en parlant de la constitution de l'Église, du terme si matériel de *physiologie* ? M. Nicolas a droit cependant, et droit rigoureux, à notre justice, sans être réduit à nous demander grâce à titre d'ami (p. 15), car il a fait une œuvre éminente entre toutes les œuvres de ce temps. Il y a là plus de maturité, plus de profondeur, que dans ses *Études* elles-mêmes. Ce livre atteindra donc son but final qui a été, non pas de convaincre, ni surtout de blesser les protestants, mais seulement de combattre ce protestantisme indirect qui a pénétré, en se dépouillant de la portion de christianisme dérobée à l'Église, dans l'ordre philosophique, politique et social, et a engendré le socialisme. Il obtiendra encore, comme se le promet l'auteur (p. 13), un résultat corrélatif qui se fait sentir à toutes ses pages et ressort de sa conclusion : c'est la souveraine vérité du catholicisme ; c'est son rapport vivant avec la civilisation.

U. MAYNARD.

129. UN AN DE MÉDITATIONS PRATIQUES sur la vie de notre Seigneur et celle de la sainte Vierge, selon l'esprit de saint François de Sales et la méthode de saint Ignace de Loyola ; offertes aux personnes du sexe qui vivent pieusement dans le monde ; ouvrage entièrement nouveau, indispensable aux directeurs de congrégations de femmes et de filles, aux maîtresses de pension, et en général à quiconque s'occupe du soin spirituel des personnes du sexe, par M. C.-C. B.—3 volumes

que Maurice reprend ses sens, la reconnaît, lui répond. C'en est trop pour l'infortunée Noémi : la joie achève ce que la douleur a commencé : elle perd connaissance et meurt. Cependant Maurice revient tout-à-fait à la vie. Le désespoir ne le tue pas subitement, mais son cœur est mortellement atteint, et il ne tarde pas à succomber à son tour.

Tel est, en raccourci, le tableau que forme l'histoire de Maurice de Séverin. Mais évidemment l'intrigue n'est que le prétexte et comme le laisser-passer de l'ouvrage ; toute la pensée du livre est dans les épisodes. Comme Maurice se trouve successivement dans des situations très-différentes, avec des personnes de caractère, de mœurs et de langage très-opposés, on lui parle et il parle lui-même nécessairement un peu de tout : ici, de Don Carlos et de Christine, puis des combats de taureaux ; là, de démocratie et de costumes fribourgeois, et ailleurs de même, de grandes et de petites choses. Les grandes néanmoins dominant. Ce qui revient à chaque page, ce sont les hautes questions de la politique, de la morale, de la religion ; et Maurice les résout comme il convient, c'est-à-dire dans le sens véritablement catholique. Il se pose hardiment comme le champion des idées anciennes contre les idées nouvelles, au risque d'encourir le ridicule qui s'attache au parti prétendu rétrograde. Il flétrit énergiquement tout ce qui s'appelle socialisme, sensualisme, athéisme plus ou moins déguisé ; il admire et il loue tout ce qui s'appelle foi, vertu, autorité. — L'intention de *Maurice de Séverin* est donc excellente ; l'exécution y répond-elle ? Nous regrettons de ne pouvoir l'affirmer. Le caractère moitié passionné, moitié raisonneur du principal personnage, n'a rien de dramatique et offre peu d'intérêt ; le ton qu'il prend est tantôt celui d'une emphase outrée, tantôt celui d'une mignardise exagérée, qui, sans être capable de produire une impression profonde, ne laisserait pas d'avoir quelque inconvénient pour de jeunes esprits. Le style aussi est bien défectueux : il n'a ni la pureté, ni la précision, ni surtout la sobriété qu'on attend de tout auteur sérieux. Enfin, la grammaire et le vocabulaire eux mêmes ne sont pas toujours respectés. On lit, par exemple, des phrases de cette nature : « C'est de ces » qualités qui vous sont propres *dont* je demande le secours (t. I, p. 3). — « Accident aussi léger que celui *dont* vous vous rappelez (ibid., p. 140). » — Vous l'auriez *primé* dans l'établissement du culte dont l'idée lui est » attribuée (ibid., p. 335), » pour dire simplement : Vous l'auriez établi avant lui. Dans ce livre, les nuages s'appellent des *nébulosités* (ibid., p. 287) ; un tombeau, une pierre *tombale* ; on y voit une femme *enclinte*

à l'idéal (ibid., p. 418), et cette même femme offense ailleurs son frère par sa *récalcitrance* (t. II, p. 35) ; enfin, Paris y est voué à la pitié et à la *détestation* (ibid., p. 92). Nous pourrions multiplier aisément ces citations ; mais celles qui précèdent suffisent pour justifier notre jugement. — En résumé, sans interdire ce livre, parce qu'il offre réellement peu de danger, nous nous abstiendrons de le recommander, parce que, tout en renfermant d'utiles enseignements, il manque de la première qualité de toute œuvre d'imagination, qui est de plaire en instruisant.

D. SAUCIÉ.

143. ŒUVRES DE SAINTE TÉRÈSE (1), *traduites d'après les manuscrits originaux*, par le R. P. Marcel Bouix, de la Compagnie de Jésus. — Tome 1^{er}, in-8° de xxiv-670 pages (1852), chez Julien, Lanier et C^{ie}, au Mans et à Paris ; — prix : 6 fr. — (L'ouvrage complet aura 5 volumes.)

Le nom de Térése, la haute sainteté à laquelle Dieu l'éleva, les grâces extraordinaires dont elle fut comblée, et tout ce qu'elle fit d'important pour le salut des âmes et pour la gloire de son Ordre, ont engagé successivement plusieurs auteurs et éditeurs à publier sa vie et ses ouvrages. Il y a, en effet, peu de vies et peu d'ouvrages de saints qui soient plus propres à faire avancer les âmes dans l'intelligence et l'amour de Dieu. Mais on peut dire que, jusqu'à ce jour, nous n'avions pas encore une traduction française des Œuvres de cette grande sainte, car on ne peut regarder comme une traduction, l'espèce de paraphrase janséniste publiée à Paris, en 1670, par Robert Arnauld d'Andilly. En voici une enfin, faite sur les manuscrits originaux, par un membre distingué de la Compagnie de Jésus. Le premier volume, seul paru jusqu'à ce jour, contient la traduction de la *Vie de sainte Térése, écrite par elle-même*, puis des additions, des notes et un tableau chronologique de cette vie. Dans un avertissement au lecteur, le P. Bouix démontre d'abord que la prétendue traduction d'Arnauld d'Andilly, faite sur une édition espagnole d'*Anvers*, est remplie d'altérations, de falsifications et de suppressions. Il nous apprend ensuite quelles précautions il a prises pour rendre la sienne fidèle et irréprochable. Il est allé en Espagne, où il a pu collationner les manuscrits originaux de tous les grands

(1) Sainte Térése n'a jamais mis d'*h* à son nom. Le nouveau traducteur a rétabli la véritable orthographe, que l'Église romaine, dans sa liturgie, a d'ailleurs toujours conservée.

ouvrages de sainte Térése, et où il lui a été donné « de voir de » ses yeux, de toucher de ses mains, de vénérer de tous les respects » de son âme les précieux manuscrits de cette grande sainte (p. xvii).» Nous n'analyserons pas en détail cette première partie du travail du P. Bouix ; nous nous bornerons à dire avec quelle satisfaction nous avons vu, dès l'avertissement, que ce qui nous avait paru jusqu'ici inexplicable dans la doctrine de sainte Térése sur la grâce, ce que, par une sorte d'instinct catholique, nous ne pouvions goûter, ne doit pas lui être attribué, mais a été inspiré par l'esprit de secte au premier traducteur de sa vie et de ses OEuvres. On acquiert cette certitude en lisant les pages xi et xii de l'avertissement. Nous devons aussi faire remarquer les notes pleines de science et de piété qui enrichissent cette édition, le soin avec lequel le P. Bouix s'est appliqué à bien établir une chronologie qui, jusqu'ici, était restée assez confuse. Le lecteur aime à savoir à quelle époque se rapportent les faits qu'on lui raconte, et qui se gravent alors bien mieux dans la mémoire. Nous dirons ensuite en deux mots que nous avons lu cette vie avec une douce satisfaction, et qu'il est à souhaiter qu'elle se répande pour mieux faire connaître la grande et sainte réformatrice du Carmel et ses OEuvres. Cette vie nous met si immédiatement, si facilement, ce semble, en rapport avec le monde invisible, où tout est ravissant et souverainement digne de notre amour, qu'il tarde à l'âme d'y être admise ; elle se sent atteinte d'une des étincelles de ce feu sacré qui embrasait la vierge séraphique par excellence, et, comme elle, elle voudrait voir se déchirer les voiles qui lui cachent ces sublimes réalités, dans lesquelles elle découvre sans cesse de nouveaux charmes, qui la remplissent de dégoût pour toutes les choses de la terre. Ajoutons que si le style de la traduction infidèle d'Arnauld d'Andilly est lourd et diffus, la traduction fidèle du P. Bouix se distingue par un style pur, vif et élégant, qui la fait lire avec plaisir. — Nous appelons de tous nos vœux le moment où l'ouvrage sera complet ; mais nous pouvons l'apprécier d'avance par le volume qui vient de paraître, y reconnaître, avec les amis de la littérature hagiologique et des saines traditions, la bonne école catholique, et remercier l'homme consciencieux qui a entrepris d'élever un monument impérissable à la gloire d'une si grande sainte.

144. LE PÈRE LAJOIE, *vrai Mathieu Laensberg, Almanach pour 1853.*

— In-32 de 96 pages, chez Chenel, à Caen, et chez Jacques Lecoffre et

C^o, à Paris ; — prix : 20 cent. chaque exemplaire, et 20 fr. les 150 exemplaires.

L'observation que nous avons faite il y a un an, en parlant pour la première fois de cet Almanach (Voir notre tome XI, p. 228), a été entendue et comprise ; les pronostics sur les variations du temps ont disparu de l'édition actuelle, et les motifs de leur suppression n'ont pas été dissimulés. Du reste, ce volume est bien le frère de son aîné ; même apparence peu engageante, mais fond également solide et religieux. Le langage du père Lajoie n'est pas toujours très-correct ; il croit être familier et il est souvent trivial ; mais ce qu'il dit est plein de sens, de justesse et d'à-propos. Outre une suite au dialogue entre Papa Civil et Papa Trompette, dialogue déjà commencé l'année dernière, et fort heureusement continué ici, nous avons lu avec un véritable intérêt : *Un mari comme il y en a beaucoup et une femme comme il y en a peu*. Cette charmante petite Nouvelle renferme d'excellents enseignements pour le peuple. — On peut en toute confiance répandre cet Almanach dans les campagnes et parmi les ouvriers. Sa forme extérieure et son style le rendent surtout propre à cette classe de lecteurs, qu'on a eu sans doute spécialement en vue en le composant.

145. SOIRÉES AU VILLAGE, ou *Conseils de M. David aux habitants de la campagne*. — 1 volume in-12 de iv-296 pages (1853), chez Girard et Jossrand, à Lyon, et chez Julien, Lanier et Cie, à Paris ; — prix : 2 fr.

Quel excellent petit livre !.. Nous ne saurions trop en recommander la lecture. Il part d'une main habile et exercée, qui a sondé les plaies de la société et qui sait y appliquer le remède. — Depuis quelques années la campagne subit, comme les villes, l'influence des plus mauvaises doctrines, et les mœurs ont cessé d'y être simples. Au lieu de se reposer le dimanche, comme autrefois, en allant à la maison de prière remercier Dieu de ses bienfaits et lui en demander de nouveaux, on travaille une partie du jour, et l'on passe l'autre au cabaret. C'est là qu'on agite les plus hautes questions de la politique, de la morale, de la religion, et Dieu sait comment on les résout, ce qu'il y a, dans de telles discussions, d'ignorance, de préjugés, de passion. Les *Soirées au village* ont pour but de remédier à ce mal. M. David réunit chez lui quelques personnes de caractères assez différents : de bons laboureurs, encore tout pleins des maximes du vieux temps, d'autres qui rêvent un

cussion des reproches qu'elle a paru mériter : ce serait anéantir toute critique et rendre impossible l'examen des ouvrages qui demandent surtout à être signalés, et sur lesquels les lecteurs désirent le plus être édifiés. Voilà un de nos motifs généraux. — Quant aux raisons spéciales que nous avons données à M. l'abbé Jouve lui-même, nous n'en ferons valoir ici qu'une seule : sa réponse aurait occupé 17 pages de notre recueil; elle eût exigé des explications peut-être plus étendues; on voit ce que deviendrait notre Œuvre si nous avions la faiblesse de céder aux instances des auteurs avec lesquels nous avons le regret de n'être pas d'accord. — M. l'abbé Jouve trouve, dans notre compte-rendu, des assertions *gravement inexactes* et peu *bienveillantes*. Nous protestons contre ces deux reproches. — Nous avons fait une nouvelle étude de son livre, nous l'avons fait examiner en outre par un confrère aux lumières et au jugement duquel nous avons pleine confiance, et non-seulement nous persistons à maintenir nos critiques, mais nous pourrions en formuler de tout aussi graves sur d'autres points non moins importants. Nous aimons à penser que, mieux inspiré, l'auteur ne nous obligera pas, en publiant ailleurs la réponse que nous n'avons pu insérer, à revenir sur notre travail pour le développer et le confirmer par de nouvelles preuves; mais nous ne reculerions pas devant cette pénible tâche, si elle nous était imposée.—Nous répondrons au second reproche, que la *Bibliographie catholique*, quand elle blâme les livres, veut du moins toujours respecter les auteurs. Nous avons vu et nous voyons encore dans l'*Exposition canonique* de graves erreurs et de grands dangers; nous l'avons dit : c'était un droit, c'était même un devoir. Mais nous n'avons pas voulu aller au delà. Si quelques expressions ont paru blessantes à l'auteur, nous n'avons aucune peine à dire que nous les regrettons, car notre pensée n'a jamais été et ne sera jamais de nous permettre une critique passionnée, injurieuse et personnelle. — Que les vrais principes restent intacts, et nous tiendrons peu à la forme plus ou moins heureuse de la défense que nous aurons mise à leur service.

J. DUPLESSY.



OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 7 décembre 1852, approuvé par le Souverain-Pontife le 9 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

La filosofia delle Scuole italiane, Lettere al professore G.-M. Bertini, pèr AUSONIO FRANCHI.

Theologia dogmatica et moralis, ad usum seminariorum, auctore LUDOVICO BAILLY. — *Donec corrigatur.*

Philosophie du mariage, histoire de l'homme et de la femme mariés, dans leurs rapports physiques et moraux, par R. DEBAY.

La Bibbia, Canti di G. REGALDI.

Maria la Spagnuola, Storia contemporanea di Madrid, composta da Venceslao RYGUALS DE IZCO. Prima versione italiana di F. GIUNTINI (1).

— Le traducteur italien s'est honorablement soumis, et a condamné l'ouvrage.

Depuis la publication du décret qui précède, nous avons lu dans divers journaux la note et la lettre suivantes, que nous croyons devoir reproduire.

« Je viens d'apprendre que la *Théologie de Bailly*, ouvrage qui se trouve à ma librairie, avait été condamnée par la S. Congrégation de l'Index. Je m'empresse de me soumettre à cette décision, et de déclarer que désormais je suspends entièrement la vente de cet ouvrage, et que les annonces insérées dans votre journal et dans mon catalogue seront considérées comme non avenues.

» V^e. POUSSIELGUE-RUSAND.»

Lyon, 5 janvier 1853.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR.

« Un décret de la Congrégation de l'Index a prohibé la *Théologie dogmatique et morale à l'usage des séminaires*, par Bailly. L'auteur est mort en 1808, et je suis depuis longtemps le seul éditeur de son ouvrage. C'est donc à moi que reviennent le devoir et le droit de faire acte de soumission. Aussi, dès que j'ai eu connaissance du décret, il y a près de 15 jours, je me suis empressé d'écrire à S. E. Mgr le Nonce et à S. Em. le cardinal Brignole, préfet de l'Index, pour leur déclarer que je faisais volontiers le sacrifice de toute une édition récemment publiée, et des planches stéréotypées des huit volumes de la

(1) L'ouvrage espagnol a été condamné par un décret du 6 septembre dernier (Voir p. 144 du présent volume).

Théologie de Bailly. Mais comme le décret porte *donec corrigatur*, je leur ai demandé la liste et l'indication des passages incriminés, afin de les faire corriger; bien déterminé, toutefois, à supprimer complètement le tout, si l'on juge que l'ouvrage ne puisse pas être amélioré par des corrections. J'attendais une réponse avant de rendre ma déclaration publique; mais des libraires, que la décision de la Congrégation de l'Index concerne fort indirectement et atteint très-légalement, ayant cru devoir, par un zèle bien louable sans doute, faire publiquement acte de soumission, j'ai craint que mon silence ne fût mal interprété, et je viens vous prier de vouloir bien insérer ma lettre dans votre prochain numéro.

» J'ai l'honneur, etc.

J.-B. PÉLAGAUD. »

172. SAINT ANSELME DE CANTORBURY, *Tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel au XI^e siècle*, par M. Charles DE RÉMUSAT, de l'Académie française. — 1 volume in-8^o de 568 pages (1853), chez Didier; — prix : 7 fr. 50 c.

Ce n'est pas la première fois que M. de Rémusat se met en rapport avec les grandes époques et les hommes célèbres du moyen âge. Déjà, lorsqu'il étudiait l'histoire et les ouvrages d'Abélard, il avait eu la pensée de reproduire dans son esprit tout le XI^e siècle, sans en chercher les héros ailleurs que dans le cloître. A l'aide d'un livre intitulé : *les Quatre Abbés*, il nous aurait montré dans saint Bernard, Suger, Pierre-le-Vénéral, Abélard, l'Église, la politique, la religion, la science, c'est-à-dire le monde entier de ces temps de notre histoire. Ce projet n'est, sans doute, qu'ajourné. En attendant, il s'est attaché au siècle précédent, et il l'a vu représenté fidèlement dans Anselme, moine, prieur, abbé, archevêque, primat, saint et philosophe.

Ce livre se divise en deux parties : l'une biographique, l'autre consacrée à l'exposition raisonnée des ouvrages et des doctrines de saint Anselme. Pour la partie biographique, nous avons peu de chose à dire. Tout le monde se rappelle le brillant morceau que M. de Montalembert a extrait de son *Histoire de saint Bernard*, depuis trop longtemps promise, et qu'il a publié, en 1844, dans l'*Université catholique*. Or, nous n'avons rien trouvé de plus intéressant dans l'ouvrage plus développé de M. de Rémusat. Ce sont les mêmes faits, dans le même ordre et avec les mêmes citations, les mêmes emprunts faits aux sources du temps, surtout au moine Ladmer, ami et compagnon de saint Anselme. L'esprit seul a changé. M. de Rémusat n'est pas des nôtres. A travers ses formules respectueuses et impartiales, le scepticisme protestant perce de toutes parts. On le voit surtout lorsqu'il parle des miracles. Il les ra-

conte, parce que autrement son récit n'aurait pas la couleur du temps, la couleur *locale* ; mais évidemment il n'y croit pas. Les miracles ne prouvent pour lui que « l'état des imaginations chrétiennes, et la tendre » et inquiète vénération qu'Anselme avait su inspirer autour de lui » (pp. 83, 397). » Du reste, dans tout cela il y a plus d'ignorance que de mauvaise volonté. M. de Rémusat (nous en administrerons plus d'une preuve) ne connaît ni la doctrine ni la langue de l'Église catholique. Ainsi, l'Église n'a jamais *adoré* les reliques, comme il le dit de celles de saint Anselme (p. 400). — Au XI^e siècle, les dogmes de la grâce et de la prédestination n'étaient pas *indéterminés* (p. 388), bien qu'ils aient été plus tard formulés d'une manière plus rigoureuse. — Quoi qu'il en dise (p. 312), il n'est pas « difficile d'attribuer de grandes » conséquences, soit théologiques, soit philosophiques, au point de » savoir si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ou du Fils seule- » ment ; » car ce point tient à l'essence même de la Trinité, c'est-à-dire qu'il est un des fondements du christianisme. — L'Église n'a jamais regardé « avec une défiance constante et systématique les déve- » loppements de la pensée (p. 11) ; » elle les a toujours encouragés, au contraire, pourvu qu'ils n'allassent pas contre la vérité, car alors ils vont à la ruine de l'intelligence et du monde. — Le vœu de saint Anselme : « J'aimerais mieux être en enfer sans péché, que dans le ciel » avec un péché », n'est ni *singulier* ni *peu chrétien* (p. 179) : c'est un mot sublime, qu'on retrouve dans sainte Thérèse. — Nous pourrions relever bien des erreurs encore dans cette première partie du livre de M. de Rémusat, comme une singulière idée sur la propriété, qu'il taxe d'*évangélique* (p. 67) ; bien des insinuations perfides, comme ce mélange d'*un peu d'orgueil et de ruse* qu'il voit toujours dans les *vertus admirables* du clergé (p. 19) ; bien des enfantillages même, comme ces *exaltations, tantôt coupables, tantôt maladives* que recèle pour lui la vie du cloître (p. 47), cette *mélancolie* et ces *souffrances* de la jeunesse de nos séminaires (p. 48), ces *doucereuses hyperboles de sensibilité et d'amour* qu'il permet aux prêtres qui écrivent (p. 93), etc. Mais passons sur tous ces défauts. Il est un point seulement qui demanderait une discussion plus sérieuse. Dans sa lutte contre les rois normands, et, en particulier, contre Henri I, saint Anselme n'a-t-il obtenu qu'un triomphe illusoire, qui n'atteignait « qu'une pure forme, un simulacre vain (p. 369) ? » A-t-il laissé la querelle des investitures se décider « contre les principes » de Grégoire VII (p. 278) ? » A ces questions M. de Rémusat, con-

185. PETIT MANUEL *d'administration pour les affaires DU CULTE CATHOLIQUE*, par M. Hippolyte BLANC, sous-chef au cabinet de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes. — 2^e édition, in-18 de 36 pages (sans millésime), chez Plon frères; — prix : 40 c.

On veut bien nous communiquer la 2^e édition, récemment publiée, de ce Manuel, dont nous avons parlé le mois dernier (p. 267), et nous croyons devoir dire sans retard qu'elle ne donne plus lieu au reproche que nous avons adressé à la première, relativement à l'article *vicariat*. L'auteur, en retouchant son travail, a eu égard aux diverses observations qu'il a reçues, et l'a complété en indiquant la marche à suivre pour l'érection d'un vicariat, les pièces qui doivent composer le dossier, etc. Nous nous faisons un plaisir de constater et de signaler cette amélioration. — Sans doute, nous ne trouvons pas plus dans cette édition que dans la précédente l'état des pièces à produire pour faire reconnaître légalement une communauté religieuse; mais devons-nous persister à le demander? Le titre de cet opuscule ne parle que des affaires concernant les *fabriques et les communes*; son cadre se bornant à cela, nous ne pouvons, bon gré, mal gré, l'étendre davantage selon nos propres vues et nos désirs particuliers. — On sait maintenant qu'on y trouvera la nomenclature de toutes les pièces nécessaires pour compléter le dossier d'une affaire soumise au ministère et intéressant les fabriques et les communes : chacun peut donc juger dans quelles circonstances il peut avoir à le consulter et à suivre la marche qu'il lui trace.

186. PHILOSOPHIE FONDAMENTALE, par Jacques BALMÈS, *traduite de l'espagnol* par Édouard MANEC, *précédée d'une Lettre approbative* de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans. — 2 volumes in-12 de XVI-444 pages (1852), chez Vaton; — prix : 7 fr.

L'abbé Jacques Balmès est du petit nombre des écrivains qu'on lit toujours avec une ayidité respectueuse, même lorsqu'ils creusent jusqu'aux fondements de la philosophie. Quoiqu'elle s'adresse à moins de lecteurs que le *Protestantisme comparé au Catholicisme* (Voir p. 184 de notre tome IV), et quoiqu'elle nous introduise dans des régions moins facilement accessibles à la pensée, la *Philosophie fondamentale* est loin d'être sans charmes; le talent a trouvé le secret d'y exercer sa magie. On assure que ce livre était le livre de prédilection de son auteur. Ce serait une raison pour y apprê-

hender le fruit ordinaire de la paternité philosophique, l'esprit de système. Mais la foi de Balmès et son humilité l'élevaient trop au-dessus de ces petites choses de notre nature. Il a fait de la philosophie comme on en faisait souvent autrefois, comme il ne s'en fait presque plus aujourd'hui : sans parti pris, à la lumière du christianisme, et dans le seul but d'être utile à la raison de l'homme et à l'Église de Dieu. Voilà pourquoi il voulut étudier les assises inébranlables de nos connaissances. Est-ce à dire que tout doit être article de foi philosophique dans son ouvrage ? Nous ne paraîtrions pas sérieux, si nous le prétendions. Heureux le talent, heureux le génie, quand il parvient à éclairer, après de longs travaux, d'un rayon de la vraie lumière, un seul point du domaine si ténébreux de la philosophie ! Mais qu'il y ait, dans Balmès, des vérités restaurées, exhumées, remises à neuf, — *non nova, sed nove* ; — des vues de génie, des mots lumineux, oui, tout cela s'y trouve certainement, et en abondance. C'est beaucoup plus, c'est surtout beaucoup mieux que d'avoir élaboré une vaste et profonde théorie, puéril plaisir que ce noble et grand esprit devait singulièrement dédaigner. « Qu'on ne m'impute point, s'écrie-t-il, le titre de *Philosophie fondamentale* comme une prétention vaniteuse ! Je ne me flatte pas de fonder en philosophie ; j'ai voulu seulement examiner les questions fondamentales de la philosophie... Il faut empêcher des sophismes que la mode a propagés de s'établir un jour comme principes. Seules, des études fortes et bien dirigées peuvent prévenir ce malheur. Réprimer ne serait pas assez aujourd'hui : étouffons le mal sous l'abondance du bien. » La *Philosophie fondamentale* n'est donc pas seulement une philosophie critique, comme il y en a tant ; c'est aussi une philosophie positive, mais qui, même en ses plus audacieuses hardiesses, ne perd jamais le bon sens. Balmès, en effet, n'oublie jamais qu'il ne faut point philosopher au-delà ni à côté de la nature humaine ; qu'il ne faut point plonger dans le vide pour y chercher le solide et l'inébranlable, ni demander l'être au néant. Il ne se pose pas en révélateur de la vérité philosophique, n'ayant pas sa part des infirmités et des ignorances de la pauvre humanité : c'est un homme comme vous et nous, qui marche avec nous, prudemment, pas à pas, et qui sait quand il côtoie des abîmes. Il s'applique à ne jamais dépasser la ligne au-delà de laquelle la philosophie change de nom pour devenir... ce qu'elle est aujourd'hui dans tant de chaires et dans tant de livres. — Plusieurs, que ces débauches de la pensée ont dégoûtés de la vraie

philosophie, auront été peinés de voir Balmès aborder à son tour ces matières redoutables, et user, à ce travail ingrat, des forces puissantes et que l'ennemi s'était accoutumé à craindre. Voici ce que Balmès leur a répondu d'avance : « Mais pourquoi s'enfoncer en ces abîmes ? Tra-
» vaux stériles ! Efforts perdus et sans résultats ? — Non ! non ! si l'es-
» prit ne trouve point ce que l'on cherche, le résultat n'en est pas
» moins infiniment précieux ; il est à propos de savoir ce que notre
» esprit peut atteindre et ce qui se dérobe éternellement à son orgueil.
» La philosophie tire de cette connaissance les considérations les plus
» élevées... La vraie philosophie peut lutter avec l'erreur à la face du
» soleil : elle n'est pas seulement une irrésistible machine de guerre ;
» elle est la charrue qui féconde le sol après l'avoir déblayé, l'instru-
» ment de paix qui bâtit le temple de la vérité sur les ruines du temple
» de l'erreur (t. II, pp. 39, 40, 247). » Et il faut l'avouer, l'esprit de
Balmès était singulièrement propre à ce travail, de chercher ce que
notre raison peut atteindre et de marquer ce qui se dérobe éternelle-
ment à son orgueil. Il y a eu peu de métaphysiciens de cette trempe. Ce
n'est pas la métaphysique vaste et limpide, éloquente et vivante, de
Joseph de Maistre ; ce n'est pas la métaphysique un peu pénible et mé-
taphorique de M. de Bonald : c'est une métaphysique plus géométrique,
s'il est permis de le dire ; pénétrante et sévère, ferme et audacieuse,
parfois ténébreuse et subtile. Il y a des moments où Balmès vous ra-
vit à de telles hauteurs, que l'intelligence, sans exagération, est saisie
de vertige. Il l'a bien senti lui-même : aussi écrit-il ces belles paroles
à propos de ses recherches sur l'espace, celles précisément auxquelles
nous faisons allusion : « L'espace ! mystère profond, le plus profond
» peut-être de l'ordre naturel qui se puisse offrir à la faible raison de
» l'homme ! Plus on le creuse, plus on le trouve obscur : l'esprit est
» comme submergé dans ces ténèbres que nous supposons placées au-
» delà de la limite des choses, dans les profondeurs incommensurables
» de l'infini. La vérité et le mensonge, l'illusion et la réalité passent
» devant lui sans qu'il les puisse reconnaître. Il forme des raisonne-
» ments décisifs peut-être en d'autres matières, mais sans valeur en
» celle-ci, parce qu'ils sont en opposition avec d'autres qui ne parais-
» sent pas moins concluants. On dirait qu'il a trouvé la limite posée
» par le créateur à ses investigations. Au moment de la franchir ses
» forces le trahissent, il s'évanouit dans ces vaines tentatives ; l'air
» manque ; il est hors de l'élément qui le fait vivre.. Un jour, donc

» et chère espérance ! délivré de ses ténèbres, l'homme verra face à face et sans voiles les secrets de l'éternelle vérité (t. II, pp. 39 et 33). » Voilà Balmès ! philosophe plein de profondeur et de sagesse, prêtre rempli de foi et d'espérance ! Il ne pense pas seulement avec son intelligence, mais aussi avec son cœur. Il n'écrit pas un mot sans avoir en vue le monde de la révélation chrétienne : le métaphysicien n'a pas cessé d'être apologiste. Aussi, quelles profondes et magnifiques paroles ! Par exemple : « La vérité ne peut être *athée* ; ôtez Dieu, plus de vérité ! On lira surtout avec de pieuses émotions le chapitre *Des aspirations de l'âme*, que nous voudrions pouvoir transcrire, ainsi que le beau fragment intitulé : *Triomphe de la religion*. Il semble avoir été pour Balmès la récompense de ses longues et laborieuses recherches sur l'étendue ; l'auteur y démontre, en vertu de ses principes, la possibilité du plus divin de nos mystères.

Maintenant, faut-il donner une analyse détaillée de la *Philosophie fondamentale* ? Ceux qui s'occupent de recherches philosophiques et qui s'y plaisent, voudront la faire par eux-mêmes, et, comme l'a dit Mgr Dupanloup, « se procurer le bonheur de cette belle et grave lecture. » Il suffira aux autres de savoir que Balmès traite d'abord, longuement et admirablement, de la Certitude, ensuite des Sensations, de l'Idée, de l'Étendue et de l'Espace, de l'Être, de l'Unité et du Nombre, du Temps, de l'Infini, de la Substance, de la Nécessité, et enfin de la Causalité, ce qui le met en face de l'erreur prédominante de notre époque, le panthéisme, qu'il discute et confond. La traduction des dernières questions, à partir du Temps, n'est pas encore publiée. — On comprend, rien qu'à ces titres, ce que le vaste regard de Balmès a embrassé d'espace, et ce que sa ferme intelligence a pu aborder. Souvent il ne fait qu'interpréter les scolastiques, dont il a su pénétrer les merveilles ; mais il le fait si bien, qu'on croit les entendre pour la première fois : quels géants, que ces hommes ! Parfois aussi il venge Descartes de ses détracteurs et de ses faux amis, pires que ses détracteurs. Il apprécie pareillement la vraie théorie philosophique de l'illustre abbé Rosmini, digne d'un tel juge ; car il y a plus d'une affinité entre ces deux hautes intelligences. — La question de la certitude est traitée et résolue, dans la *Philosophie fondamentale*, avec une supériorité qui étonne. Il ne s'agit plus ici d'une certitude de convention, spéculative et mutilée : c'est la certitude réelle, pratique, complète ; en un mot, la certitude humaine. Il faut que ces beaux chapitres,

élaborés et condensés, passent en thèse dans tous les cours de philosophie. — Ce qui paraîtra un peu plus faible, ou, pour mieux dire peut-être, un peu moins fort, relativement, dans cet ouvrage, ce sont les considérations sur les idées et sur la parole. Et cependant, quels aperçus à la fois ingénieux et profonds ! Partout, Balmès a le talent de faire penser. Le vrai philosophe ne doit aspirer qu'à cette gloire. — Les vues de l'auteur sur l'espace et l'étendue pourront bien scandaliser, ou du moins effrayer les faibles ; toutefois, il ne faut pas prononcer avec précipitation le mot d'idéalisme ; mais se rappeler à chaque phrase que, dans ces pages, « l'espace est considéré sans aucune des représentations fournies par les sens, dégagé de ce vague mystérieux et sombre » que lui donnent nos rêveries... Rien de plus séduisant que cette philosophie qui réduit le monde à des mouvements et à des figures ; mais aussi rien de plus superficiel. Un coup d'œil jeté sur la réalité des choses fait évanouir le prestige : l'entendement a d'autres exigences que l'imagination. Eh ! quelle noble vengeance il tire de son infidèle compagne, lorsque, l'obligeant à s'attacher à la réalité, il la submerge dans un océan de ténèbres et de contradictions ! Ceux qui se sont moqués des formes, des actes, des forces et autres expressions du même genre employées avec plus ou moins d'exactitude dans les écoles, ignoraient-ils que, dans le monde physique lui-même, tout ne relève pas de nos sens, et que, parmi les phénomènes qui relèvent des sens, il en est qui ne s'expliquent point par de pures représentations sensibles ? Pour se compléter, la physique a besoin d'appeler la métaphysique à son aide (t. II, pp. 87, 117). » — S'il y a, dans la *Philosophie fondamentale*, des pages dont l'élévation saisit d'une sorte de stupeur, il en est aussi où l'on est ravi d'admiration pour la dignité de l'homme, et d'autres où l'on éprouve un attendrissement plein de regrets et de mélancolie. Il n'est plus parmi nous, celui qui traça ces nobles pages, et qu'on aime sans l'avoir connu. Il est mort à la fleur de l'âge, usé par le travail de penser et de vivre. On dirait qu'il a eu le pressentiment de cette fin rapide. « Les jours accordés à l'homme sur la terre sont courts, écrivait-il à propos de la sensibilité active ; nous voyons accourir avec une effrayante rapidité ce moment suprême où l'organisation fragile que nous appelons notre corps doit se dissoudre et laisser l'âme immortelle en présence de l'éternelle réalité. Cet être qui, au dedans de nous, sent, pense et veut, va donc se trouver dans un état nouveau. Quelles seront alors

» ses facultés ? question pleine d'intérêt, question vivante, puisqu'il
» s'agit de nous, et de ce qui sera demain. (t. II, p. 160). » — Il est peu
d'écrivains aussi présents à leurs lecteurs que l'illustre abbé Balmès.
On ne le lit pas, on l'écoute : il est là qui parle. — La lettre de Mgr Dupan-
loup, mise en tête de la traduction de M. Manec, renferme quelques
phrases qu'on se rappelle à chaque page. « C'était un grand et géné-
» reux esprit : il joignait à l'élévation, à la force, à l'étendue des pen-
» sées une admirable rectitude et justesse d'intelligence : ce qui ne se
» rencontre pas toujours. Je conserverai toute ma vie le souvenir des
» rapports personnels qu'il voulut bien avoir avec moi ; je n'oublierai
» jamais ce jeune prêtre, si simple et si noble, si calme et si ferme,
» dont le front découvert et le regard profond révélèrent une de ces
» âmes qui trouvent la sérénité dans la hauteur. » Après avoir ainsi peint
l'homme, le prélat juge l'écrivain et l'ouvrage dont nous parlons. Nous
citons cette appréciation pour abriter la nôtre : « Parmi les serviteurs
» de Dieu qui auront, en ce siècle, laissé dans l'Église une plus chère,
» plus glorieuse mémoire, Balmès demeurera, sans contredit, aux pre-
» miers rangs. Vous savez combien j'ai gémi amèrement de sa mort si
» prématurée et si douloureuse. Aussi j'attendais avec impatience,
» comme une consolation à mes regrets, l'ouvrage dont vous donnez
» aujourd'hui la traduction au public. La *Philosophie fondamentale*, en
» passant dans notre langue par une plume telle que la vôtre, ne peut
» avoir rien perdu de la vigueur, de l'exactitude et de la netteté de
» l'original. Cette lecture, je m'en tiens pour sûr à l'avance, ne fera
» que me confirmer dans la conviction où je suis, que la traduction de
» la *Philosophie fondamentale* est un éminent service rendu à la saine
» philosophie et à la religion. » — La traduction de M. Manec a le mérite
d'une œuvre originale écrite avec une élégante aisance. C.-M. ANDRÉ.

187. **SERMONS INÉDITS** de BERGIER, auteur du *Dictionnaire de théo-
logie*, etc. — 1 volume in-8° de x-476 pages (1852), chez J. Leroux et
Jouby, et chez Gaume frères ; — prix : 5 fr.

Voici que l'abbé Bergier, le savant et infatigable apologiste de la re-
ligion au xviii^e siècle, nous apparaît avec une physionomie nouvelle ;
voici l'abbé Bergier prédicateur ! — M. le curé actuel de Sèvres avait
reçu en héritage de son prédécesseur, avec prière de les faire imprimer,
une vingtaine de sermons manuscrits, tous de la même main. Le
nom de Bergier sur une page de la couverture, les dates des discours

son de Saint-Louis-des-Français à Rome, et Birbès, vicaire général de la Guadeloupe. — Les prélats étrangers morts cette année sont NN. SS. Muray, archevêque de Dublin ; Van Bommel, évêque de Liège ; Fontini, évêque de Fosano, sénateur sarde ; Coppola, évêque d'Oppido, dans la Calabre ultérieure ; Navazio, évêque d'Aquila ; Casadeval, évêque de Vich (Espagne) ; Carrasco Hernando, évêque d'Irica (id.) ; Garcia Lozano, évêque de Salamanque (id.) ; Ortiz y Labastida, évêque de Tarazona (id.) ; Ziegler, évêque de Linz (Autriche) ; Van Groof, évêque *in partibus* de la Canée, vicaire apostolique des Antilles néerlandaises, et Castelli, archevêque de Naxie.

Les *lettres* ont perdu MM. Breton, doyen des journalistes de Paris ; Benjamin Laroche, traducteur de Shakspeare et de lord Byron ; de Bellemare, connu dans la presse sous le nom de Gabriel Ferry, auteur de quelques romans, et l'une des victimes du naufrage de l'*Amazonie* ; Léonard Gallois ; Merle, publiciste distingué ; Constant Berrier, ancien chef de bureau au ministère de l'instruction publique ; de Labouisse-Rochefort, Saint-Edme, Anténor Joly, Napoléon Landais, Bailly de Lalonde ; le baron Walckenaër et Eugène Burnouf, secrétaires perpétuels de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; de Villemarest, auteur des *Mémoires de Bourienne*, et le comte Xavier de Maistre, auteur du *Voyage autour de ma chambre* et du *Lépreux de la cité d'Aoste*, mort à Saint-Pétersbourg à l'âge de 90 ans. Mmes Koch, femme du général de ce nom, auteur des *Mémoires de Masséna* ; Clémence Lalire et Sophie Gay, auteurs de romans ; Eugénie Foa, qui a composé un grand nombre de *Contes* ; enfin la célèbre comtesse Merlin, à laquelle nous devons de curieuses lettres sur la Havane, sa patrie.

Les *arts* ont à regretter Pradier, le comte d'Orsay, Godde, Auguste Famin et Cumberwoth, sculpteurs habiles ; Tony Johannot, Decaisne, Vaillant, Fleury-Richard et Buttura, peintres distingués ; Masquelier, graveur ; de Garaudé et Rigel, compositeurs de musique ; Huvé, architecte, membre de l'Institut.

Les *sciences* ont également des pertes à déplorer. L'Académie des sciences a perdu deux de ses membres, MM. Héron de Villefosse et Fleuriau ; l'Académie de médecine, MM le baron Pasquier, ancien chirurgien de Louis-Philippe ; Dizé, Réveillé-Parise et Castel ; enfin le docteur Elbenberger, naturaliste du Muséum de Paris, mort à Prague en cherchant un antidote.



190. OBSERVATIONS sur le décret de la Congrégation de l'Index, du 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains : Droit d'insurrection, Pouvoir du Pape sur le temporel, Traditionalisme; par M. l'abbé DELACOUTURE, ancien professeur de théologie, chanoine honoraire de Paris. — 1 volume in-8^o de LXIV-298 pages (sans millésime), chez Plon frères; — prix : 6 fr.

Ceci n'est pas un livre formant un tout complet, mais une série de notes recueillies à diverses époques et sur différents sujets, réunies tant bien que mal en un volume, et lancées tout-à-coup au sein de la paix dont nous commençons à jouir, grâce à la sage intervention de nos évêques, comme pour réveiller des luttes mal assoupies. Nous avons lu ces pages avec douleur, et en formant des vœux sincères pour que les écrivains si violemment attaqués ne relèvent pas le gant qu'on leur jette, mais se renferment dans un calme et dans une réserve dignes. Puisse ce volume n'être qu'un coup de tonnerre dans un ciel serein, et ne pas amener l'orage (1) !

Quelle est donc la pensée de M. l'abbé Delacouture ? Il croit voir partout la résurrection des doctrines de M. de Lamennais, dans les journaux et dans les livres, et ce volume est sa protestation ; ou plutôt, c'est une réaction évidente contre ce qu'on a appelé, avec quelque exagération peut-être, les *doctrines romaines*. Voilà le vrai but de ces pages et la seule unité qui s'y montre. M. l'abbé Delacouture dit bien, dans son avant-propos, qu'il ne veut pas entrer dans la question des opinions dites gallicanes et ultramontaines ; et aussitôt il y entre pour contester quelques idées des *Nouvelles observations* dont nous avons dernièrement rendu compte (p. 529 de notre t. XI). Que dire déjà de cet avant-propos ? Il y est parlé de tous et de tout : de Galilée et de l'inquisition, du droit d'insurrection et du régime du moyen âge, de l'ultramontanisme et de l'*Univers*, du traditionalisme et des *Annales de philosophie chrétienne*, des classiques et de M. l'abbé Gaume ; et puis

(1) Cet article était écrit dès le commencement de janvier, et aurait paru dans notre précédent numéro si l'abondance des matières ne nous avait obligés à en retarder la publication. — L'événement n'a que trop montré depuis que nos craintes n'étaient pas sans motif.

encore de Malebranche, de Bacon, de M. de Maistre, etc., etc. C'est un labyrinthe où se perd notre analyse. Peu importe, du reste, car nous retrouverons tout cela dans le cours du volume. Il n'est guère d'idée dans cet avant-propos, qui ne soit reprise plus tard ; ou, pour mieux dire, cet avant-propos lui-même est la reprise en sous-œuvre de toutes les thèses du volume. Après avoir édifié l'ouvrage, l'auteur a voulu en assurer les fondements ; ou encore, si l'on veut, après la lutte, il a fait la revue du champ de bataille, et si quelque ennemi relevait la tête, il lui a donné le coup de grâce. — Il est pourtant dans les pages de cet avant-propos quelques points qui demandent explication. Il y a d'abord un mot malheureux sur Malebranche. On sait que le célèbre oratorien n'a pas entièrement échappé à la peste du jansénisme qui envahit sa congrégation. Huit ans après avoir signé le formulaire prescrit par Alexandre VII, les évêques de France et Louis XIV, il écrivit une déclaration secrète dans laquelle il s'accusait d'avoir agi *contre sa conscience* et rétractait sa signature. Malgré tout ce qu'il a pu écrire dans la suite contre le jansénisme, nous ne voyons nulle part qu'il ait rétracté sa rétractation, et c'en est assez pour qu'il soit permis de formuler un doute sur la pureté de sa croyance. Quoi qu'il en soit, on n'excuse pas Malebranche en disant, avec M. l'abbé Delacouture, que sa répugnance à signer le formulaire et sa rétractation ultérieure viennent de ce qu'il « n'était pas encore suffisamment éclairé sur la question » du fait de Jansénius (p. xxiii). » Est-ce qu'on a le droit de soumettre à l'examen les ordres du Saint-Siège, et n'est-on tenu d'obéir qu'après se les être expliqués à soi-même par une évidence personnelle ? C'est précisément ce que disaient les jansénistes pour le fait de Jansénius, et leur conduite serait justifiée par de tels principes. — Nous aurions voulu encore que M. l'abbé Delacouture évitât pour son compte les exagérations qu'il reproche à ses adversaires. Pourquoi, par exemple, leur refuser le talent ? Pourquoi déprécier M. de Maistre, ce profond penseur, cet admirable écrivain, ce grand caractère, ce chrétien fidèle ! C'est surtout à propos de la *Philosophie de Bacon*, que M. l'abbé Delacouture se déchaîne contre lui. D'abord, ce livre est un ouvrage posthume, et M. de Maistre lui-même a toujours traité d'infidélité la publication de pareilles œuvres. Ensuite, tout est-il faux dans l'appréciation de la philosophie de Bacon ? Le principe de l'observation expérimentale, excellent dans les sciences physiques, ne peut-il pas, transformé en système général de philosophie, conduire

au matérialisme, comme le principe tout individuel de Descartes conduit au rationalisme et au scepticisme ?

Mais laissons tout cela et venons au corps du volume. — Trois opuscules le composent : Observations sur le décret de l'Index du 27 septembre 1851 ; Doctrines de l'*Univers* sur le droit d'insurrection et le pouvoir temporel du Pape ; du traditionalisme et des auteurs classiques. Nous en parlerons successivement.

I. On sait que le décret de la Congrégation de l'Index du 27 septembre 1851 condamne, entre autres ouvrages, le *Manuale compendium juris canonici* de M. l'abbé Lequeux. Or, c'est ce décret qu'attaque M. l'abbé Delacouture ; c'est de cet ouvrage qu'il entreprend la défense. Telle est la double pensée qui ressort de toutes les pages de cet opuscule, pour peu qu'on les dégage des précautions oratoires et des formules de respect dont l'auteur a soin de l'envelopper. Qu'on en juge plutôt. Après un éloge personnel de M. l'abbé Lequeux, éloge auquel nous nous associons sans hésiter, viennent les observations sur le décret qui condamne son livre. 1° Dans cette condamnation sont enveloppés les évêques qui avaient adopté le *Manuel* pour l'enseignement de leurs séminaires. — On sait que cette insinuation n'est pas nouvelle. Quand elle fut mise au jour, pour la première fois, par des journaux impies, plusieurs évêques protestèrent ou firent protester, et déclarèrent qu'ils s'étaient servis de cet ouvrage faute de mieux, et qu'ils l'avaient modifié sur plusieurs points. Mais qu'importe ? on continue à se faire l'écho de la *Presse*, et on veut que plusieurs évêques soient atteints du même coup qui a frappé M. l'abbé Lequeux. Quel intérêt a-t-on donc à persuader au monde que l'enseignement d'un grand nombre de nos séminaires a pu être en opposition avec les principes de Rome ? — 2° Que penseront MM. Cousin, Vacherot et les auteurs de tant de mauvais livres condamnés, que penseront leurs partisans, lorsqu'ils verront également mis à l'index l'ouvrage d'un ecclésiastique pieux et savant ? N'est-il pas à craindre qu'ils ne viennent à s'imaginer qu'il suffit, pour encourir la censure de l'Index, de se tromper sur quelque point controversé (p. 5) ? — Nous reprenons la question pour notre compte, et nous demandons : Oui, que penseront-ils, lorsqu'ils verront un prêtre leur insinuer qu'une sentence du tribunal de l'Index peut avoir été rendue contre tout droit, contre toutes les règles tracées par Benoît XIV, comme on le dit plus bas, par suite d'une mesquine intrigue qui avait pour but de substituer au Manuel de M. l'abbé Le-

queux un autre Manuel, comme on le fait entendre dans la note de la p. 19, contre les principes de la sagesse et de la prudence qui auraient dû faire comprendre aux juges qu'ils allaient donner une impulsion nouvelle au zèle intempérant de quelques écrivains? Que penseront-ils, lorsqu'ils entendront répéter avec insistance que les décrets de l'Index n'obligent pas en France, d'où ils concluront qu'il n'en faut tenir aucun compte; qu'il ne suffit pas qu'un décret soit affiché au Champ-de-Flore pour qu'il devienne une loi dans l'Église, mais qu'il n'a ce caractère que lorsqu'il est promulgué par les évêques, ce qui, pour eux, voudra dire qu'il n'a en lui-même aucune autorité? Oui, que penseront-ils? Sera-ce le dernier décret, ou cette polémique imprudente qui « affaiblira l'impression produite par ceux qui avaient précédé (p. 5)? » Quoi! il n'est permis à personne, en France, d'attaquer la chose jugée, et il sera permis d'incriminer une sentence rendue par un tribunal autrement auguste? Que devient le respect? que devient l'autorité? Et ici nous n'exagérons pas : nous ne croyons pas à l'infailibilité des Congrégations romaines. Pour tous les catholiques, l'Église seule est infailible, et, pour un grand nombre, le Pape aussi parlant *ex cathedra*. Or, cette infailibilité est personnelle et non transmissible. Mais nous croyons que le Pape ayant déclaré que les réponses et les décrets des Congrégations romaines doivent avoir la même autorité que s'ils émanaient de lui directement et immédiatement (23 mai 1846), c'est une obligation pour tous les catholiques de s'y soumettre en conscience, et surtout de ne jamais les exposer au mépris d'un public incrédule.

II. Comme nous l'avons dit, M. l'abbé Delacouture combat en second lieu les doctrines de l'*Univers*. Or, ces doctrines, il les réduit à deux points : droit d'insurrection, droit des Papes sur le temporel des rois. C'est moins au journal cependant qu'il emprunte les principes et les textes incriminés, qu'à l'ouvrage de M. du Lac, l'*Église et l'État*, dont nous avons entretenu nos lecteurs (p. 121 du présent volume). Les attaques de M. l'abbé Delacouture n'ont en rien modifié notre opinion sur cet ouvrage, et nous maintenons notre premier jugement. Sans vouloir incider sur les détails, ce qui serait infini, nous persistons à dire qu'on ne peut reprocher à ce livre que l'inopportunité, des formes trop dures contre les gallicans, quelque chose de trop absolu dans le fond des idées, et surtout la prétention de transformer en dogme de l'Église la théorie du droit indirect sur le temporel des peuples et des rois. Mais nous disons encore qu'au point de vue du droit d'insurrec-

tion, il y a loin des idées de M. du Lac (qui ne sont, après tout, que celles de Suarez, si bien que, p. 28, M. l'abbé Delacouture met sur son compte des paroles qui sont du grand théologien) au système de M. l'abbé Martinet. De plus, il y a injustice à reprocher à M. du Lac d'avoir rendu fréquents les cas d'insurrection, lorsqu'il répète à satiété que ces cas sont « exceptionnels et excessivement rares, » que les exceptions des théologiens confirment la règle : « La révolte n'est jamais » permise (t. I, p. 80, 90). » Mais cette règle n'a-t-elle aucune exception? Est-ce un crime de dire « qu'il y a eu des résistances légitimes, » qu'il y en a eu d'héroïques (t. I, p. 103)? » Ceci serait vrai d'une résistance à la Convention ou au socialisme. Condamne-t-on la Vendée? Condamne-t-on le principe de la Ligue? Défions-nous des théories trop absolues. -- Quant aux rapports des deux puissances, posons d'abord en principe qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre dans leur domaine propre. M. du Lac a un chapitre tout entier pour prouver cette indépendance réciproque, et, quoi qu'en dise M. l'abbé Delacouture (p. 50), il peut ensuite subordonner l'une à l'autre sans la moindre contradiction. Proclamer l'indépendance absolue des deux puissances, c'est bientôt dit en théorie, mais, en fait, que de difficultés! Elles peuvent rarement vivre séparées; d'ailleurs, ce n'est pas l'ordre. Elles entrent donc nécessairement en relations. Or, en cas de conflit, laquelle doit prévaloir? Et nous voyons, en effet, qu'à part des cas exceptionnels, lorsque le pouvoir temporel n'est pas subordonné au spirituel, c'est le contraire qui a lieu. L'Église a toujours eu et aura toujours une certaine action indirecte sur le temporel. Maintenant, dans quelle mesure? Tout dépend du temps et des circonstances. A part la déposition des rois, évidemment impossible sous les empereurs païens, l'Église n'agissait-elle pas aussi réellement qu'au moyen âge sur la société temporelle, dont elle changeait entièrement la constitution? Au moyen âge cette action fut complète, pour diverses causes, parmi lesquelles il ne faut pas oublier le droit du temps que reconnaît M. du Lac, quoique avec trop peu d'insistance. Aujourd'hui tout est changé, et nul, pas plus M. du Lac que M. l'abbé Delacouture (t. I, p. 300), n'attribue à l'Église les mêmes droits qu'autrefois sur le temporel des rois et des peuples. Mais elle conserve toujours son pouvoir *directif* qu'aucun catholique ne peut lui refuser, et qui peut avoir, en certains cas, d'énormes conséquences temporelles. Quant au pouvoir de *jurisdiction*, que M. l'abbé Delacouture accuse à tort M. du Lac (p. 119) d'avoir confondu avec

le pouvoir *directif* (tom. I, p. 296), le possède-t-elle toujours? On peut répondre, non, avec Bossuet; car, à moins d'une décision contraire de l'Église, il n'est pas peut-être une seule opinion de ce grand évêque qu'on n'ait droit de soutenir sans blesser la foi ni la raison. Mais on peut répondre, oui, avec Suarez et tant d'autres, sans encourir les anathèmes de l'Église. Le mieux cependant, nous le reconnaissons volontiers, est de ne pas soulever devant le public ces questions inopportunes, mais de s'en remettre à la sagesse de l'Église, qui « saura toujours, » comme nous le disions il y a quelques mois (p. 123), accomplir sa » mission dans ce monde, éclairer la conscience des fidèles, régler tour » à tour leur obéissance aux souverains et leur résistance, passive ou » plus ou moins active, à des lois iniques. » Mais, quelque opinion qu'on embrasse, c'est un devoir pour tout catholique de respecter et de défendre la conduite de l'Église et de ses grands Papes au moyen âge; devoir d'autant plus aisé à remplir aujourd'hui, que les protestants eux-mêmes nous en donnent l'exemple. Or, le remplit-on en appelant *dangereuse* (p. 52) la doctrine du pouvoir des Papes sur le temporel, doctrine que les Papes ont professée? en taxant d'*erreur* « les idées et les raisonnements de Grégoire VII ou de Boniface VIII dans plusieurs de leurs lettres et bulles (p. 256)? » en accusant saint Pie V d'*avoir provoqué des mesures de rigueur contre le clergé et les catholiques par la bulle qu'il lança contre Élisabeth d'Angleterre* (p. 268)? en ayant toujours à la bouche des paroles amères pour qualifier le rôle de nos grands pontifes du moyen âge, saint Grégoire VII, Boniface VIII, et jamais un mot pour flétrir un Henri IV, un Philippe-le-Bel? Enfin, est-il bien respectueux pour le Saint-Siège d'opposer les dernières bulles de Grégoire XVI et de Pie IX à ses adversaires, en les accusant d'y contredire, lorsque ceux-ci pourraient répondre par d'autres bulles émanées des pontifes du moyen âge? Car, à le prendre dans un sens trop absolu, la contradiction qu'on veut trouver entre la doctrine de ses adversaires et celle de Grégoire XVI, se trouverait aussi entre ce Pape et ses prédécesseurs. Or, qui a raison de Grégoire XVI ou de saint Grégoire VII? Si on les suppose en contradiction et qu'on décide, pourquoi alors invoquer l'autorité du Pape? C'est à la sienne propre qu'on s'en rapporte. Ne vaut-il pas mieux dire que les deux doctrines sont parfaitement conciliables entre elles, et toutes deux soutenables à différents points de vue? — Nous aurions encore bien des choses à dire sur cette partie du livre; mais nous nous apercevons que cet article est déjà bien long, et

pourtant il nous faut encore y ajouter quelques mots sur le traditionalisme.

III. Avant toute analyse et toute discussion, posons quelques principes. Suivant nous, le système traditionaliste, légitimement entendu et dégagé de toute exagération, se réduirait aux points suivants : 1° Nécessité d'une fécondation extérieure pour que l'intelligence ne reste pas éternellement à l'état stérile ; 2° nécessité d'une révélation pour la mise en possession des idées de Dieu et de devoir moral ; 3° nécessité de prendre la révélation pour point de départ et pour règle des spéculations philosophiques. Or, nous l'avouons, de tels principes nous paraissent fort soutenables. Ici, nous ne nous pronouçons pas sur le grand problème de l'origine des idées, dont la solution nous paraît impossible ; nous acceptons seulement comme un fait la nécessité d'une fécondation extérieure par la parole sociale pour que l'âme naisse à la vie de l'intelligence. Mais, d'un autre côté, nous croyons que le système de Descartes, qui se renferme dans l'individu et s'isole de la société, est faux et dangereux. Est-ce à dire que nous condamnons à l'impuissance la raison humaine ? Non, sans doute : la raison est capable par elle-même de trouver des idées par voie de rapport et de conséquence ; de découvrir les erreurs sur Dieu et sur la morale naturelle qu'elle aurait puisées dans le milieu social, lorsqu'une fois elle est en possession des idées de divinité et de devoir. Y aurait-il identité entre ces principes et les doctrines condamnées de M. de Lamennais ? Non, car les vrais traditionalistes admettent la tradition comme moyen nécessaire de connaissance et non comme principe de certitude ; ils ne croient pas à son infailibilité en dehors de l'autorité de l'Église ; ils reconnaissent qu'il y a droit et devoir pour la raison à le contrôler et à en peser les motifs de crédibilité. Faisons cependant ici une distinction : l'homme élevé au sein du christianisme a la foi par habitude et par grâce, et s'il peut s'en rendre compte, il ne doit jamais la déposer pour la reprendre ensuite par voie de raisonnement. Mais, pour l'homme qui ne croit pas ou dont la foi est erronée, c'est un devoir d'examiner, et sa raison est capable, Dieu aidant, de le conduire à la vérité. Cette distinction est nécessaire, car la vérité a des droits que n'a pas l'erreur ; puis n'oublions pas la grâce, dont il n'est jamais permis de faire abstraction.

Nous opposons hardiment ces principes des vrais traditionalistes aux principes fictifs ou exagérés que leur prête M. l'abbé Delacouture,

(p. 84, 85, 86). Nous ne rejetons pas toute distinction entre la philosophie et la théologie : pour nous, comme pour lui, l'une procède par autorité, l'autre par raisonnement ; mais nous ajoutons que l'une et l'autre prennent en dehors d'elles-mêmes leur point de départ, et que toutes les deux doivent se renfermer dans les limites de la vérité révélée.

Et maintenant nous ne discuterons pas les nombreux passages que cite M. l'abbé Delacouture à l'appui des principes qu'il prête aux traditionalistes (pp. 87-99). Contentons-nous de quelques observations générales. — 1^o Dans ces passages, deux évêques sont en cause : Mgr l'Archevêque de Bordeaux, qui a si hautement approuvé les *Études philosophiques* de M. Auguste Nicolas, incriminées par M. l'abbé Delacouture, et surtout Mgr l'Évêque de Montauban, dont les *Lettres à M. Saisset* ont fourni un grand nombre de citations. C'est ainsi que plus loin, combattant les idées de M. l'abbé Gaume sur l'enseignement des auteurs païens, il attaque la lettre de Mgr l'Évêque de Langres aux professeurs de son petit séminaire (p. 202). Or, nous le demandons, un tel procédé est-il convenable, surtout lorsqu'on accuse soi-même les autres de manquer de respect pour les évêques ? 2^o Parmi les ouvrages attaqués, il en est qui jouissent parmi les catholiques d'une estime bien méritée et qui ont produit les fruits les plus heureux dans les âmes. Nous avons parlé des *Études* de M. Nicolas. Ce n'est pas la première fois que M. l'abbé Delacouture lance contre cet ouvrage une attaque publique. Déjà il avait insinué que le concile de Rennes l'avait eu en vue dans un de ses décrets. Ce fut alors que Mgr l'Archevêque de Tours, tant en son nom qu'au nom de ses vénérables collègues, protesta hautement contre cette insinuation, et ajouta : « Nous faisons des vœux » pour que ce grand travail continue à produire le bien qu'il a déjà » opéré, et dont, pour ma part, j'ai eu les preuves les plus consolantes. » Ce démenti et cette apologie n'auraient-ils pas dû inspirer plus de réserve (1) ? Nous pourrions parler encore des *Conférences* du Père Ventura qui ont attiré, comme chacun sait, ce que Paris renfermait de plus distingué, et qui, depuis, répandues par la voie de l'impression, n'ont pas cessé d'opérer les effets les plus salutaires. Qui pousse donc M. l'abbé Delacouture à déconsidérer aux yeux du monde les ouvrages

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, l'*Année de la Religion* publie le texte d'un bref du souverain Pontife qui, en envoyant à M. Auguste Nicolas la croix de Pie IX, lui donne ce glorieux témoignage qu'il a *bien mérité des lettres, et, qui plus est, de la religion*. — Un pareil éloge et une pareille récompense consolent de bien des attaques et font oublier bien des contradictions.

dont nous tous, prêtres, nous conseillons la lecture à ceux que nous voulons ramener à la foi ? 3° Au moins, lorsqu'on accuse, ne faudrait-il pas calomnier. Or, plusieurs des passages incriminés sont irrépréhensibles ; d'autres sont tronqués et présentent, dans l'original, un sens tout différent ; d'autres enfin sont cités à l'appui d'une thèse diamétralement opposée aux doctrines de l'auteur. Pour ne citer qu'un exemple, nous ne comprenons pas pourquoi M. l'abbé Delacouture s'obstine à transformer en Lamennaisien le P. Ventura qui, le premier, en 1830, s'éleva contre les doctrines de l'*Avenir*, qui déjà avait publié un ouvrage contre le système philosophique de M. de Lamennais, et qui n'a pas cessé depuis de le combattre. Il nous serait facile d'extraire des *Conférences* elles-mêmes des propositions dont chacune serait la contradictoire des principes philosophiques qu'on lui suppose. Presque tous les auteurs attaqués par M. l'abbé Delacouture ont protesté et protestent encore tous les jours contre de telles incriminations : pourquoi s'obstiner à en faire malgré eux des Lamennaisiens ? Soyons justes pourtant : M. l'abbé Delacouture n'est pas le premier coupable dans cette affaire : il s'est fait simplement l'écho du P. Chastel, auquel il a emprunté presque toutes ses citations, sans se mettre lui-même en grands frais de recherches.

Et maintenant, nous passerons vite sur la discussion à laquelle l'auteur soumet tous ces textes. Il les étudie au point de vue philosophique et au point de vue théologique. Sous le premier rapport, sa thèse est la contre-partie de celle de M. de Bonald. Nous préférons de beaucoup la théorie du grand philosophe. Au point de vue théologique, il cherche à établir de nombreuses oppositions entre les principes des traditionalistes et la doctrine des théologiens. — 1° Rapports de la foi et de la raison. Laquelle doit précéder ? La foi, disent les uns ; la raison, répond M. l'abbé Delacouture. En fait, la foi précède toujours la raison ; dans l'ordre de discussion, la raison précède la foi, mais ce n'est qu'une abstraction, à moins qu'il ne s'agisse de ramener un incrédule. Et encore, même ici, que de principes communs qui sont l'héritage et non la conquête de la raison ! — 2° Connaissance des premiers principes. Dans ce paragraphe, beaucoup d'autorités sont citées, dans lesquelles il n'est question, selon nous, que de l'homme développé, de l'homme dans le milieu social, c'est-à-dire dans son état normal et naturel. Et puis c'est toujours l'argument : pour être enseigné, il faut savoir quelque chose. Mais ce quelque chose, qu'est-ce, puisqu'on n'en

a pas conscience ? et ce quelque chose, comment le sait-on ? C'est reculer la difficulté sans la résoudre ; c'est dire : pour savoir, il faut déjà savoir, — véritable cercle vicieux. — 3^o De l'idolâtrie. Est-elle un crime ou une erreur ? L'un et l'autre, croyons-nous, et nous ne partageons pas la pensée de ceux qui n'y verraient qu'un crime. Sous ce rapport, nous serions d'accord avec M. Delacouture, s'il voulait admettre, toutefois, que l'erreur n'est qu'une vérité dont on abuse, et qu'on trouve dans les fables des traces plus ou moins claires des traditions primitives. — 4^o Distinction de la philosophie et de la théologie. Nous avons déjà dit sur ce point notre pensée. Pour nous, comme pour saint Anselme, la philosophie sera toujours *fides quærens intellectum*. Ici M. l'abbé Dalacouture a eu une malheureuse inspiration. Il cite des décrets du concile de Rennes et d'Avignon qui auraient condamné le traditionalisme. Quel traditionalisme ? Sans doute celui des *Études philosophiques* et des *Annales de philosophie chrétienne*, qui lui ont fourni un grand nombre de citations. Or, nous avons dit ce que Mgr l'Archevêque de Tours lui a répondu au sujet de M. Nicolas. Quant aux *Annales*, le même prélat a donné au directeur l'assurance qu'il n'avait été question d'elles ni *directement ni indirectement* dans le décret du concile de Rennes. Il ajouta même que, dans les conversations particulières, on avait parlé plusieurs fois des services que les *Annales* ont rendus à la cause catholique, et de l'utilité qu'elles offrent aux ecclésiastiques qui veulent s'instruire et défendre la cause de l'Église (Voir *Annales*, t. XLIV, p. 296). A qui en veut donc M. l'abbé Delacouture, et pourquoi cherche-t-il à déprécier des travaux et des ouvrages si fort approuvés de plusieurs de nos évêques ? — Et ici, voulons-nous nous rendre responsables de toutes les exagérations et surtout des erreurs que peuvent renfermer les œuvres dont nous avons entrepris la défense contre des attaques qui nous semblent injustes ? Dieu nous en garde ! Ainsi, nous n'aimons pas qu'on injurie notre vieux clergé français qui a su porter sa foi jusqu'à l'héroïsme du martyr ; nous n'aimons pas qu'on accuse avec tant d'obstination l'enseignement de nos séminaires et de nos écoles de philosophie ; nous condamnons, en un mot, tous les excès auxquels conduisent trop souvent les entraînements de la polémique contemporaine. Hélas ! c'est la nature de l'esprit humain de pousser tout à l'extrême. En France surtout, nous sommes ainsi faits que nous ne savons jamais nous arrêter au point que la sagesse indique. Bien que nous n'aimions pas le livre de M. l'abbé

Delacouture, nous en bénirons pourtant la publication, s'il peut nous ramener tous dans la voie de la modération et de la prudence, en nous prouvant que l'exagération des meilleurs principes entraîne toujours une réaction contraire, et compromet ainsi la défense et le triomphe de la vérité.

U. MAYNARD.

191. ANALYSE DES CONFÉRENCES *prêchées* par Mgr l'ÉVÊQUE d'AMIENS dans sa cathédrale, pendant l'Avent de 1851, et recueillies dans l'Ami de l'ordre. — In-12 de 144 pages (1852), chez Lenoel-Hérouart, à Amiens.

Le plan, les principales idées et même quelques-uns des riches développements de ces conférences, nous étaient déjà connus. En 1835 et années suivantes, Mgr de Salinis publia dans l'*Université catholique* le programme et l'introduction générale d'un Cours sur la religion considérée dans ses bases et dans ses rapports avec les objets divers des connaissances humaines. Dieu, disait-il, Jésus-Christ, l'Église, ces trois mots résument toute l'économie de la religion; et à ces trois grands objets correspondent trois degrés d'erreur : l'athéisme, le déisme, l'hérésie. Un Cours sur la religion considérée dans ses bases, devra donc établir l'existence de Dieu, contre les athées; la mission divine de Jésus-Christ, contre les déistes; l'autorité de l'Église, contre les hérétiques. Or, ce sont les conférences relatives à la mission divine de Jésus-Christ qui ont été prêchées par Mgr l'Évêque d'Amiens dans sa cathédrale, pendant l'avent de 1851.

La première conférence est purement préliminaire. Elle roule sur le mode par lequel l'autorité de l'Église se manifeste aux catholiques. Le prélat y démontre que l'examen n'est pas, pour le catholique, la condition essentielle d'une foi raisonnable, qu'il n'a pas à traverser le doute pour arriver à la certitude, qu'il lui suffit de l'autorité de l'Église qui, comme toute société véritable, et seule entre toutes les sociétés religieuses, s'affirme elle-même et se défend par cette seule affirmation. — Pour démontrer la mission divine de Jésus-Christ, l'orateur se transporte sur le Calvaire, centre de la religion et de l'histoire du monde; et là, embrassant tous les siècles, il fait voir que les temps qui ont précédé Jésus-Christ, l'âge qui l'a vu, les temps qui l'ont suivi, rendent également témoignage à sa divinité : *Christus heri, hodie, ipse et in sæcula*. Avant Jésus-Christ, nous trouvons un double passé, une double tradition. C'est d'abord le peuple juif et sa tradition authentique, conservée

toujours pure dans son sein. Toute l'existence de ce peuple unique dans l'histoire, est liée à un livre dont l'authenticité et la véracité sont hors de toute contestation sérieuse; à un livre qui n'est pas marqué d'un seul des caractères essentiels des œuvres de l'homme : l'imperfection, le fini, et qui porte, au contraire, les caractères visibles de la raison de Dieu : l'unité, l'universalité. Or, à la clarté de la Bible, on voit, d'un côté, que Jésus-Christ est le terme nécessaire de la miraculeuse existence du peuple juif; et, de l'autre, que les prophéties qu'elle renferme, prophéties de tout point incontestables, le proclament à l'avance le rédempteur promis et le Dieu de l'univers. C'est au sein de l'antiquité profane que nous trouvons le second passé, la seconde tradition. — Avant de se jeter au sein du monde païen, Mgr de Salinis tourne habilement l'écueil contre lequel est venu se briser M. de Lamennais; puis il l'étudie à un double point de vue : l'état du monde à l'époque de sa renaissance par le christianisme, lui manifeste la profondeur de la chute originelle et la nécessité de l'œuvre de régénération réalisée par Jésus-Christ; et, de plus, ses traditions, altérées, incertaines, dans ce qu'elles ont d'uniforme, de constant, lui offrent une nouvelle confirmation des traditions de la société juive. — Si maintenant nous jetons les yeux sur l'époque qui a vu Jésus-Christ et les Apôtres, nous trouvons des preuves plus décisives encore : ce sont les faits miraculeux et divins par lesquels ils ont manifesté leur mission, et dont la certitude repose sur trois grands témoignages : des évangélistes, des martyrs, du monde converti. — Enfin, parcourons la période qui s'est écoulée depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, et nous verrons : 1^o que le jugement solennel par lequel l'époque contemporaine reconnut sa mission divine, a été sanctionné d'âge en âge par la portion la plus éclairée de l'humanité; 2^o que l'existence du christianisme, après les épreuves qu'il a traversées, est un miracle aussi évident que les miracles primitifs par lesquels il prit possession du monde : il triomphe, en effet, tour à tour et simultanément de trois choses qui ont usé toutes les œuvres humaines : la force, l'erreur et la corruption. — Mgr de Salinis n'a fait qu'ébaucher cette dernière étude, comme pour rendre plus ardent notre désir d'entendre ou de lire ces belles conférences, dans lesquelles on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la grandeur du plan, ou de la richesse des développements, ou de la magnificence du langage.

192. LA CASERNE ET LE PRESEYTTÈRE, contes et récits, par M. Anatole DE SÉGUR, maître des requêtes au conseil d'État, auteur du Di-

manche des soldats. — 1 volume in 18 de iv-253 pages (1853), chez Sagnier et Bray ; — prix : 60 c.

Nous avons déjà rendu compte (tome XI, p. 12) du *Dimanche des soldats*, rappelé dans le titre qu'on vient de lire. A la fin de ce volume, l'auteur s'engageait à continuer auprès des soldats « le métier de con- » teur, si son premier essai atteignait son but, à savoir : de les amu- » ser, de les instruire et de les porter doucement à l'amour et à la » pratique de la religion, la seule chose vraiment indispensable en ce » monde. » Ce but, on peut dire qu'il l'a complètement atteint. Aussi sommes-nous plus enchantés que surpris de voir paraître aujourd'hui *la Caserne et le Presbytère.* — Pour commencer par le commencement, ce titre est piquant, et l'on est curieux de savoir comment va se faire ce rapprochement de l'uniforme et de la soutane. Rien de plus simple et de plus naturel. Sept ou huit soldats d'un des forts qui environnent Paris se promènent un soir dans la campagne ; l'*Angelus* qu'ils entendent sonner à l'église d'un village voisin, leur rappelle des souvenirs d'enfance, les émeut vivement, et les voilà qui se dirigent vers le modeste temple ; ils rencontrent le bon curé qui les y introduit, leur laisse faire une courte prière et les invite à venir passer quelques instants à son presbytère. La conversation s'engage, et, comme elle paraît trop courte, on revient le lendemain, puis les jours suivants, et l'on continue ainsi jusqu'à ce que le changement de garnison vienne mettre fin à ces édifiantes réunions, non sans faire couler de part et d'autre des larmes sincères. — Tel est le cadre du livre. Quant à ce qui le remplit, ce sont des contes, des récits historiques ou d'imagination, des exemples et des conseils, qui sont surtout intéressants et pratiques, des observations, des causeries, des physionomies de soldats chrétiens copiés d'après nature. « Acceptez ce livre avec confiance, » dit l'auteur en s'adressant à ceux pour lesquels il l'a composé, ac- » ceptez-le comme le cadeau d'un ami dévoué, qui vous connaît et qui » vous aime... ; puissiez-vous y puiser quelques bonnes inspirations !... » puisse-t-il contribuer à renverser des préjugés si puissants, il y a » quelques années, déjà si ébranlés aujourd'hui, qui tiennent encore » beaucoup d'entre vous éloignés de la pratique de leurs devoirs de » chrétiens (pp. iii et iv). » En formant le même vœu que M. Anatole de Ségur, nous oserons aller plus loin que lui, et nous ne croyons pas être téméraires en prédisant à son second ouvrage en faveur des soldats, un succès au moins égal à celui qu'a obtenu le premier.

215. LA VIE DE SAINT LOUIS racontée à la jeunesse, par M. J. Jacques PORCHAT. — 1 volume in-48 de viii-196 pages plus le portrait de saint Louis (1853), chez Bonnaud et Droz; — prix : 1 fr.

Cette petite histoire de saint Louis est puisée aux meilleures sources, bien narrée, bien écrite, on ne peut plus intéressante pour de jeunes lecteurs. Nous regrettons seulement que M. Porchat, malgré la foi qui l'inspire et le culte pieux qu'il a voué à son héros, ait cru devoir, en deux ou trois endroits de son livre, transporter les idées modernes dans le siècle de saint Louis. C'est ainsi qu'il nous parle (p. 61) des « mesures violentes » où Grégoire IX et Innocent IV voulurent engager le saint roi, et des maux que l'*ambition* de ces Papes causa en Allemagne et en Italie. Ailleurs, traitant de la conduite de saint Louis envers les juifs, les hérétiques et les blasphémateurs, il l'accuse de s'être « laissé égarer par les fausses idées de son temps (p. 158) » et d'avoir « payé tribut à l'erreur commune du moyen âge (p. 160). » — Ce livre n'a pas assez d'importance pour que nous entrions ici en discussion. Nous demanderons seulement à M. Porchat ce qui l'obligeait, s'adressant à des enfants, à soulever de tels problèmes.

C. MILLÉ.

—————
Nous nous faisons un plaisir de reproduire la lettre suivante pour l'édification de nos lecteurs.

« Monsieur le Rédacteur,

« Sur le point de quitter le monde et de revêtir l'habit de novice de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, je viens solliciter de votre bienveillance un service à titre de confrère, et surtout à titre de chrétien.

» Je ne suis qu'un de ces obscurs hommes de lettres dont la postérité confondra le nom dans un juste oubli. Cependant, mon âge m'ayant, à défaut de mon mérite, concilié la faveur du public et les encouragements de la critique, j'ai eu des lecteurs. Je dois donc à ceux qui m'ont accordé leur sympathie, comme à ceux qui m'ont refusé la leur, je me dois à moi-même un désaveu formel de tout ce que mes écrits renferment de pensées contraires à l'orthodoxie de la foi catholique. Ce désaveu venant de ma détermination, soyez donc assez bon, Monsieur le Rédacteur, pour annoncer dans votre estimable journal que M. Félix Martin, auteur d'une *Histoire de la guerre de Hongrie en 1848 et 1849*, et de quelques autres brochures historiques, entre au couvent de Flavigny, à l'âge de vingt-deux ans, pour y prendre l'habit de novice de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

» Agréez, etc.

FÉLIX MARTIN. »

Suresnes, 21 janvier 1853.

 AUTORITÉ DE L'ÉGLISE

TOUCHANT LA PROHIBITION DES MAUVAIS LIVRES.

Le mandement publié par Mgr l'Évêque de la Rochelle et de Saintes pour le carême dernier traite un sujet qui doit avoir pour nos lecteurs un intérêt tout particulier. — Nous leur offrons donc, avec reconnaissance pour le prélat, de longs extraits de cette remarquable Instruction pastorale, sur laquelle ils aimeront à réfléchir, et qu'ils s'empresseront, nous n'en doutons pas, de faire lire à ceux qui les entourent.

Les fruits de salut que ce mandement a portés dans le diocèse de la Rochelle, où un nombre considérable de mauvais livres vient d'être détruit, nous sont un garant de ceux qui se produiront ailleurs. Puissent les personnes qui possèdent des ouvrages contre la foi, contre les mœurs, des romans illustrés, des brochures, productions détestables, qui exercent sur les masses un si funeste empire, en bien comprendre le danger, et ne pas hésiter à les sacrifier !

« Les ennemis de la foi et des mœurs, dit Mgr l'Évêque de la Rochelle et de Saintes, comme s'ils avaient fait un pacte avec l'enfer, mettent tout en œuvre pour donner à leurs funestes écrits une circulation plus efficace, plus prompte et plus universelle. Les ouvrages de longue haleine, les abrégés, les libelles, les journaux, les feuilletons, la prose, la poésie, la caricature, la controverse, les sciences divines, naturelles, ecclésiastiques, comme la peinture, la gravure, la lithographie, tout sert à la perte des âmes. L'éternel ennemi du genre humain a ses messagers qui, sous le nom de *colporteurs*, vont semer dans les villages et les hameaux les plus reculés ces œuvres meurtrières qui, sans eux, n'y eussent jamais pénétré. Il est donc de notre devoir de prémunir contre un si grand danger les âmes que le Ciel nous a confiées, et dont nous aurons à répondre devant Dieu. — Les ennemis de la foi et les libertins refusent à l'Église le droit de condamner leurs écrits : et ils s'irritent contre elle, semblables, selon saint Augustin, à ces malades que la fièvre rend furieux, et qui s'emportent contre le médecin qui veut les guérir : *Febris phreneticæ insanientes in medicum*. Montrons-leur donc que ce droit exercé par l'Épouse de Jésus-Christ est fondé sur la sainte Écriture ; qu'il a été exercé par elle dans tous les siècles chrétiens ;

qu'il est justifié par les maximes et la conduite des sages du paganisme lui-même ; quel'hérésie ne saurait le flétrir sans se condamner ; qu'enfin l'exercice de cette autorité salutaire est réclamé par les intérêts les plus impérieux des particuliers, de la famille, de la société et de la patrie.

» I. Ceux qui contestent à l'Église le droit d'interdire les livres contraires à la foi et aux bonnes mœurs, peuvent-ils nier que Jésus-Christ ait frappé de ses anathèmes tous ceux qui scandalisent leurs frères ? Ce divin Sauveur n'ajoute-t-il pas qu'il vaudrait mieux être précipité au fond de la mer avec une meule de moulin au cou, que d'être une occasion de péché pour le dernier des hommes (1) ? Tel est l'enseignement que Jésus-Christ a confié à son Église, en l'établissant la colonne et l'appui de la vérité. Or, elle ne peut accomplir en cela sa mission divine qu'autant qu'elle éloignera ses enfants de toute doctrine pernicieuse, annoncée de vive voix ou consignée dans des livres. C'est à elle qu'il appartient de nous dire : Ne lisez pas cet ouvrage : la pureté de votre cœur ou celle de votre foi y serait exposée. Et quand l'Église a parlé, nous devons nous soumettre à sa décision, sous peine d'être mis au rang des païens et des publicains (2) : parce qu'elle parle au nom de celui qui lui a dit : Je vous charge de prêcher aux divers peuples de la terre tous les enseignements que je vous ai donnés (3). — Cette autorité de l'Église n'a jamais été contestée par ses vrais enfants. Fénelon publie un livre où se glissent quelques erreurs : ce livre est condamné par le Saint-Siège, et l'auteur veut être le premier à publier en France cette condamnation, en y rappelant la prohibition de lire cet ouvrage. Les novateurs tiennent une tout autre conduite : ils nient à l'Église le droit de prononcer un jugement sur les écrits pernicieux ; et, dans tous les cas, ils se croient toujours plus instruits et plus habiles qu'elle, pour discerner ce qui est bon ou mauvais, vrai ou faux. — Quant à vous, N. T.-C. F., loin de disputer à l'Église les droits que lui a donnés le Fils de Dieu, vous recevrez toutes ses décisions comme autant d'oracles du Ciel. Vous ne trouverez pas étrange qu'elle vous interdise la lecture des livres contraires aux bonnes mœurs, puisqu'ils vous sont déjà défendus par la loi naturelle. Et, s'il s'agit de livres contraires à la foi, vous comprendrez aisément que vous ne pouvez avoir aucun motif raisonnable pour offrir de nouveaux embarras à vos esprits, déjà si portés aux doutes sur les matières religieuses. Vous laisserez à ceux que l'É-

(1) Matth., XVIII, 6. — (2) Matth., xviii, 17. — (3) Matth., xxviii, 20.

glise en a jugés capables le soin de sonder ces répertoires d'erreurs, pour en dévoiler la perfidie ; mais vous ne vous permettez pas même la lecture d'une seule ligne dans un livre défendu. Vous n'imiterez pas ces esprits audacieux qui ne se mettent pas plus en peine des lois et des prohibitions de l'Église que s'ils avaient reçu du Ciel un privilège pour n'en tenir aucun compte. Quelques-uns se flattent que leur âge les met à l'abri de tout danger de séduction. Ils disent tranquillement qu'il faut savoir un peu de tout : et, sous ce prétexte, ils lisent bien plus les livres qui flattent leurs passions et leur indépendance que les bons ouvrages qui les enchaînent. Il en est même qui cherchent à appuyer sur la liberté politique des cultes la liberté qu'ils prétendent s'arroger de lire les ouvrages que l'Église interdit : trop semblables en ce point à ces prétendus époux qui, malgré la réclamation du Concile de Trente et de leur conscience, veulent se croire affranchis de la loi du Sacrement, et se dire valablement mariés devant Dieu, en vertu des seules formalités civiles.

» II. Dans tous les temps, l'Église a exercé son autorité sur les pernicieuses doctrines. Personne n'ignore que saint Paul fit brûler, à Éphèse, tous les livres superstitieux qui se trouvaient entre les mains des chrétiens (1). Tertullien nous apprend qu'un prêtre fut dégradé par l'Apôtre saint Jean, en punition de ce que, par un faux zèle, il avait publié des récits fabuleux sur le grand Apôtre. Dans une de ses lettres, saint Cyprien prouve par la sainte Écriture qu'il n'est pas permis de lire un libelle qui avait été publié contre le Pape saint Corneille, et il déclare ne pas permettre qu'on le lise dans son diocèse : *Legi apud nos non patimur* (2). Le Concile de Nicée interdit sévèrement la lecture de la *Thalie* d'Arius. Divers Conciles d'Orient publient la défense de lire les écrits d'Origène. Ces prohibitions intimées par les Conciles, par les Souverains Pontifes et les Évêques catholiques, se sont continuées jusqu'à nos jours (3). On imprime tous les ans, à Rome, le catalogue des livres défendus. C'est ainsi que l'Église se montre perpétuellement l'ennemie de l'erreur et du vice. Modèle des mères, pourrait-elle paraître indifférente aux ravages que les doctrines fausses ou corrompues exerceraient parmi ses enfants ? Pourrait-elle se taire à la vue des pièges tendus à leur inexpérience ? Non : dépositaire de l'autorité de Dieu,

(1) Act., XIX. — (2) S. Cypr., Ep. xli. — (3) Voyez l'*Histoire polémique des livres défendus* publiée par le savant Zaccaria ; il la commence au berceau de l'Église et la poursuit jusqu'au pontificat de Pie VI.

elle doit, dans tous les temps, *se faire respecter, se faire aimer, et même, quand il en est besoin, se faire craindre. Elle doit se faire respecter* dans ses dogmes, parce que c'est Dieu qui les a révélés; dans ses lois, parce que c'est par l'Esprit de Dieu qu'elle les a dictées; dans son culte, parce que c'est Dieu qui l'a prescrit; dans son gouvernement, parce que c'est Dieu qui le dirige; dans sa liberté, parce que c'est Dieu qui la lui a acquise. Elle ne saurait donc permettre que des écrivains audacieux insultent aux doctrines célestes et à la morale pure qu'elle prêche. Elle ne peut garder le silence quand on la méprise, ou qu'on cherche à diminuer la vénération qui lui est due. — *L'Église doit se faire aimer.* Elle est pour nous le canal des faveurs divines. Elle nous éclaire dans nos ténèbres, nous console dans nos peines, et nous fortifie dans nos combats, en nous en montrant le terme dans la céleste patrie. Que de titres à notre tendresse ! Non, elle ne peut demeurer muette, quand des écrivains ingrats la déchirent pour prix de ses bienfaits. Elle ne serait même plus une véritable mère, si elle pouvait voir sans indignation ceux qui lui sont si chers se repaître des invectives les plus grossières contre sa foi, des outrages les plus odieux contre sa pureté, des calomnies les plus atroces contre ses ministres. — *L'Église a droit à se faire craindre.* Si elle n'emploie pas contre ceux qui l'attaquent les armes matérielles, qui osera lui interdire, qui prétendra lui enlever ces armes spirituelles que Dieu lui-même, suivant l'Apôtre, a rendues puissantes contre ces ennemis acharnés qu'elle a la mission de subjuguier, contre ces ennemis orgueilleux qu'elle doit humilier, contre ces vains raisonneurs qu'elle doit confondre, contre ces esprits déso-béissants qu'elle doit, bon gré, mal gré, faire fléchir (1) ?

» III. C'est à l'école du paganisme que saint Paul crut devoir appeler les habitants de Corinthe, pour leur faire sentir les funestes effets des mauvais discours sur les bonnes mœurs (2). Hélas ! que de chrétiens pourraient recevoir aussi des leçons utiles de la part des païens, sur le sujet que nous traitons ! C'est aux lectures licencieuses auxquelles se livraient, de son temps, les soldats romains, que Cicéron attribue cette mollesse dégradante qui contrastait si honteusement avec la bravoure invincible de leurs devanciers (3). Les ravages que produisaient chez les Grecs les écrits d'Épicure, furent, suivant Cléomède, le motif de

(1) II Cor., x, 4. — (2) I Cor., xv, 33. *Corrumpunt mores bonos colloquia mala.* L'Apôtre, dit saint Jérôme, a rendu ecclésiastique ce vers tout séculier du poète Ménandre. — (3) Cic., *Tuscul.*, II.

l'édit qui en prononça la destruction (1). Les ouvrages réputés impies n'étaient pas plus épargnés. Les Athéniens firent brûler les écrits de Protagore, parce que ce philosophe avait osé dire qu'il était difficile de se prononcer sur l'existence des dieux (2). A leur tour, les anciens Romains condamnaient aux flammes tous les livres qu'ils jugeaient irréligieux (3). Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le sentiment si énergiquement exprimé par Platon, sur la ruine des mœurs et de la discipline, en tous les lieux où l'on permet la circulation des mauvais livres. — Peut-on, après cela, trouver étrange que l'Église ne se montre pas moins sévère, sur ce point, que le paganisme? Le peuple hébreu, figure du peuple chrétien, fut si peu indulgent à l'égard des lectures dangereuses, qu'au rapport de Glicas, cité par Eusèbe, le roi Ezéchias fit brûler certains ouvrages attribués à Salomon, par la crainte que les Israélites n'en prissent occasion de se livrer à l'idolâtrie. Saint Grégoire de Nazianze et saint Jérôme nous apprennent qu'on ne permettait, chez les Juifs, qu'à ceux qui avaient déjà une certaine maturité d'âge de lire quelques-uns des livres de la sainte Écriture. Origène, qui rapporte le même fait (4), juge cette mesure fort sage, pour préserver la jeunesse des impressions funestées que certains passages pouvaient produire sur des imaginations ardentes.

IV. Qui le croirait? Les hérétiques sont venus, à leur tour, justifier la conduite de l'Église à l'égard de la prohibition de certains livres. Le luthérien *Gaspar Radeker*, dans un ouvrage spécial sur cette matière, s'efforce de prouver que les magistrats ne sont pas en sûreté de conscience s'ils ne font pas brûler les livres des anabaptistes, des sacramentaires qui osent nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et, en un mot, de tous ceux qu'il appelle des sectaires. Il y eut, en 1576, une assemblée de docteurs luthériens dont la majorité se prononça pour la destruction des écrits de Mélanchthon. Dans plusieurs autres réunions, ils fulminèrent la même sentence contre les livres des calvinistes et des zwingliens. Calvin ne se contenta pas de faire brûler le livre de Michel Servet : la haine qu'il portait à ce novateur espagnol, qui avait attaqué sa doctrine, fut poussée à tel point qu'il le fit brûler vif, le 27 octobre 1553. Vainement l'infortuné implora-t-il la pitié des magistrats de Genève ; vainement réclama-t-il un entretien avec Calvin : tout lui fut refusé. Calvin porta la cruauté jusqu'à vouloir jouir du

(1) Lib. II. *Cyclicor.* — (2) Cicer., *de Natur. deor.*, l. I. — (3) Tit. Liv. l. xx, 29. — (4) Orig., *Hom. I. in Cant.* }

spectacle de son supplice : et, dans une lettre qui s'est conservée jusqu'à nos jours, il se livre à d'indécentes plaisanteries sur les cris que faisait entendre le patient du milieu de son bûcher. — Un sénatus-consulte de Berne, rendu le 3 avril 1555, ordonne qu'on livre aux flammes les livres de Calvin, à cause de ses monstrueuses doctrines sur la prédestination et la réprobation. — Le sénat de Bâle, qui déjà avait fait fustiger l'hérésiarque David George de son vivant, fit déterrer son cadavre trois jours après sa mort, et le livra au feu avec ses ouvrages. Dans la même ville, on fit subir la prison aux libraires qui avaient imprimé et vendu les ouvrages de Carlostad, parce que celui-ci, en vertu du libre examen, n'avait pas voulu être protestant à la manière de ceux qui condamnaient ses livres. Ses partisans n'osèrent pas, comme on l'a vu de nos jours, aller réclamer la liberté des libraires, soit par indifférence pour eux, soit par la crainte d'être emprisonnés eux-mêmes.

V. Nous n'aurons pas besoin maintenant d'une longue dissertation pour prouver que l'Église, en condamnant les mauvais livres, rend le plus important des services aux particuliers, à la famille, à la société, à la patrie. En effet, les particuliers ne puisent dans les mauvaises lectures que des principes de corruption pour les mœurs, ou de perversion pour la foi. Il serait facile de le prouver par une infinité d'exemples. — Bardesane, après avoir été la terreur des hérétiques, devient lui-même hérétique en lisant leurs ouvrages. Manès n'a pas le courage d'anéantir les livres contraires à la foi qui font partie de son héritage ; il y suce le poison de l'erreur, et ses écrits pervertissent les générations de plusieurs siècles. Avit, ami de saint Jérôme, se permet la lecture d'Origène, et il en adopte les faux dogmes. Julien d'Halicarnasse abjure la foi catholique pour avoir lu les ouvrages de l'hérétique Valentin. Eutychès, naguères intrépide défenseur de la foi, devient hérésiarque en lisant un livre manichéen. Jean Huss se pervertit par la lecture des œuvres de Wicléf, et il entraîne la Bohême dans ses erreurs. Zwingle est séduit par une composition sans valeur contre l'invocation des saints. Henri Boulanger, sur le point d'embrasser la vie religieuse, se laisse aveugler par les ouvrages de Mélanchthon, et devient un des plus funestes instigateurs de l'apostasie de la Suisse. — Parlerons-nous des ravages produits par les livres impurs ? Il n'est que trop prouvé que la foi chancelle bientôt quand les mœurs deviennent dépravées par suite des lectures immorales. Que d'autres calamités, d'ail-

leurs, elles produisent ! — D'où viennent le désordre des familles, la négligence des parents, l'insubordination des enfants, l'infidélité des époux, la division, la discorde domestique ? Si l'on examine les choses de près, on verra que ce renversement des lois de la nature prend ordinairement sa source dans les mauvais livres. — La société elle-même n'a point de fléau plus redoutable à craindre. Si vous voyez une ville où règnent le libertinage, les excès de tous les genres, la jalousie, la médisance, la calomnie ; si l'on n'y entend parler que de fraudes et d'injustices ; si le suicide y est fréquent, etc., vous en trouverez la cause dans l'élément corrupteur des bibliothèques particulières, des cabinets de lecture et des magasins de libraires. — Vous remarquerez aussi que plus les mauvais livres se multiplient dans une nation, plus cette nation renferme dans son sein de perturbateurs de l'ordre public et de conspirateurs. Un État est sans appui et sans consistance, quand il n'est pas protégé par la religion. Or, la religion ne peut se maintenir au milieu de la diffusion des livres contraires à la foi et aux bonnes mœurs. C'est ce qui faisait dire à un grand empereur qu'il ne se croyait pas de force à gouverner un peuple au milieu duquel le poison des doctrines se répandait impunément. Aussi la plus sûre garantie des États serait infailliblement dans une inflexible sévérité à bannir les écrits dangereux, et dans l'appui qu'on donnerait, sur cet article, aux prescriptions et aux prohibitions de l'Église. Par ce moyen, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle se prêteraient un mutuel secours, ce qui assurerait le bonheur et la paix de la patrie.

» VI. Si vous êtes convaincus, N. T.-C. F., que nous ne vous avons rien dit qui ne soit conforme à la vérité et à l'enseignement des Livres saints, ne rendez pas inutile, nous vous en conjurons, cette Instruction pastorale, faute d'en adopter les conclusions. Souvenez-vous que c'est une obligation pour vous tous, sans distinction d'âge, de condition et de sexe, de vous abstenir de toute lecture réprouvée par la religion et les bonnes mœurs. Ces phrases si artificieusement rangées qui passent sous vos yeux, ne vous laissent pas alors soupçonner la blessure profonde qu'elles font à votre âme ; elles s'y insinuent d'une manière presque imperceptible ; elles la charment par une perfide suavité ; elles la captivent par des chaînes délicieuses, et la font mourir sans même qu'elle s'en doute. C'est le grand saint Léon qui parle (1). Hâtez-vous

(1) Humiliter irrepunt ; blandè capiunt ; molliter ligant ; latenter occidunt. (S. Leo, Serm. xvi, c. 3)

donc de vous défaire de tous livres mauvais ou dangereux. Voilà les ennemis qui ne méritent aucune grâce. Si vous souffrez qu'ils habitent dans votre maison, pour prix de votre hospitalité, tôt ou tard ils vous donneront la mort, et, après vous, ils la donneront à bien d'autres. Nous avons connu particulièrement un homme qui jouissait d'une grande considération, et qui retardait toujours le sacrifice qu'il était bien décidé à faire des mauvais livres qui abondaient dans sa bibliothèque ; il attendait, pour cela, un moment où il serait libre de tout autre soin ; ce moment ne lui fut pas donné : la mort le surprit avant qu'il eût accompli sa bonne résolution. Ses héritiers sans conscience vendirent tous ces mauvais livres, et toute une ville en fut empoisonnée. Quelque temps après, dans le même lieu, une jeune femme, fille unique, à qui ses parents avaient laissé la liberté de lire toute espèce de livres, se donna la mort, après avoir laissé un écrit attestant que son suicide était le résultat de ses lectures, et que ses père et mère pouvaient s'attribuer son acte de désespoir. — Retenez donc bien, N. T.-C. F., qu'il n'est pas permis de vendre ou de prêter à d'autres les mauvais livres que l'on aurait. C'est un sacrifice absolu qu'il en faut faire, comme quand on se trouve possesseur d'une fausse monnaie. — Libraires, qui que vous soyez, qui avez dans vos magasins de ces poisons meurtriers, vous n'avez pas à balancer : il faut les anéantir. Aucune autorité sur la terre ne peut vous permettre de donner la mort à vos frères. Et ne dites pas que vous n'avez point d'autre moyen d'existence : vous répudieriez une pareille excuse dans une personne qui voudrait justifier ainsi une condition que vous regarderiez comme infâme. Faites donc vous-mêmes ce que vos héritiers seraient obligés de faire sous peine de réprobation. N'assumez pas sur vos têtes la responsabilité du crime qu'ils pourraient commettre en marchant sur vos traces. Imitiez plutôt tant de généreux exemples que donnent, de nos jours, des hommes de votre profession dont Dieu récompensera, nous l'espérons, les sacrifices, en ce monde et en l'autre. — Magistrats et administrateurs, quels que soient le rang et l'autorité que Dieu vous ait assignés parmi les hommes, nous savons bien que vous ne pouvez pas accomplir tous les bons desseins qui naissent dans vos âmes ; et néanmoins nous savons aussi que vous pouvez beaucoup : oui, et beaucoup plus peut-être que vous ne l'avez pensé jusqu'ici. Au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et sur la terre, nous vous en conjurons, ayez pitié de tant de ravages et de désastres que les mauvais livres

exercer sur les particuliers, dans les familles, la société et la nation. Tandis que nos avis paternels seront répétés dans toutes les chaires de ce diocèse, le colportage continuera ce meurtre journalier qui se renouvelle depuis un demi-siècle dans notre infortunée patrie. Hommes d'honneur, le souffrirez-vous ? Vous sera-t-il indifférent que l'on dise que la magistrature est impuissante, ou qu'elle ferme les yeux sur les maux qu'elle peut empêcher ? — Messieurs les maires de nos communes rurales, réglez vous-mêmes l'estime que nous devons avoir pour vous, en signalant, sur ce point, votre vigilance et votre zèle. L'esprit irréligieux, immoral ou indifférent n'est plus de saison dans celui qui doit défendre les vrais intérêts de ses concitoyens. Arrêtez ces vagabonds qui viennent infecter les paroisses de leurs livres hérétiques et obscènes, et ôtez-leur l'envie d'y revenir jamais. MM. les curés vous aideront de leurs lumières : et, de concert, vous opposerez dans votre localité une digue à la démoralisation générale. — O vous qui êtes chargés de veiller sur l'éducation de la jeunesse, à quelque titre que ce puisse être, inspecteurs, délégués, instituteurs, il serait peu honorable pour vous qu'on retrouvât encore aujourd'hui dans les maisons d'école des livres capables de séduire et de corrompre les enfants. Prenez-y garde : il n'est point de prévarication semblable à cette connivence. Nous réclamâmes, il y a peu d'années, contre un livre qu'on voulait introduire dans les écoles. Ce livre, qui parlait de tout, semait partout de faux principes, des erreurs historiques, des inexactitudes dogmatiques. Nous crûmes devoir en signaler le danger ; mais l'auteur trouva des apologistes, et il publia lui-même sa justification contre le jugement de son Évêque. Que deviendraient les règles de l'Église, si les fidèles avaient le droit de s'établir ainsi, contre les premiers pasteurs, les juges du dogme et de la morale, de la vérité et du mensonge ? — Pasteurs des âmes, nous vous ferions injure si nous doutions de votre zèle pour empêcher le cours de tant de productions impies et immorales. Vous êtes plus à portée que personne de vous convaincre des maux qu'elles produisent. Vous deviendrez, en les arrêtant, les bienfaiteurs de vos chères brebis. — Chefs de famille, ce fut une grande calamité quand vous laissâtes pénétrer dans vos maisons des livres réprouvés par la foi ou la morale. Si vous les avez encore, hâtez-vous d'obéir à l'Église en les détruisant ; vous n'avez pas plus le droit de les conserver que de les lire. Le sacrement de pénitence vous attend pour recevoir l'aveu de cette faute ; mais cet aveu ne suffit pas pour prouver la

sincérité de votre conversion. Nous vous l'avons dit : faites un coup hardi ; purifiez sans délai vos bibliothèques de ce levain d'iniquité. Ne vous laissez pas arrêter par la beauté du style, de l'édition, de la reliure, des gravures. Plus le sacrifice que vous avez à faire sera généreux, plus il aura de mérite devant le Seigneur. Au feu donc tous les tisons d'enfer, afin qu'ils ne deviennent pas contre vous un aliment des flammes éternelles. Donnez cette satisfaction à votre conscience qui la réclame : et ne refusez pas cette consolation à l'Église votre mère. Les saints docteurs et les Souverains Pontifes nous la représentent dans le deuil et les larmes, parce que ses propres enfants déchirent son cœur par d'infâmes écrits. Ecoutez, chrétiens, ah ! écoutez sa voix plaintive, et, pour calmer sa douleur, faites un holocauste d'expiation de tous les ouvrages qui sont connus ou signalés comme sources d'immoralité ou d'erreur. — Dans un siècle où les bons livres se multiplient avec la même proportion que les mauvais, pourquoi recherchiez-vous ces derniers et leur donneriez-vous la préférence sur les autres ? Il existe une précieuse association pour la propagation des bons livres. A la tête de cette association figurent les personnages les plus distingués et les plus honorables. Qui vous empêche d'en profiter ou même d'en faire partie ? Le fanatisme se dévoue jusqu'au ridicule à la reproduction des libelles séditieux. Dans l'unique espoir de pervertir quelques âmes, il brave la honte qui rejait du sein même de son ignorance et de son imposture mises à découvert. A ce zèle, que le démon inspire, opposez un dévouement surnaturel pour la cause de la religion et de la foi. Le triomphe d'une doctrine pure ne fait naître aucun remords ; il devient, au contraire, une source de consolation en cette vie, et de félicité éternelle en l'autre. »

216. BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES CHRÉTIENNES *et des maisons d'éducation, publiée sous le patronage de l'épiscopat français et sous la direction de M. l'abbé CRUËZ, chanoine honoraire de Paris, docteur ès-lettres, directeur de l'École ecclésiastique des Carmes. — Série de volumes in-8°, à 3 fr., chez Plon frères.*

(Voir sur cette Collection, p. 396 de notre tome XI, et p. 106 du présent volume.)

217. LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, par PLUTARQUE, *traduites en français et précédées de la Vie de Plutarque* par RICARD ; — édition nouvelle, adaptée à l'usage de la jeunesse par M. l'abbé LÉVÊQUE. — 4 volu

mes de 488, 504, 468, 524 pages (1850). — Montaigne a dit de Plutarque, traduit par Amyot : « Nous aultres ignorants estions perdus, si ce livre » ne nous eût retirez du boubier. Sa mercy nous osons à cette heure » et parler et escrire; les dames en regentent les maistres d'escole; » c'est nostre bréviaire. » Plutarque est, en effet, la mine de faits et d'idées la plus utile à fouiller, parce qu'elle est la plus riche que présente la littérature ancienne. Pour l'Histoire, les *Vies*, pour la philosophie, les *Morales*, sont un trésor d'érudition qu'il fallait ouvrir à la jeunesse. Nous félicitons donc les éditeurs d'avoir fait entrer Plutarque dans leur *Bibliothèque*. Déjà ils nous ont donné les *Vies parallèles*, et ils nous promettent les *Œuvres morales*. — Il était inutile de traduire de nouveau Plutarque : mieux valait choisir parmi les traductions antérieures; mais laquelle choisir? Les amateurs du vieux langage auraient voté pour Amyot; Louis XIV, qui n'aimait pas le *gaulois*, aurait réclamé un style plus facile à comprendre; et les jeunes gens, qui ont en horreur toute lecture pénible, qui ont bien assez de feuilleter un vocabulaire pour traduire leurs versions grecques ou latines, sont tous de l'avis de Louis XIV. Or, c'était aux jeunes gens que M. l'abbé Lévêque adressait son Plutarque. Force était donc de renoncer à Amyot, malgré son style charmant, et de chercher un autre traducteur. Il ne pouvait être question de Tallemant ni de Dacier, l'un si dur dans son style, l'autre si dépourvu de chaleur et de vie. Restait la traduction publiée en 1802 par le savant abbé Ricard. C'est celle qu'a reproduite M. l'abbé Lévêque. Il a mis en tête du premier volume la Préface du traducteur et l'excellente Vie de Plutarque, dans laquelle, ainsi qu'on l'a souvent observé, Ricard s'est peint lui-même, sans le vouloir, en traçant le portrait de son auteur. Quant aux notes savantes qui accompagnent partout le texte de Plutarque dans la traduction du chanoine d'Auxerre, M. l'abbé Lévêque a cru devoir faire un choix, et il a écarté toutes celles qui avaient moins d'importance ou qui n'offraient que peu d'intérêt. — L'éditeur a supprimé dans ce livre, destiné à la jeunesse chrétienne, tous les passages où Plutarque décrit avec une si dangereuse naïveté les vices infâmes de la Grèce. Personne n'osera lui reprocher ces suppressions, qui n'altèrent nulle part l'unité et l'intérêt du récit.

218. MÉMOIRES DE MADAME DE MOTTEVILLE, pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche. — Edition nouvelle, adaptée à l'usage de la jeunesse par M. l'abbé Joseph COGNAT, licencié ès-lettres, professeur de philosophie au petit séminaire de Paris. — 2 volumes in-8° de 463 et

231. MARIE, ou la Destinée chrétienne de la femme, par M. Édouard DE LA BAUME. — 1 volume in-12 de 238 pages (1852), chez Douuiol; — prix : 3 fr.

Quelle pensée a dirigé la plume de M. de La Baume lorsqu'il a écrit cet ouvrage ? A-t-il voulu faire un roman ou un livre de piété ? Nous n'en savons rien ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il a fait un livre complètement nul, propre tout au plus à exalter l'imagination d'une jeune femme, à la transporter dans les nuages, sans lui rien apprendre des tristes réalités qui l'attendent sur cette terre. C'est une espèce de poème religieux qui, bien que sans unité, est loin cependant d'être sans intérêt, mais ne renferme aucun but pratique. C'est un de ces livres qui font rêver : or nous n'aimons pas ces livres-là ; nous les tenons pour dangereux, lors même qu'ils sortent d'une plume amie et d'un cœur plein de foi. Tout en reconnaissant que le drame raconté par M. de La Baume ne déroule qu'un amour légitime et tout chrétien, nous n'oserions cependant pas mettre son livre aux mains d'une jeune personne ; nous ferions moins de difficulté pour en permettre la lecture à un jeune homme instruit, qui trouverait du plaisir aux charmes du style et aux grâces de l'élocution.

PARIS.

232. MÉDITATIONS DE SAINT THOMAS, par le R. P. Antonin MASSOULIÉ, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. — 1 volume in-12 de xx-462 pages (1832), chez Sagnier et Bray ; — prix : 2 fr. 50 c.

Dans ses grandes communications avec Dieu, saint Thomas n'a pas puisé seulement la connaissance des profonds mystères de la foi, mais encore les secrets les plus intimes de la vie spirituelle. Son nom de *docteur angélique* lui est acquis par ses ravissements et ses extases, qui, l'élevant au-dessus de la nature, le faisaient entrer en commerce avec les esprits bienheureux, aussi bien que par sa vaste science théologique. On peut en juger par la seconde partie de sa *Somme*, et surtout par quelques-uns de ses opuscules, où il a donné à son cœur plus de liberté de se dilater, comme aussi par ses commentaires sur saint Paul, sur saint Denis et sur le Cantique des cantiques.

Un pieux dominicain de Toulouse au xvii^e siècle, le P. A. Massoulié, avait recueilli dans saint Thomas, cette gloire de son Ordre, un grand nombre de remarques sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle. Il y établit ensuite un certain ordre et en composa des méditations qui pussent servir de sujet à ceux qui font les exercices de dix

jours. C'est ce livre qui est de nouveau offert au public. — Il ne faudrait donc pas que, trompé par le titre, le lecteur vît dans ce volume une simple traduction du docteur angélique. C'est bien sa doctrine, ce sont souvent même ses propres expressions ; mais le P. Massoulié est seul responsable de la forme de cet ouvrage. Il a puisé dans les écrits du saint docteur que nous citons tout-à-l'heure ; mais pour réduire ces extraits en méditations, il a dû leur faire subir quelques changements, soit en ajoutant des passages des Pères afin de donner à quelques-unes une étendue égale à celles qui les précèdent ou les suivent, soit en retranchant, pour en ramener d'autres à la longueur ordinaire. — Ces méditations sont divisées en trois parties qui se rapportent aux trois vies purgative, illuminative et unitive ; et comme elles sont destinées à une retraite de dix jours, chaque partie contient dix sujets différents. En tête de la seconde et de la troisième est placé un discours qui explique longuement la nature et les conditions de la vie illuminative et de la vie unitive ; pour être plus court l'auteur a retranché le discours semblable qui précédait d'abord la première partie. Chaque méditation commence par une sorte de préface ou d'exposition générale ; puis viennent les différents points qui en composent le corps ; de pieuses réflexions la terminent. — Pour rendre ces méditations plus utiles, l'auteur les a fait suivre de leur *pratique*, ou d'un traité dans lequel sont expliqués, toujours d'après saint Thomas, les actes des principales vertus. Ce sont encore des méditations sous une autre forme. L'auteur commence par la *définition* que donne saint Thomas de telle ou telle vertu, puis il en dit les *motifs*, et enfin il en enseigne les *actes*. — Avons nous besoin d'ajouter que tout cela est solide, pieux, excellent ?

233. MOIS DE MARIE — 6 cantiques nouveaux, à deux voix, avec accompagnement de piano ou orgue, paroles de M. Raoul GÉRIS, mises en musique par M. Alexandre ASTIER. — In-4° de 20 pages, chez M. GÉRIS, à Pontoise, et chez Waillo, à Paris ; — prix : 6 fr. net.

Nous ne demandons assurément qu'à donner des éloges sincères à tous les pieux essais que les poètes et les artistes peuvent consacrer à la touchante dévotion du Mois de Marie. Jamais, en effet, la poésie et la musique ne sauront unir plus justement leurs accords, mieux employer leur divine harmonie qu'à répéter les louanges de la Vierge immaculée, de la glorieuse Mère de Dieu. Aussi n'est-il pas un cœur catholique, pour peu qu'il ait en soi quelque étincelle du feu sacré, qui ne se sente comme naturellement ravi et entraîné vers un sujet si beau, si suave,

quelques détails d'intérieur, de ce qu'on est convenu d'appeler la vie positive, ayant tout au plus le mérite de l'exactitude ; mais sans charme, sans agrément, et parfois tout à fait insignifiants ; çà et là une esquisse des champs ou de la montagne, dans laquelle on cherche en vain un trait saisissant ; voilà pour la partie descriptive. Le côté dramatique ne vaut guère mieux. On aperçoit bien, sur cette scène prosaïque et terne, quelques personnages qui paraissent se mouvoir dans un sens ou dans un autre, s'agiter pour le bien ou pour le mal ; mais on a oublié de leur donner un cœur ; dans ces caractères qui se développent devant nous, dans ces actes divers qui se succèdent sous nos yeux, la vie ne circule pas. Il ne faut pas s'en étonner : le protestantisme a mis là sa main lourde et froide, et il a réussi à gâter les situations les plus heureuses. Il y a, par exemple, un récit intitulé : *la Fièvre au village*, que l'on prétend et que nous voulons croire authentique. C'est le tableau d'une épidémie affreuse, sur lequel se détache la figure d'une jeune fille nommée Marie Picard, qui va porter partout des secours et des consolations. Ce sujet, pour n'être pas neuf, n'en était pas moins par lui même digne d'édifier et de plaire. Eh bien ! tout cela est manqué : cette figure est froide, ce dévouement ne touche pas, parce qu'il vient de la terre plus que du ciel, parce qu'il ne prend pas sa source au foyer de la charité véritable. L'égoïsme peureux du pasteur, qui est destiné à faire ombre, n'est qu'odieux et ridicule, et son successeur, qu'on nous présente sans doute comme un modèle, se contente à peu près de faire à ses ouailles un beau sermon pour les exhorter à la patience. Du reste, au milieu de ces morts et de ces mourants, c'est à peine si l'on entend quelques paroles telles quelles de la religion ; elle n'élève pas davantage la voix dans *Lise*, dans *les Deux sœurs* : il y a seulement ici quelque chose de plus : ce sont des situations au moins équivoques, toujours dangereuses à offrir à de jeunes imaginations. *L'Etoile*, qui termine le volume, rentre dans le genre vaporeux, et ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête. — Après tout, il y a, pour un esprit sérieux, du profit à retirer de la lecture de ces *Veillées* : c'est la conviction qu'en dehors du catholicisme et de l'action de l'Église, il n'y a ni morale, ni dévouement, ni bonnes œuvres possibles. Si c'est là le résultat que cherchait M^{me} Audley, elle a pleinement réussi ; mais si elle veut intéresser et moraliser la chaumière et l'atelier, nous lui conseillons de laisser à nos voisins d'outre-mer leurs productions, ou de mieux choisir ses modèles.

D. SAUCIÉ.

 LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE.

A Nos bien-aimés Fils les-Cardinaux et à Nos vénérables Frères les Archevêques et Evêques de France.

PIUS PP. IX.

Bien-aimés Fils et vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique. Au milieu des angoisses multipliées dont Nous sommes accablé de toutes parts dans le soin de toutes les Églises qui Nous a été confié, malgré Notre indignité, par un dessein impénétrable de la divine Providence, et en ces temps si durs, où le nombre est trop grand de ceux dont l'Apôtre a dit : *Sanam doctrinam non sustinent, sed ad sua desideria coacervantes sibi magistros, a veritate auditum avertunt ; et seductores proficiunt in pejus, errantes, et in errorem millentes* (1), Nous éprouvons la plus grande joie lorsque Nous tournons Nos yeux et Notre esprit vers cette célèbre nation française, illustrée à tant de titres et qui a glorieusement mérité de Nous. C'est avec une souveraine consolation pour Notre cœur paternel que Nous voyons dans cette nation, par la grâce de Dieu, la religion catholique et sa doctrine salutaire croître de jour en jour, fleurir et dominer, et avec quel soin et quel zèle, vous, Nos chers Fils et vénérables Frères, appelés à partager Notre sollicitude, vous vous efforcez de remplir votre ministère et de veiller à la sûreté et au salut du cher troupeau dont vous avez la garde. Cette consolation est encore singulièrement augmentée par les lettres si respectueuses que vous Nous écrivez, et qui Nous font de plus en plus connaître avec quelle piété filiale, avec quel amour, avec quelle ardeur vous vous glorifiez d'être dévoués à Nous et à cette Chaire de Pierre, centre de la vérité catholique et de l'unité, chef, mère et maîtresse (2) de toutes les Églises, à laquelle toute obéissance et tout honneur sont dus (3), à laquelle, à cause de sa primauté, il faut que toute Église s'unisse, toute Église, c'est-à-dire les fidèles qui sont sur tous les points de la terre (4). Nous n'éprouvons pas une moindre satisfac-

(1) Epist. II ad Timol., cap. IV, § 3, 4 ; cap. III, § 13. — (2) S. Cyprian., Epist. 45. S. August., Epist. 162 et alibi. — (3) Concil. Ephes. Act. IV. — (4) S. Irenæus adversus hæreses, cap. III.

tion de savoir que, vous rappelant sans cesse vos graves fonctions épiscopales et vos devoirs, vous déployez tous vos soins de pasteurs et toute votre vigilance, afin que les prêtres de vos diocèses, marchant chaque jour plus dignement dans les voies de leur vocation, donnent au peuple l'exemple de toutes les vertus et accomplissent exactement la charge de leur ministère; afin que les fidèles qui vous sont confiés, chaque jour nourris plus abondamment des paroles de la foi et confirmés par l'abondance des grâces, croissent dans la science de Dieu et s'affermissent dans la voie qui conduit à la vie, et afin que les malheureux qui errent rentrent dans le chemin du salut. Nous savons, et c'est encore pour Notre cœur une douce consolation, avec quel empressement, accueillant Nos désirs et Nos avis, vous vous appliquez à tenir des Conciles provinciaux, afin de garder intact et pur dans vos diocèses le dépôt de la foi, afin de transmettre la saine doctrine, d'augmenter l'honneur du culte divin, de fortifier l'institution et la discipline du Clergé, de promouvoir et d'affermir partout, par un heureux progrès, l'honnêteté des mœurs, la vertu, la religion, la piété. Nous éprouvons aussi une vive joie de voir que dans un grand nombre de vos diocèses, où des circonstances particulières n'y mettaient pas obstacle, la liturgie de l'Église Romaine a été rétablie, selon Nos désirs, grâce à votre zèle empressé. Ce rétablissement Nous a été d'autant plus agréable que Nous savions que, dans beaucoup de diocèses de France, à cause de la vicissitude des temps, on n'avait pas gardé ce que Notre saint prédécesseur Pie V avait prescrit avec prudence et sagesse dans ses Lettres Apostoliques du 7 des ides de juillet 1568, commençant ainsi : « *Quod a Nobis postulat.* » Mais en vous rappelant toutes ces choses, au grand bonheur de Notre âme et à la louange de votre Ordre, bien-aimés Fils et vénérables Frères, Nous ne pouvons néanmoins dissimuler la grande tristesse et la peine qui Nous accable en ce moment, lorsque Nous voyons quelles dissensions l'antique ennemi s'efforce d'exciter parmi vous pour ébranler et affaiblir la concorde de vos esprits. C'est pourquoi, remplissant le devoir de Notre ministère Apostolique, et avec cette profonde charité que Nous avons pour Vous et pour ce peuple fidèle, Nous vous écrivons ces Lettres dans lesquelles Nous Nous adressons à vous, bien-aimés Fils et vénérables Frères, et en même temps Nous vous avertissons, Nous vous exhortons et vous supplions de repousser avec la vertu qui vous distingue et de faire disparaître entièrement toutes les dissensions que ce vieil ennemi s'efforce d'exciter; vous

rapprochant, vous serrant dans les liens de la charité, unanimes dans vos sentiments, et vous efforçant avec toute humilité et douceur de garder en toutes choses l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Par cette sagesse, vous montrerez que chacun de vous sait combien la concorde sacerdotale et fidèle des esprits, des volontés et des sentiments est nécessaire, et sert à la prospérité de l'Église et au salut éternel des hommes. Et si jamais vous avez dû entretenir parmi vous cette concorde des esprits et des volontés, c'est aujourd'hui surtout que, par la volonté de Notre très-cher Fils en Jésus-Christ, Napoléon, empereur des Français, et par les soins de son gouvernement, l'Église catholique jouit chez vous d'une paix, d'une tranquillité, d'une protection entières. Cet heureux état de choses dans cet Empire et la condition des temps doit vous exciter plus vivement à vous unir dans le même esprit de conduite, dans les mêmes moyens, afin que la divine religion de Jésus-Christ, sa doctrine, la pureté des mœurs, la piété poussent partout en France de profondes racines, qu'on y procure chaque jour davantage la parfaite et pure éducation de la jeunesse, et que par là soient arrêtées et brisées ces tentatives hostiles qui déjà se manifestent par les menées de ceux qui furent et sont encore les ennemis constants de l'Église et de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, bien-aimés Fils et vénérables Frères, Nous demandons de plus en plus, et avec toute l'insistance possible, que, dans la cause de l'Église, dans la défense de sa sainte doctrine et de sa liberté, et dans l'accomplissement de tous les autres devoirs de votre charge épiscopale, vous n'avez rien plus à cœur que de montrer entre vous une union parfaite, que d'être unis dans les mêmes pensées et les mêmes sentiments, Nous consultant en toute confiance, Nous et ce Siège Apostolique, dans les questions de tout genre qui peuvent s'élever, afin de prévenir ainsi toute espèce de dissentiment. Et, avant tout, comprenez jusqu'à quel point une bonne direction du clergé intéresse la prospérité de la religion et de la société, afin que vous ne cessiez pas, dans une parfaite union d'esprit, de porter sur une affaire de si grande importance vos soins et vos réflexions. Continuez, comme vous le faites, de ne rien épargner pour que les jeunes Clercs soient formés de bonne heure dans vos Séminaires à toute vertu, à la piété, à l'esprit ecclésiastique, pour qu'ils grandissent dans l'humilité, sans laquelle Nous ne pouvons jamais plaire à Dieu; pour qu'ils soient profondément instruits et avec tant de vigilance des lettres humaines et des sciences

plus sévères, surtout des sciences sacrées, qu'ils puissent, sans être exposés à aucun péril d'erreur, non-seulement apprendre la véritable élégance du langage et du style, la véritable éloquence soit dans les ouvrages si remplis de sagesse des saints Pères, soit dans les auteurs païens les plus célèbres purifiés de toute souillure, mais encore et surtout acquérir la science parfaite et solide des doctrines théologiques, de l'histoire ecclésiastique et des Sacrés Canons, puisé dans les auteurs approuvés par le Saint-Siège. Ainsi cet illustre clergé de France, où brillent tant d'hommes distingués par leur génie, leur piété, leur science, leur esprit ecclésiastique et leur respectueuse soumission au Siège Apostolique, abondera de plus en plus en ouvriers courageux et habiles, qui, ornés de toutes les vertus, fortifiés par le secours d'une science salutaire, pourront, dans la suite des temps, vous aider à cultiver la vigne du Seigneur, répondre aux contradicteurs, et non-seulement affermir les fidèles de France dans Notre très-sainte religion, mais encore propager cette religion dans de saintes expéditions chez les nations lointaines et infidèles, comme ce même Clergé l'a fait jusqu'ici, à la grande gloire de son nom, pour le bien de la religion et pour le salut des âmes.

Vous êtes, comme nous, pénétrés de douleur à la vue de tant de livres, de libelles, de brochures, de journaux empoisonnés, que répand sans relâche de toutes parts et avec fureur l'ennemi de Dieu et des hommes, pour corrompre les mœurs, renverser les fondements de la foi et ruiner tous les dogmes de notre très-sainte religion. Ne cessez donc jamais, bien-aimés Fils et vénérables Frères, d'employer toute votre sollicitude et toute votre vigilance épiscopale pour éloigner unanimement avec le plus grand zèle le troupeau confié à vos soins de ces pâturages pestilentiels; ne cessez jamais de l'instruire, de le défendre, de le fortifier contre cet amas d'erreurs par des avertissements et par des écrits opportuns et salutaires. Et ici Nous ne pouvons Nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils par lesquels, il y a quatre ans, Nous excitons ardemment les Évêques de tout l'univers catholique à ne rien négliger pour engager les hommes remarquables par le talent et la saine doctrine à publier des écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs en vogue. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, Nous vous le demandons avec instance, témoigner toute

vosre bienveillance et toute vosre protection aux hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les droits dignes de toute vénération de ce Saint-Siège et ses actes aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité. Vosre charité et vosre sollicitude épiscopale devra donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir; que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devrez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. Au surplus, vosre sagesse n'ignore pas que les ennemis les plus acharnés de la religion catholique ont toujours dirigé, quoique vainement, la guerre la plus violente contre cette Chaire du bienheureux Prince des Apôtres, sachant fort bien que la religion elle-même ne pourra jamais ni tomber, ni chanceler, tant que demeurera debout cette Chaire fondée sur la pierre, dont ne triompheront jamais les portes superbes de l'enfer (1), et dans laquelle est entière et parfaite la solidité de la religion chrétienne (2). C'est pourquoi, Fils bien-aimés et vénérables Frères, Nous vous le demandons de tout Notre pouvoir, conformément à la grandeur de vosre foi dans l'Église et à l'ardeur de vosre piété pour cette Chaire de Pierre, ne cessez jamais d'appliquer d'un seul cœur et d'un seul esprit tous vos soins, toute vosre vigilance, tous vos travaux à ce point surtout, de sorte que les populations fidèles de la France, évitant les erreurs et les pièges que leur tendent des hommes perfides, se fassent gloire d'adhérer fermement et avec constance à ce Siège Apostolique par un amour et un dévouement chaque jour plus filial, et de lui obéir, comme il est juste, avec le plus grand respect. Dans toute l'ardeur de vosre vigilance épiscopale, ne négligez donc jamais rien, ni en action, ni en paroles, afin de redoubler de plus en plus l'amour et la vénération des fidèles pour ce Saint-Siège, et afin qu'ils reçoivent et qu'ils accomplissent avec la plus parfaite obéissance tout ce que ce Saint-Siège enseigne, établit et décrète.

(1) S. August. in Psal. contra part. Donat. — (2) Litt. Synodic. Joann. Constantinopol. ad Hormisd. Pont.

Ici Nous ne pouvons Nous empêcher de vous exprimer la grande douleur que Nous avons éprouvée lorsque, parmi d'autres mauvais écrits dernièrement publiés en France, il Nous est parvenu un mémoire (*libellum*) imprimé en français, et édité à Paris, avec ce titre : *Sur la situation présente de l'Église gallicane relativement au droit coutumier*, dont l'auteur contredit de la manière la plus manifeste ce que Nous vous recommandons et inculquons avec tant de sollicitude. Nous avons envoyé ce mémoire à Notre Congrégation de l'Index, afin qu'elle le réproue et le condamne.

Avant de terminer cette lettre, bien-aimés Fils et vénérables Frères, Nous vous exprimons de nouveau combien Nous désirons que vous réjetiez toutes ces discussions et toutes ces controverses, qui, vous le savez, troublent la paix, blessent la charité, fournissent aux ennemis de l'Église des armes avec lesquelles ils la tourmentent et la combattent. Ayez donc surtout à cœur de garder la paix entre vous et de la maintenir entre tous, vous rappelant sérieusement que vous remplissez une mission au nom de Celui qui n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix, qui n'a jamais cessé de recommander et d'ordonner à ses disciples la paix, et de la mettre au-dessus de tout. Et en vérité le Christ, comme chacun de vous le sait, « a mis tous les » dons et les récompenses de sa promesse dans la conservation de la » paix. Si nous sommes héritiers du Christ, demeurons dans la paix du » Christ ; si nous sommes enfants de Dieu, nous devons être pacifiques. » Les enfants de Dieu doivent être pacifiques, doux de cœur, simples » dans leurs paroles, unis d'affection, fidèlement attachés entre eux par » les liens de la concorde (1). »

La connaissance et l'assurance que Nous avons de votre vertu, de votre religion et de votre piété ne Nous permettent pas de douter, bien-aimés Fils et vénérables Frères, que vous n'acquiesciez de tout cœur à ces paternels avis, à ces désirs et à ces demandes que Nous vous adressons ; que vous ne vouliez détruire jusqu'à la racine tous les germes de dissension, et combler ainsi notre joie, vous supportant les uns les autres avec charité et avec patience, unis et travaillant avec accord à la foi de l'Évangile, continuant avec un zèle toujours plus vif à faire sentinelle auprès du troupeau confié à votre sollicitude, accomplissant avec soin toutes les fonctions de votre lourde charge, jusqu'à la consommation des saints dans l'édification du corps de Jésus-

(1) S. Cyprian. De Unit. Eccles.

Christ. Soyez bien persuadés que rien ne Nous est plus agréable ni plus à cœur que de faire tout ce que Nous saurons pouvoir servir à votre avantage et à celui des fidèles. Néanmoins, dans l'humiliation de Notre cœur, Nous prions Dieu et Nous lui demandons de répandre toujours sur vous avec faveur l'abondance des grâces célestes, de bénir votre travail et vos soins de pasteurs, afin que les fidèles confiés à votre vigilance marchent de plus en plus agréables à Dieu en toutes choses, fructifiant chaque jour en toutes sortes de bonnes œuvres. En présage de cette divine protection et en témoignage de l'ardente charité avec laquelle nous vous embrassons dans le Seigneur, Nous vous donnons avec amour et du fond du cœur la bénédiction apostolique à vous, Nos chers Fils et vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles laïques de vos Églises.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 21 mars de l'an 1853, de notre Pontificat le septième.

PIUS PP. IX.

239. LES ACTES DES MARTYRS D'ORIENT, traduits pour la première fois en français sur la traduction latine des manuscrits syriaques de Étienne-Évode ASSÉMANI, par M. l'abbé F. LAGRANGE. — 1 volume petit in-12 de XVIII-300 pages (1852), chez Eugène Belin; — prix : 1 fr. 50 c.

Les martyrs d'Orient sont depuis longtemps honorés dans l'Église latine, et leurs noms, pour la plupart, sont insérés dans le Martyrologe romain; mais leurs Actes n'étaient guère connus, lorsque Étienne Évode Assémani, savant syrien catholique, archevêque d'Apamée et préfet de la Bibliothèque du Vatican, les publia à Rome en 1748, après les avoir traduits du chaldéen en latin. C'est cette traduction latine que M. l'abbé Lagrange a voulu faire passer dans notre langue, et il l'a fait avec un succès marqué. Sa traduction est précédée d'une introduction très-judicieuse, dans laquelle il raconte comment ces Actes ont été connus en Europe; il examine le degré de confiance que méritent les auteurs qui les ont écrits, la valeur intrinsèque de ces pièces historiques, et il termine par des réflexions édifiantes. Vient ensuite sa traduction, qui est d'un style pur, grave et exempt de tout néologisme. Les Actes que renferme le volume sont ceux des saints Jonas, Brich-Jésus, Zébinas et autres, qui souffrirent la mort dans la première persécution de Sapor, roi de Perse; des saints Sapor, évêque de Rethnactor, Isaac, évêque de Beth-Seleucie, et leurs compagnons, qui ob-

humain, aux mœurs, qui déjà ont consacré la réforme. Cette réparation en entraînera une autre plus vivement réclamée peut-être encore par la morale publique. La mort civile ne dissoudra plus le mariage ; la loi ne viendra plus frapper et flétrir le dévouement et le sacrifice. Déjà, dans la discussion du code civil, le premier Consul avait combattu avec une énergique éloquence cette immorale disposition de nos lois. Mais le principe du contrat purement civil entraînait cette désastreuse conséquence. Le temps est venu d'effacer de nos codes une si triste anomalie, et de restaurer le caractère religieux du mariage. Ce sera un beau jour pour la religion, pour la famille ; ce sera un véritable titre d'honneur pour le pouvoir qui accomplira ce grand acte de régénération sociale.

Tel est l'ensemble des idées exposées par M. Sauzet dans sa remarquable brochure. Elles sont de nature à faire une vive impression sur les esprits sérieux de notre pays, resté toujours si chrétien. Espérons qu'un jour elles passeront dans nos lois. En France, croyons-nous, l'Église en saluerait avec transport la réalisation. Quant aux pays où le système exclusivement religieux est en pratique, nous faisons des vœux pour qu'il y soit maintenu, car il nous paraît plus conforme à l'institution divine du mariage. Mais le système mixte proposé et défendu par M. Sauzet serait une transaction désirable pour les pays qui, comme le Piémont, songent à briser avec l'Église et à dépouiller le mariage de son caractère religieux. Cependant le pouvoir civil n'a pas le droit, suivant nous, de changer à lui seul l'organisation toute religieuse du mariage : une telle modification ne peut être réglée que par un Concordat, auquel, sans doute, la cour de Rome, toujours si indulgente, prêterait volontiers son consentement. U. MAYNARD.

265. DU ZÈLE *de la perfection religieuse, des moyens de l'exciter, de l'accroître, de le conserver.* — 1 volume in-32 de 256 pages (1853), chez Ad. Le Clère et Cie ; — prix : 80 c.

Nos espérances n'ont pas été trompées ; cet excellent petit livre, que nous annoncions à nos lecteurs il y a quelques mois (Voir p. 88 du présent volume), vient d'être traduit en français. Nous nous réjouissons de voir s'étendre ainsi le bien qu'il est appelé à produire. Sans revenir sur l'éloge que nous en avons fait déjà, nous le recommandons aux fidèles qui n'entendent pas la langue latine, dans laquelle il a été d'abord composé.

 OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 26 avril dernier, approuvé par le Souverain Pontife le 28 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

Critica degli Evangelii (Critique des Evangiles), par A. Bianchi-Giovini. — Ouvrage déjà réprouvé et condamné dans la 11^e règle de l'Index, comme tous les autres écrits pervers et condamnables publiés par des hérétiques, tels que celui tout récent qui a pour titre : *Esposito dei principali motivi che mi hanno indotto ad uscire dalla Chiesa Romana* (Exposé des principaux motifs qui m'ont conduit à abandonner l'Eglise Romaine), par Trivier; traduction française.

Sur la situation de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier. Mémoire adressé à l'épiscopat (Voir p. 438 du présent volume).

Instituzione di dogmatica teologia, tratto isagogico (Institutions de théologie dogmatique, traité isagogique), par Antoine Criscuoli, prêtre.

Compendio de la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana (Compendium de la Défense de l'autorité des gouvernements contre les prétentions de la Cour de Rome), par François de Paule G. Vigil; Lima, 1852.

Adiciones a la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana (Additions à la Défense de l'autorité des gouvernements contre les prétentions de la Cour de Rome), par François de Paule G. Vigil. (Voir pp. 5 et 188 de notre tome XI).

M. l'abbé C. Thions, auteur de l'opuscule adressé au Pape Pie IX sur la nécessité d'une réforme religieuse, ouvrage condamné par décret du 15 avril 1848, s'est soumis d'une manière louable. (Voir notre tome VIII, p. 28, et le présent volume, p. 95).

278. HISTOIRE DE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE dit l'*Aumônier*, Archevêque de Valence (Espagne), de l'Ordre des Ermites de saint Augustin, par M. l'abbé DABERT, vicaire général de Viviers; dédiée à Mgr l'Évêque de Viviers et publiée avec son approbation. — 1 volume in-8° de xviii-442 pages plus 3 gravures (1852), chez Guyot frères, à Lyon et à Paris; — prix : 6 fr.

Le nom de saint Thomas de Villeneuve rappelle tout ce que la charité a de plus expansif, la miséricorde de plus indulgent, l'aumône de plus généreux, le détachement des choses de la terre de plus entier et de plus parfait. On a remarqué depuis longtemps que Dieu semble avoir permis que la naissance de ce saint coïncidât presque avec celle de Luther, comme pour consoler l'Église catholique des maux que lui causa cet apostat, et relever l'Ordre des Ermites de saint Augustin, déshonoré par les excès de cet hérésiarque, qui en était membre. Saint Thomas, né en Espagne vers la fin du xv^e siècle, se montra, dès l'âge le plus tendre, plein de compassion pour le prochain, et on peut lui appliquer ces paroles que Job a dites de lui-même : « La compassion » a grandi avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec » moi du sein de ma mère. » Eclairé de bonne heure sur les dangers du monde, il voulut mettre sa piété à l'abri en entrant dans l'Ordre des Ermites de saint Augustin. Employé au ministère de la chaire, il annonça la parole divine avec un succès qui en fit un des prédicateurs les plus distingués de son siècle. L'empereur Charles-Quint le nomma à l'archevêché de Valence, et dans ce poste éminent la vertu de Thomas brilla d'un nouvel éclat. Après une vie toute consacrée à procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes et le soulagement des pauvres, ce saint prélat mourut si pauvre lui-même, que le lit sur lequel il expira ne lui appartenait pas.

Nous avons déjà en français une Vie de saint Thomas de Villeneuve, sous le titre d'*Eloge historique*, par le P. Maimbourg, augustin, neveu du célèbre jésuite de ce nom. — Baillet, dans ses *Vies des Saints*, a consacré un long et bon article au digne archevêque de Valence. M. l'abbé Dabert ne paraît pas avoir connu l'ouvrage du P. Maimbourg (in-12, 1659); au moins n'en parle-t-il pas, non plus que de la Vie écrite en latin par le P. Nicaise Baxi, augustin d'Angers. Le volume qu'il vient de publier est précédé d'une épître dédicatoire adressée à Mgr l'Évêque de Viviers. Tous ceux qui ont l'honneur de connaître ce respectable prélat applaudiront à la justesse de l'application que

fait l'auteur d'un passage latin par lequel il commence cette épître ; mais pourquoi n'en avoir pas mis la traduction française, en faveur de ceux qui ne connaissent pas la langue latine ? Cette épître est suivie d'une introduction bien faite, qui présente d'abord une esquisse de l'état de l'Europe catholique, sous le rapport religieux, à l'époque à laquelle vivait saint Thomas de Villeneuve. Nous regrettons que la nomenclature de saints personnages qui ont influé sur cette époque ne soit pas un peu plus complète. Saint Philippe de Néri et saint Gaëtan en Italie, saint Vincent de Paul en France, le B. Jean de Ribera en Espagne, n'y figurent pas. Cette introduction nous donne ensuite une idée des actions et du talent oratoire du serviteur de Dieu, nous fait apprécier le mérite de ses sermons, mérite qui n'est peut-être pas assez connu en France, et en indique les diverses éditions. Puis vient l'histoire de la vie du saint, divisée en deux parties, et chacune d'elles en chapitres, tous précédés d'un sommaire, indication très-commode pour le lecteur. — La première partie comprend la vie du saint depuis sa naissance jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, et la seconde depuis cette époque jusqu'à sa mort. — Cette Vie est tout à la fois des plus intéressantes et des plus édifiantes : les faits y sont bien racontés ; le style en est convenable et bien approprié au sujet, c'est-à-dire qu'il est simple, clair et correct. Nous y avons cependant remarqué quelques petites négligences et quelques expressions qui ne nous ont pas paru exactes, par exemple : *la sagacité de ses regards, la censure de ses paroles* (page xi) ; mais ce sont là de faibles taches, qui ne diminuent en rien le mérite de l'ouvrage. Nous le croyons propre à produire du bien, surtout parmi les ecclésiastiques et dans les séminaires, établissements dans lesquels nous désirerions qu'il fût répandu et lu. Nous ne sommes pas surpris des approbations respectables que l'auteur a reçues pour son travail ; il les mérite à tous égards. Il serait à souhaiter que les gens du monde, et sur tout les incrédules, voulussent lire cette histoire. Ils y verraient quelles vertus sublimes la religion inspire, et quels sont ceux qui entendent le mieux le devoir de la fraternité.

Nous devons ajouter que l'ouvrage est imprimé en beaux caractères, très-faciles à lire, et orné d'un bon portrait du saint, que l'on dit très-ressemblant.

TRESVAUX.

279. HISTOIRE religieuse, politique et littéraire DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur les documents inédits et authentiques, par

J. CRÉTINEAU-JOLA. — 3^e édition, 6 volumes in-12 ou in-8^o de 100 à 500 pages chacun, plus de nombreux portraits et fac-simile (1851), chez M^{me} veuve Poussiélgue-Rusand; — prix de l'édition in-12 : 16 fr. et de l'édition in-8^o : 28 fr.

Notre pensée n'est pas de revenir sur cet ouvrage, auquel nous avons consacré déjà plusieurs articles (Voir nos tomes I V, p. 262; V, 132 et 414), mais seulement d'annoncer cette édition nouvelle et de signaler à nos lecteurs les importantes améliorations dont elle a été l'objet. — Tous les noms, faits, dates ont été passés en revue, examinés avec attention, vérifiés avec les pièces originales. Les citations et les documents mis en œuvre ont été collationnés une dernière fois avec les autographes ou les autres monuments authentiques auxquels ils avaient été empruntés. Grâce à ces scrupuleuses précautions, les légères inexactitudes qui s'étaient glissées dans les éditions précédentes ont disparu de cette troisième édition. — De plus, beaucoup de nouveaux faits ont été ajoutés, qui fortifient et complètent les récits historiques; des notes assez fréquentes viennent jeter un plus grand jour sur les hommes et sur les choses. — Enfin et surtout, une *Table alphabétique générale des matières*, composée avec le plus grand soin, a été placée à la fin du sixième volume pour faciliter les recherches au milieu de tant de noms et de faits que renferme un pareil ouvrage. — Cette dernière édition est donc la seule désormais qui fasse autorité; au moins, est-elle plus digne encore que ses aînées du grand et légitime succès que ce beau travail a obtenu dans toute l'Europe, et jusque dans le Nouveau-Monde.

280. ILLUSTRATIONS DE LA CHAIRE dans tous les siècles de l'Eglise, ou Histoire de l'éloquence sacrée. — 2 volumes in-18 de 306 et 264 pages (sans millésime), chez J. Casterman, à Tournai, et chez Courcier, à Paris; — prix : 3 fr.

L'auteur de ce recueil a visiblement travaillé pour la jeunesse. Il a voulu sans doute mettre à la portée des élèves quelques notions utiles sur les plus célèbres orateurs sacrés, depuis les apôtres jusqu'à nous. Au reste, il ne dit rien lui-même de ses intentions, du plan et de l'objet de son œuvre. Elle s'ouvre par une citation, se continue par des citations, et se termine par des citations. Point de millésime ni de nom d'auteur, point de préface ni d'avant-propos. Quelques détails biographiques, des jugements critiques assez incomplets, des extraits ou des fragments qui n'ont rien de neuf, voilà ce que renferme cette compilation. — Le

premier volume traite de l'éloquence des saints Pères depuis saint Justin jusqu'à saint Bernard. Presque toutes les pages de cette première partie sont empruntées à M. l'abbé Guillon. Quand l'auteur fait une citation, c'est encore M. l'abbé Guillon qui traduit. Pour faire ce travail, il a donc suffi de prendre certains morceaux dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*. Quelques appréciations sont cependant tirées des ouvrages de Châteaubriand et de M. Villemain. Quoiqu'il y ait généralement beaucoup de finesse et de sagacité dans les critiques de M. Villemain, ces critiques nous semblent parfois un peu sévères. L'élégant académicien se préoccupe à l'excès des imperfections et des défauts qui se rencontrent dans les œuvres de saint Ambroise et de saint Grégoire le Grand, et il ne rend peut-être pas une assez complète justice à leurs incontestables beautés. Est-il bien juste de dire de saint Ambroise : « Aujourd'hui la gloire de sa vertu est mieux établie que celle de son » éloquence (p. 186) ? » On pourrait conclure de cette phrase que l'illustre critique refuse absolument au saint docteur le mérite de l'éloquence, et l'on irait sans doute, alors, plus loin que sa pensée. Aujourd'hui, des travaux récents et plus approfondis ont fait apprécier mieux que jamais le merveilleux génie des Pères de l'Église, et dans sa nouvelle édition du *Tableau de la littérature chrétienne au IV^e siècle*, M. Villemain lui-même a modifié plusieurs de ses jugements, et se montre partout le juste admirateur de ces trésors littéraires trop souvent méconnus. (Voir notre tome IX, p. 233). — Le second volume contient des appréciations et des extraits sur les orateurs sacrés depuis le Père Lejeune jusqu'aux prédicateurs de notre temps. Nous n'avons pas non plus à formuler notre avis sur le mérite de cette seconde partie ; tous les jugements sont empruntés à Maury, à Laharpe et à d'autres littérateurs bien connus. Si l'éloge ou le blâme n'est pas dispensé avec mesure, c'est la faute des auteurs qui ont tour à tour la parole. Les passages cités sont à peu près ceux qui se trouvent dans tous les recueils de ce genre. Il aurait été convenable, croyons-nous, de ne point parler des orateurs qui vivent encore. Vouloir apprécier leur mérite, et surtout leur assigner des rangs, est chose périlleuse et difficile. A côté des noms et des extraits de Boulogne, de Frayssinous et de Maccarthy, nous trouvons les noms de M. l'abbé Veyssière et de M. l'abbé Dassance. La postérité consacrera-t-elle ce jugement ? Il est permis au moins d'en douter.

J. VERNIOLLES.

281. LEÇONS DE PHYSIQUE à l'usage des collèges, par F.-C.-H. POLLET, de l'Université, agrégé des classes de sciences, professeur de

rien n'y manque, et la piété des âmes dévouées au Sacré-Cœur pourra, pendant le mois de Juin, se désaltérer aux douces et bonnes inspirations de ce charmant ouvrage.

B. CARRÉ.

286. NOUVEAU COURS ABRÉGÉ DE LITTÉRATURE à l'usage des collèges, par M. G. GONDRAU. — 2 volumes in-12 de vi-194 et 236 pages (1852), chez Perrin, à Chambéry, et chez Hachette et C^{ie}, à Paris; — prix : 4 fr. 50 c.

Ce *Nouveau Cours de littérature* ne doit pas être confondu avec cette multitude d'ouvrages analogues, qui, sous toutes les formes et en tous les genres, viennent chaque jour nous inonder. Celui-ci nous paraît être le fruit d'une longue expérience et du désir désintéressé d'être utile à la jeunesse. Nous lui devons, à ce titre, nos éloges les plus complets. Il réunit à nos yeux à peu près toutes les rares et précieuses qualités qui caractérisent un bon livre classique élémentaire : la sagesse et la brièveté des préceptes, le choix varié des exemples, la sûreté et l'excellence de la méthode, enfin la clarté, la noblesse, la précision du style. Grâce à ce dernier avantage surtout, ce nouvel abrégé ne manquera pas d'être facilement compris et fidèlement retenu par le plus grand nombre des jeunes élèves auxquels il est destiné. L'auteur, du reste, n'a pas eu la prétention d'innover. Il suit, et avec raison, les bonnes et vieilles traditions des grands maîtres, qu'il sait d'ailleurs très-sagement et à propos modifier selon les besoins et les mœurs de notre époque. S'il emprunte beaucoup à ses devanciers, comme il ne craint pas lui-même de l'avouer, il le fait toujours avec goût et intelligence, s'appropriant les idées et les choses plus encore que les mots, sachant habilement fondre le tout de manière à ce que l'unité du plan et celle du style n'en souffrent jamais.

L'ouvrage comprend deux volumes ou plutôt deux parties : la partie des humanités et la partie de la rhétorique. La première traite *de la littérature en général, du style et de ses divers genres*. Elle renferme à peine deux cents pages, que tout élève de bonne volonté pourra sans trop d'efforts apprendre dans le cours de son année scolaire. Il en est de même de la seconde partie, qui comprend, selon l'usage, la *rhétorique et l'éloquence*. Chacune de ces divisions et subdivisions est traitée avec les plus grands détails, et toujours d'une manière claire et pratique, sans cependant être surchargée de matière. M. Gondrau n'a pas voulu tout dire : il laisse un vaste champ aux explications et aux développements du professeur ; mais pourtant son œuvre est assez complète

pour que rien d'essentiel et d'intéressant n'ait été dérobé aux yeux et à l'étude des jeunes élèves. Elle est, par son titre et par son auteur, spécialement destinée aux collèges et aux lycées. Selon nous, elle ne convient pas moins aux petits séminaires, aux établissements ecclésiastiques, à toutes les maisons d'éducation. Les points de vue chrétiens et les exemples tirés de la sainte Écriture ou des écrivains religieux abondent. La partie de la rhétorique qui traite de l'éloquence de la chaire y occupe la large place qui lui convient, et y reçoit même des développements plus amples que dans la plupart des recueils ou abrégés de ce genre. On n'y lit pas un mot qui puisse alarmer les maîtres les plus sévères ou choquer les oreilles les plus délicates. On ne saurait trop louer l'auteur de sa réserve sous ce rapport. L'élogie, par exemple, l'épithalame, certaines parties de la poésie lyrique, la poésie dramatique, etc., qui malheureusement, on le sait, sont traitées avec tant de légèreté et souvent d'inconvenance dans une foule d'ouvrages populaires, sont ici touchées avec une mesure et une convenance qui nous a charmés. — L'auteur conserve la vieille méthode des demandes et des réponses : ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche. L'expérience en démontre tous les jours l'utilité incontestable. Nos pères, d'ailleurs, en avaient l'usage ; on peut croire qu'ils ne l'avaient pas adopté sans de bons motifs. — En somme, malgré la sévérité et la défiance avec lesquelles nous avons résolu d'accueillir toutes ces sortes d'ouvrages, celui-ci ne nous a présenté aucun défaut qui valût la peine d'être signalé. Nous le recommandons très-vivement à tous ceux qui sont chargés de l'enseignement élémentaire des belles-lettres : c'est assurément un des meilleurs Cours que nous ayons rencontrés.

287. LA RAISON PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE,

Conférences prêchées à Paris dans l'année 1851, augmentées, et accompagnées de notes, par le T. R. P. VENTURA DE RAULICA, ancien général de l'Ordre des Théatins, consultant de la S. Congrégation des Rites, examinateur des Évêques et du Clergé romain. — 2^e édition, 1 volume in-8^o de xvi-544 pages (1852), chez Gaume frères ; — prix : 5 fr.

288. DE LA VRAIE ET DE LA FAUSSE PHILOSOPHIE, *en réponse à une lettre de M. le vicomte Victor de Bonald*, par le T. R. P. VENTURA DE RAULICA. — In-8^o de 128 pages (1852), chez Gaume frères ; — prix : 1 fr. 50 c.

Ce n'est pas précisément sans dessein que nous avons remis jusqu'à présent à parler de cette double publication du P. Ventura. Ceux qui

ont entendu le célèbre religieux prononcer ses Conférences auraient pu, dans la ferveur de leur impression, ne pas comprendre un jugement porté plus à froid sur ces mêmes Conférences lues et méditées. Ce nom, d'ailleurs, a été mêlé, justement à propos de cet ouvrage, dans des polémiques irritantes et malheureuses, qui ne font que commencer à s'assoupir, et il eût été superflu d'émettre un sentiment au sein de tout ce bruit, où chacun n'entendait que ses oracles ou ses anathèmes. Enfin, il fallait que le public fût sûr d'avoir, dans toute son intégrité, la pensée de l'orateur sicilien, et que les discussions soulevées par certaines pages des *Conférences* fussent tout-à-fait closes. Il n'est donc pas trop tard pour parler de ce livre; plus tôt, il n'eût pas encore été temps.

Le P. Ventura est certes un mâle et vigoureux esprit, plein de savoir, se possédant, d'une verve inépuisable, à larges vues, s'élevant à l'éloquence, sans y viser, comme à son ton naturel, très-caractérisé. Mais, aussi, ce sont ces intelligences qui ont le plus les défauts, — les inconvénients, si l'on aime mieux, — de leurs qualités. Si nous avons à résumer par un mot la manière générale, la tendance propre du P. Ventura, nous dirions qu'*il s'acharne*. On a prononcé le nom de *Bossuet italien*; cependant, il y a bien des pages, dans les Conférences, où l'on cherche en vain cette lumière éclatante et sereine, abondante et calme, cette grandeur majestueuse, cette impartialité de la vérité possédée, qui semblent émaner toujours de l'auteur des *Variations* et des *Oraisons funèbres*. Mais on peut être bien grand sans atteindre à Bossuet.

Lorsqu'on a du talent et que l'on est catholique d'intelligence et de cœur, il est assez difficile, pourvu que l'on travaille en conscience, de faire un mauvais livre. Le P. Ventura, qui réunit à un haut degré toutes ces conditions, a donc écrit des Conférences remarquables, et certainement destinées à opérer un grand bien dans beaucoup d'âmes. Mais ces Conférences seront-elles un livre que l'on recommandera pleinement, indistinctement, sans restriction, avec une assurance pure de toute hésitation et de toute inquiétude, comme on recommande Bossuet, Bourdaloue, et même aussi Massillon?... Le genre *Conférences*, créé par une charitable condescendance pour notre époque qui a trouvé le mot *humanitaire*, a d'incomparables avantages: il permet de montrer, par la rigueur du raisonnement, comment le monde de la nature se rattache, fil à fil, au monde surnaturel; comment l'homme, dans

ce qu'il a de vraiment humain, est, suivant une admirable parole, naturellement chrétien; et comment enfin le christianisme, si bien fait pour l'homme, ne peut venir et ne vient que de Dieu. Mais ce genre, excellent en lui-même, a l'inconvénient de souffrir le systématique, le contestable, l'individuel, le singulier, en un mot, l'opinion, comme la philosophie. Les Conférences du P. Lacordaire sont assurément une préparation et une démonstration évangéliques d'un ordre supérieur; cependant, que d'idées, que d'aperçus, que de principes même que nous n'admettons pas! L'idéal du genre serait atteint si ces traces de l'infirmité humaine pouvaient disparaître. Et le P. Ventura n'a pas, ce nous semble, complètement atteint l'idéal. Son idée fondamentale, très-vraie au fond, mais par moments exagérée et employée à fouetter vigoureusement, trop vigoureusement peut-être, les philosophes anciens et modernes, donne à beaucoup de fragments une couleur systématique et des nuances paradoxales qui décourageront, et même scandaliseront certains esprits habitués, comme M. Albert de Broglie, à envisager les choses sous un tout autre point de vue. La vérité chrétienne est à tous, comme la lumière, et elle perd toujours quelque chose à porter les traces d'une personnalité: Si le P. Ventura s'était borné à l'exposition de ce fait historique: que jamais la raison humaine, livrée à elle-même, n'a pu formuler un système religieux tolérable; et à la démonstration de ce principe: que l'homme n'a, par lui-même, aucun titre pour imposer ses croyances,— l'admiration qu'il a soulevée eût été unanime. Mais il a présenté ces choses sous un jour beaucoup plus noir, et avec des propositions qui lui susciteraient des débats éternels de la part de quelques adversaires inattentifs ou prévenus. On l'accusera de maltraiter outre mesure les philosophes et la raison; de pétrifier la nature humaine et de regretter la barbarie en posant la scolastique comme les colonnes d'Hercule de la philosophie; de paralyser l'activité de l'intelligence en proscrivant sans pitié la philosophie inquisitive, etc. Il y a réponse, et bonne réponse à tout cela, sans doute; mais enfin, dans cette théorie, beaucoup de thèses ne sont que des opinions; et n'est-il pas à craindre qu'en voulant les imposer, le P. Ventura ne fasse rétorquer contre lui le reproche qu'il adresse « aux philosophes présomptueux, » qui se présentent tour à tour comme devant révéler enfin la vraie philosophie? Il faut se garder, en dépouillant quelqu'un d'une dictature usurpée, de s'en revêtir soi-même à son insu. — Ces réflexions ne s'appliquent guère

qu'aux trois premières Conférences, lesquelles traitent de la raison philosophique chez les anciens, de la raison catholique des siècles chrétiens, et de la raison philosophique dans les temps modernes. Les autres Conférences, dans lesquelles l'orateur met purement et simplement en relief les dogmes chrétiens, sont de beaucoup supérieures comme fond, comme forme et comme éloquence. Dans le P. Ventura, l'orateur catholique et le théologien dominant le philosophe. La quatrième Conférence, qui est magnifique, roule sur la nécessité, l'universalité et la facilité de l'enseignement de l'Église; la cinquième fait ressortir l'homogénéité, l'immutabilité, l'incorruptibilité, la plénitude, la véracité, la certitude de l'enseignement catholique; la Trinité divine est le sujet de la sixième; la septième traite de l'homme, la huitième de l'Incarnation, et la neuvième et dernière, de la restauration de l'univers par l'Incarnation du Verbe. Toutes ces pages sont pleines de considérations fort belles, point vulgaires, mais d'une profondeur limpide. Rien de l'habituelle diffusion italienne; marche, rigueur et concision du raisonnement français. Parfois des italisismes; mais ces tournures ont leur grâce. Ce qui n'a point de charme, ce qui est malheureux, ce qui n'est point français, ce sont ces mots de violence et d'outrage que la charité ne prononce pas, que le respect chrétien désavoue, et qui déchirent surtout la bouche qui les profère. Une sentence armée de ces expressions-là est loin de gagner en énergie. Un trop grand nombre d'expressions de ce genre déparent le beau livre des Conférences du P. Ventura. Ceci est d'autant plus regrettable que l'illustre auteur a, moins que personne, besoin de recourir à ces tristes moyens. Tout le monde eût certainement désiré que la seconde édition différât au moins en cela de la première. Les Conférences y auraient perdu un certain entrain sauvage qu'elles ont parfois, et qui n'est point du tout un mérite à nos yeux.

Nous n'analyserons pas autrement les *Conférences*; car c'est un livre qu'on a lu, qu'on lira et qu'on doit lire. On peut regretter qu'il ne soit pas sans défauts; mais on ne niera pas que ce soit un ouvrage très-remarquable et très-utile. Que les esprits pénétrés des idées d'une fausse philosophie prennent sur eux de lire et de méditer de sang-froid ces mâles considérations, et peu de lectures leur seront aussi profitables. En émondant de fois à autre la pensée trop luxuriante de l'auteur, dans les premières conférences, on la goûtera en la saisissant mieux. Personne, en effet, ne contestera que, s'il est un fait constant,

c'est que souvent la raison déraisonne. Or, la raison a-t-elle déraisonné en proportion de l'ignorance ou de la méconnaissance de la révélation, soit primitive, soit chrétienne? Qu'on se borne à poser cette question et à la démontrer. Ce sont là des faits, et il n'y a point de système. Ces faits sont inattaquables, et un système, si parfait qu'il soit, laissera toujours prise à l'attaque. — De même, il n'y a pas de corps de doctrine, de croyance, sans principes fondamentaux, inébranlables. Or, en dehors du catholicisme, où y a-t-il des principes uniformes, universellement adoptés, universellement régnant, des principes qui forment une raison universelle et souveraine? Tant il est vrai qu'en fait de doctrine religieuse, il y a le catholicisme ou il n'y a rien. Voilà le dilemme inévitable qui doit sans cesse être posé devant l'esprit humain. Le rationalisme prétendrait-il supporter la comparaison? Mais les fruits du catholicisme sont éclatants et palpables : et quels sont ceux que le rationalisme a portés? Sang, crime ou ténèbres! Et d'ailleurs, n'aperçoit-on pas assez clairement le résultat suprême auquel il aboutit? Chose remarquable! C'est le même que celui de l'idolâtrie : l'esclavage! Il morcelle, en effet, la race humaine en deux parties : les hommes supérieurs et les hommes inférieurs, les hommes de pensée et les hommes de travail! S'il triomphait, le rationalisme amènerait un régime de castes beaucoup plus affreux que celui de l'Inde; car celui de l'Inde repose encore sur une idée religieuse, tandis que l'autre ne reposerait que sur la négation de toute religion. L'humanité retomberait donc alors dans la plus sauvage barbarie qu'on verrait jamais. — Telles sont bien, au fond, les pensées du P. Ventura : pourquoi donc les avoir dérobées sous des échafaudages inutiles? Il y eût gagné d'être compris par tous, et de n'avoir pas écrit contre M. de Bonald ces regrettables attaques qui ont donné lieu à la brochure dont il nous reste à dire quelques mots.

Dans une note de sa seconde Conférence intitulée *Les philosophes présomptueux*, et dans quelques autres endroits, le P. Ventura, malgré une véritable pluie de mots louangeurs, traite l'auteur de la *Législation primitive* avec pitié, avec dédain, et même avec acrimonie. M. le vicomte Victor de Bonald crut devoir défendre et justifier son père dans une lettre adressée au P. Ventura et publiée dans les journaux. Nous n'avons pas à juger cette lettre et cette apologie; mais à la place de M. Victor de Bonald, nous ne l'eussions pas écrite. Les œuvres de son illustre père se défendent assez bien par elles-mêmes; d'ailleurs, elles

sont du domaine de la critique, et si les attaques dont elles peuvent être l'objet ne sont pas fondées, l'opinion publique est assez fixée sur M. de Bonald pour qu'elle puisse lui rendre justice. De même, à la place du P. Ventura, nous n'eussions rien répondu à M. le vicomte Victor de Bonald, le laissant librement donner cette inoffensive satisfaction à sa piété filiale. Mais supporter la contradiction n'est pas, à ce qu'il paraît, chose facile au P. Ventura. Le lion, irrité de la piqure, a rugi, et la brochure en réponse à M. de Bonald est née. Ce sont 128 pages dont la lecture est affligeante. On dirait parfois qu'il s'en exhale comme un souffle mal contenu de la *vendetta* italienne. M. Victor de Bonald est traité partout comme un écolier fort mal appris et fort ignorant, qui se fourvoie. Presque à chaque page, et même à chaque ligne, l'invective, le ricanement, le sarcasme ! On n'y trouve guère ce qui s'appelle le bon ton, en France. Nous serions fâchés de déplaire au P. Ventura, et de manquer aux égards qu'il revendique à hauts cris en sa qualité d'étranger ; mais il nous est impossible de ne point dire que le genre et la forme de sa polémique nous paraissent détestables. Quant au fond, il y a des raisons et des observations dont on doit tenir compte ; des explications qui éclaircissent plus d'un passage obscur des Conférences ; mais aussi, que de longueurs et d'inutilités ! Pourquoi vouloir mettre M. de Bonald en lambeaux pour n'avoir pas découvert l'origine des idées ? Est-il bien vrai que sa théorie fasse maintenant autant de mal qu'elle a fait de bien jadis ? Est-il bien certain qu'elle soit un obstacle au retour à la philosophie chrétienne ? Le P. Ventura est-il bien sûr que ses vues sur tous ces points sont la vérité même, et doivent fixer la science à jamais ? Il serait aisé de multiplier les doutes et les questions. — Attaques vives, très-vives, et souvent peu fondées, oubli fréquent des convenances, personnalités malheureuses, huit à dix pages à transporter dans le livre des Conférences à titre d'éclaircissements : voilà cette brochure déplorable. — Nous appelons déplorable une brochure qui a forcé le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à écrire ce qui suit : « Quand je démentis quelques paroles que m'attribue le P. Ventura dans un triste libelle, je n'avais encore jeté qu'un coup d'œil rapide sur cet écrit. Maintenant que je l'ai parcouru avec plus d'attention, je dois exprimer avec plus d'énergie le sentiment qu'il m'a fait éprouver. Ce libelle est indigne du double caractère de prêtre et de religieux dont le P. Ventura est revêtu ; il est indigne d'un honnête homme et rempli d'insi-

» nuations mensongères contre mon frère, M. le vicomte de Bonald.....
» Il est douloureux de voir un religieux qui ne devrait employer les
» loisirs de son exil qu'à défendre la vérité, s'abaisser jusqu'à écrire
» un libelle dont le mépris public fera justice. » — Ces paroles sont sé-
vères; mais ceux qui ont lu l'opuscule qu'elles ont frappé ont compris
comment une voix pleine de mansuétude les a cependant prononcées.

C.-M. ANDRÉ.

289. LE SAINT PÈRE, *Considérations sur la mission et les mérites de la papauté*, par le comte Théodore SCHÉRER. — 1 volume in-18 de 326 pages (1853), chez Sagnier et Bray; — prix : 1 fr. 25.

Après quelques considérations sur l'immortelle durée des Papes, leurs adversaires, les divers titres que leur donne la tradition, et quelques détails sur leur élection et leur couronnement, l'auteur en vient à l'objet propre de son livre : mission et mérite de la papauté. Il appuie l'autorité de sa mission sur les témoignages des conciles, des souverains temporels, des écrivains protestants eux-mêmes. Avant d'énumérer les mérites des Papes, il rappelle de sages règles d'appréciation. Sans doute, nous devons les regarder comme les interprètes de Dieu, mais aussi comme l'expression des temps où ils ont vécu. Il y a trois hommes dans le Pape : le vicaire de Jésus-Christ, le prince souverain des États romains, et, au moyen âge, le chef politique des nations. Pour porter sur la papauté un jugement impartial, il faut donc d'abord avoir égard aux temps et aux circonstances, ensuite distinguer soigneusement les actes du chef de l'Église des actes du prince temporel ou du primat international. — Ces principes posés, M. le comte Schérer étudie les mérites des Papes sous le double rapport social et religieux. Il les montre, d'un côté, conservateurs de l'ordre social, défenseurs de la liberté, gardiens de la paix, protecteurs de la justice, sauveurs de l'indépendance de l'Europe, protecteurs des sciences et des arts; et, de l'autre, propagateurs du christianisme, conservateurs de l'unité et de la pureté de la foi, du culte et de la morale, gardiens de la prospérité de l'Église. C'est une belle apologie de la conduite des Pontifes romains, dont la lecture est capable d'affermir le dévouement et l'amour envers le Saint-Siège, en même temps que de dissiper d'injustes préventions. Aussi sommes-nous heureux de joindre notre faible suffrage aux approbations que Mgr l'Évêque de Strasbourg et Mgr l'Évêque d'Arras ont données à ce remarquable travail.

persévérance avec laquelle il a poursuivi ses laborieuses recherches ; et, pour notre compte, nous ne saurions trop l'en remercier. Son but était de faire connaître la vie intime de la sainte Vierge, de faire partager aux âmes pieuses l'amour dont il est embrasé. Atteindra-t-il ce but ? Nous n'oserions nous prononcer définitivement pour la négative ; mais notre impartialité nous oblige à dire que son ouvrage n'a pas les qualités qui promettent et assurent le succès. Nous ne parlerons pas du style, qui est lourd et sans noblesse ; de la phrase, qui est embarrassée, souvent nuageuse, toujours sans harmonie ; nous voulons arriver de suite au point capital : l'auteur manque de critique. Après avoir laborieusement exploré le champ si vaste de la tradition chrétienne, il n'a pas su choisir avec discernement les épis qu'il avait glanés sur son passage. Ce n'est pas à dire que les faits qu'il a recueillis ne réunissent pas la probabilité historique nécessaire pour asseoir une pieuse croyance ; mais il n'a pas su se borner dans ses citations, il n'a pas su retrancher le superflu pour prendre seulement le nécessaire. Il ne suffit pas, pour composer un livre, de réunir des documents et des preuves ; il faut les disposer dans un ordre convenable et ne rien dire d'inutile :

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

Nous reconnaissons volontiers que les réflexions morales qui accompagnent partout le récit sont de nature à entretenir dans les âmes pieuses l'amour de la sainte Vierge ; mais ici encore sommes-nous obligés de faire nos réserves. Ce livre ne convient pas à tout le monde : quelques expressions métaphoriques de nos livres saints, quelques passages du *Cantique des cantiques* ne nous paraissent pas employés avec assez de sobriété, pour que nous osions en permettre la lecture aux jeunes personnes. Il ne convient bien qu'aux ecclésiastiques ; ce sera pour eux une mine abondante, où ils pourront puiser plusieurs bonnes instructions sur la très-sainte Vierge.

Une dernière remarque. Pourquoi intituler l'ouvrage : *Vie de la sainte Vierge d'APRÈS LA TRADITION* ? Puisque l'auteur nous dit lui-même que les rares données de l'Évangile sur la Mère de Dieu ont été pour lui « comme des jalons divins sur lesquels il a dirigé sa marche, » il eut été plus exact de prendre pour titre : *Vie de la sainte Vierge, d'après l'Évangile et la tradition.*

PARIS.



TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

- Autorité de l'Église touchant la prohibition des mauvais livres, 385.
Coup d'œil sur les publications de l'année 1852, 334.
Imitation de Jésus-Christ (un Manuscrit de l'), 47.
Jurisprudence : *La mise à l'Index, par la Cour de Rome, d'un ouvrage ecclésiastique français destiné à des ecclésiastiques, est une cause suffisante de résiliation des conventions intervenues entre l'éditeur et l'imprimeur pour la publication de cet ouvrage*, 191.
Lettre encyclique de N. S. P. le Pape à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, 433.
Lettre de M. Félix Martin au moment de son entrée dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, 384.
Nécrologie : M. Le Clère, père, 47. — Nécrologie de 1852, 335.
Moyen (Nouveau) de propager les mauvais livres, 285.
Moyens à employer pour la propagation des bons livres (des), 529.
Ouvrages condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index, 1, 144, 289, 481.
Quelques erreurs, ignorances ou mensonges historiques, 238.
Rétractation de M. l'abbé Thions, 95, 481 ; — de M. l'abbé Chantôme, 286.
Séance annuelle de l'Académie française, 49.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N^o 1. Indique les ouvrages qui conviennent AUX ENFANTS.

2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

3. indique les ouvrages qui conviennent AUX JEUNES GENS et AUX JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — — aux personnes d'UN AGE MUR, AUX PÈRES et AUX MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — AUX PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.
6. — de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
- *. — d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
- †. — qui conviennent particulièrement AUX ECCLÉSIASTIQUES.
- A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
- Y. Livres absolument MAUVAIS.
- M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
- R. Placée toujours après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec réserve.
- Y. Placée après un chiffre, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être lu que par quelques-uns et pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 4—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 4 à 6, soit 4, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

5. †. Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie, par M. de Caumont, 145.
3. 4. Abrégé de l'Histoire sainte, par M. l'abbé Antié, 533.
- A. Actes des martyrs d'Orient (les), traduits en français sur la traduction latine des manuscrits syriaques de Etienne-Evode Assémani, par M. l'abbé F. Lagrange, 439.
- Y. Addio al Papa, di Gian Giacomo Maurette, curato di Serra (Ariège), traduzione dal francese, 144.
- Y. Adiciones a la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana, par François de Paule G. Vigil, 481.
5. Algérie (la Guerre et le Gouvernement de l'), par M. Louis de Baudicour, 494.
- A. Allemand (Vie du serviteur de Dieu Jean-Joseph), fondateur de l'OEuvre de la Jeunesse, par M. l'abbé F. Brunello, 333.
3. *. †. A Marie : la statue de N. D. de Fourvières; paroles de M. Claudius Hébrard, musique de M. Léon G. Dalmières, 475.
- Y. Ame (de l'Esprit et de l'), par M. André Saviat, 66.
6. Amérique (de la Démocratie en), par M. Alexis de Tocqueville, 61.
5. 6. †. Analyse des conférences prêchées par Mgr l'Évêque d'Amiens dans sa cathédrale, pendant l'Avent de 1851, 347.

- 3—5. Angleterre (l') sous les trois Edouards premiers du nom, de la dynastie des Plantagenets, par M. *Todière*, 440.
- 4—6. Angleterre (les quatre Conquêtes de l'), par M. *Emile de Bonnechose*, 49, 81.
- *. †. Année du pieux fidèle (l'), ou Méditations sur les principales vérités de la religion suivant l'esprit de la liturgie catholique, par M. l'abbé *Coulin*; — Avent, 204.
5. 6. Anselme de Cantorbéry (Saint), par M. *Charles de Rémusat*, 290.
- A. Anvers (Dissertation sur la délivrance d'), en 1622 et 1624, 540.
6. R. Arche du peuple (l'), par *Platon-Polichinelle*, 97.
5. †. Archéologie (Abécédaire, ou Rudiment d'), par M. *de Caumont*, 145.
- 3—5. Armagnacs (Charles VI, les) et les Bourguignons, par M. *Todière*, 442.
- Y. Armée française (l'), sa mission et son histoire, par M. le comte *de C****, 5.
3. 4. Art épistolaire (l'), poème, par M. *L. Hayois*, 371.
- 3—6. Assemblée constituante (Histoire de l'), par M. *J.-B. Degalmer*, 255.
- 3—6. †. Augustin (Saint), évêque d' Hippone; sa vie et extraits de ses écrits, 296.
- Y. Autorité en matière de religion (de la Voie d'), par M. l'abbé *Laborde* (de Lecture), 144.
- A. Autriche (Histoire des révolutions de l'empire d'), années 1848, 1849, par M. *Alphonse Balleydier*, 467.
- *. †. Avent (l'), par M. l'abbé *Coulin*, 204.
- A. Avis à tout le monde, le dimanche, 205.

B.

- A. Bazin (Pierre-François), premier curé de Sainte-Anne de Vire (le Père des pauvres ou Vie de), par M. l'abbé *F.-C. Dolé*, 148.
- A. Béguinages en Belgique (Opinions sur l'origine des), par le P. *Ed. Terwecoren*, 538.
- A. Bethléem, par le P. *Ed. Terwecoren*, 540.
- Y. Bibbia (la), canti di *G. Regaldi*, 289.
3. 4. Bible de famille, ou Histoire de l'ancien Testament rédigée en faveur de la jeunesse, 105.
2. Bibliothèque catholique, 50.
2. 3. Bibliothèque des écoles chrétiennes, 146.
- 3—5. Bibliothèque des familles chrétiennes et des maisons d'éducation, 106, 394.
2. 3. Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, 247, 440.
3. *. A. Bibliothèque pieuse des maisons d'éducation, 109.

5. Bienfaisance en Belgique (Législation et Culte de la), par M. H. de *Kerchove*, 417.
2. 3. Bienfait (un) n'est jamais perdu, 50.
 - A. Biographie saintongaise, par M. Pierre-Damien *Rainquet*, 449.
 3. Bois le Brun (le Château de), ou une Famille mixte, par M. L.-D. *S.*, 56.
2. 3. Bon Villageois (le), 51.
5. 6. †. Boone (Opuscules du R. P.), 28.
- 3—5. Bossuet de la jeunesse, par M. D. *Saucié*, 441.
 6. Bossuetii et Leibnitzii epistolarum commercio (de), circa pacem inter christianos conciliandam, par M. L. *Lescœur*, 55.
- 3—5. Bourguignons (Charles VI, les Armagnacs et les), par M. *Todière*, 442.
3. 4. Buffon (Morceaux choisis de), par M. Georges *Ville*, 135.
- *. †. Buyat (Notice sur la vie et la mort de Jean-Marie-Anthelme), par un Prêtre du diocèse de *Belley*, 426.

C.

- *. †. Carmel (l'Ordre de la Sainte-Vierge ou du Mont-), rétabli en France au xix^e siècle, 168.
 - Y. Case de l'oncle Tom (la), par Mad. H. Beecher *Stowe*, traduite de l'anglais par M. Léon *Pilatte*, 297.
 - A. Caserne (la) et le Presbytère, contes et récits, par M. Anatole de *Ségur*, 348.
3. 4. †. Catéchisme (Explication du), par M. l'abbé C.-L.-V. *Braye*, 138.
3. 4. †. Catéchisme de Rodez (Nouvelle Explication du), par M. l'abbé *Noël*, 138.
5. 6. †. Catholicisme (Démonstration philosophique du), par M. l'abbé *Polge*, 251.
 3. Catholicisme (le Génie du), par M. l'abbé C. *Pinard*, 446.
- 3—5. Causeries littéraires et morales sur quelques célébrités épistolaires, par M^{lle} *Van-Biervliet*, 371.
 - Y. Censure de vingt-deux propositions de morale corrompue, tirées des livres d'un auteur de nos jours, par M. l'abbé *Laborde* (de Lecture), 144.
- 4—6. Cent ans (Histoire de), de 1750 à 1850, par M. César *Cantu*, traduit de l'italien par M. Amédée *Renée*, 214.
3. †. Chaire (Illustrations de la) dans tous les siècles de l'Église, ou Histoire de l'éloquence sacrée, 510.
 - Y. Champfort (OEuvres de), précédées d'une étude sur sa vie et son esprit par M. Arsène *Houssaye*, et d'une appréciation de Champfort par *Rœderer*, 163.
 - M. Chantal (Vie de Mme de), par M. F. *Malaurie*, 91.

1. 3. Charité (la) aux enfants, par M. l'abbé *Mullois*, 302.]
 - A. Charité en action (la), 51.
3. Charles Martel, Histoire des maires du palais, par M. le baron de *Nilinse*, 546.
- 3—5. Charles VI, les Armagnacs et les Bourguignons, par M. *Todière*, 442.
 3. Château de Bois-le-Brun (le), ou une Famille mixte, par M. L.-D. *S.*, 56.
 - Y. Château de Chaumont (le), par M. le vicomte d'*Arlincourt*, 151.
2. 3. Chemin le plus court (le), 51.
2. 3. Chercheurs d'or (les), 51.
 5. Choix de lectures morales et religieuses à l'usage des maisons pénitenciaires, par M. l'abbé *Jouvent*, 112.
 - A. Choléra (Dévouement catholique pendant le), 52.
 - *. Chrétien (le) pourvu d'un règlement de vie, d'exercices de piété et de sujets de méditations, ou Livre de prières extrait des œuvres de saint Alphonse de *Liguori*, 484.
 5. Chute de Louis-Philippe (Histoire de la), par J. de *Groiseiliez*, 14.
5. 6. R. †. Clément XIV (Histoire du pontificat de) d'après des documents inédits des archives secrètes du Vatican ; par le P. Augustin *Theiner*, trad. par M. l'abbé Paul de *Geslin*, 402, 453.
5. 6. R. †. Clément XIV (le Pape), lettres au P. *Theiner*, par M. J. *Créti-neau-Joly*, 402, 453.
5. 6. †. Clementis XIV. P. M. Epistolæ et Brevia selectiora, ac nonnulla alia acta pontificatum ejus illustrantia ; edidit Augustinus *Theiner*, 402, 453.
 5. Cluny au x^e siècle : son influence religieuse, intellectuelle et politique, par M. l'abbé Fr. *Cucherat*, 534.
 - *. Cohen (Hermann), P. Augustin Marie du très-saint Sacrement, carme déchaussé : sa conversion, 152.
 - A. Collection de précis historiques, ou Choix de faits et de dissertations tirées de l'Histoire de l'Eglise, par le P. Ed. *Terwecoren*, 537.
3. 4. Communiant (Manuel du jeune), par M. l'abbé *Mallet*, 265.
 3. Communiant (Nouveau Manuel du jeune), par Mlle C. *Loyaulté*, 137.
 - Y. Compendio de la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana, par François de Paule G. *Vigil*, 481.
3. 4. Compositions (Devoirs et) mis en rapport avec le Cours de littérature, par une Religieuse *Ursuline du Sacré-Cœur*, 359.
 - A. Concile (un), extrait de l'abbé *Bergier*, 539.
5. 6. Concile de Trente (Histoire du), *A. M. D. G.*, 15.
 - A. Concile de Trente (le saint), extrait de l'abbé *Bergier*, 539.

4. 6. Concile de Trente (Etude de la doctrine catholique dans le), proposée comme moyen de réuion de toutes les communions chrétiennes, par le P. *Nampon*, 540.
4. *. Conduite d'une dame chrétienne pour vivre saintement dans le monde, édition revue sur celle de 1730, 350.
- 4—6. †. Conférences prêchées à l'oratoire de Londres par le R. P. John Henri *Newman*, traduites de l'anglais par M. Jules *Gondon*, 352.
5. 6. †. Conférences prêchées par Mgr l'Évêque d'Amiens dans sa cathédrale, pendant l'Avent de 1851 (Analyse des), 347.
 - A. Confession (la) est-elle une invention des prêtres publiée au XIII^e siècle, extrait du P. *Scheffmacher*, 538.
- 3 R. Confidences d'une jeune fille, par Mme Caroline *Falaize*, née *Jacquemain*, 482.
5. 6. †. Conformité de la foi catholique et de la constitution de l'Église romaine avec l'Écriture sainte et l'Église primitive immédiatement fondée par Jésus-Christ et les Apôtres, par Mgr *Doney*, 77.
 2. 3. Conseils aux enfants du peuple, par Mme la comtesse de *Bassanville*, 251.
 - Y. Conservation, révolution et positivisme, par M. E. *Littré*, 57.
 - Y. Contes vieux et nouveaux, par M. *Champfleury*, 450.
5. 6. †. Contradictions historiques du R. P. Augustin *Theiner*, par Ed. *Terwecoren*, 402, 453.
 4. 6. Convention nationale (Histoire de la), par M. *de Barante*, 72.
 - *. Conversion d'Hermann Cohen, Père Augustin-Marie du très-saint Sacrement, carme déchaussé, 152.
 3. Corbeille (la), poésies offertes à la jeunesse, 51.
 5. Corneille et son temps, par M. *Guizot*, 114.
 - A. Coup d'œil sur l'Histoire de la Réforme au XVI^e siècle, 539.
 3. 4. Cours abrégé de littérature (Nouveau), à l'usage des collèges, par M. G. *Gondran*, 516.
 3. 4. Cours de littérature française, par *une Religieuse Ursuline du Sacré-Cœur*, 359.
 3. 4. Cours élémentaire de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation, par M. Fréd. *Hennebert*, 117.
 4. Cours élémentaire de religion, par M. l'abbé C.-L.-V. *Braye*, 138.
 - Y. Cri d'alarme d'un catholique (le), ou Défense de la doctrine de l'Église catholique sur le prêt à jour, vengée du scandale de la nouveauté, par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.
 - Y. Critica degli Evangelii, par A. *Bianchi Giovini*, 481.
 5. Critique générale et réfutation ; M. Augustin Thierry, par M. Léon *Aubineau*, 7.
 - A. Croisades (de l'Origine des) au point de vue philosophique, par le P. Ed. *Terwecoren*, 540.
 - A. Croquis littéraires, par Jacques *Frédérich*, 304.

Y. Croyance à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge (de la), par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.

D.

4. *. Dame chrétienne (Conduite d'une) pour vivre saintement dans le monde, édition revue sur celle de 1730, 350.
3. 4. Déclamation (Précis des règles de la prononciation et principes de lecture à haute voix et de), 117.
3. 4. Déclamation (Principes de lecture publique et de), par un supérieur de petit séminaire, 117.
- Y. *Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la curia Romana*, par François de Paule G. *Vigil*, 481.
3. * Délices des enfants de Marie, par M^{me} Mélanie *Van-Biervliet*, 398.
5. Démocratie en Amérique (de la), par M. Alexis de *Tocqueville*, 61.
3. Demoiselles élevées chez leurs parents ou dans les pensionnats (Guide des), par M. l'abbé G. O., 70.
6. †. Démonstration philosophique du catholicisme, par M. l'abbé *Polge*, 251.
- M. Dernière goutte de bon sens (ma) versée sur la parole d'un insensé, par un serrurier en retraite, 315.
3. 4. Devoirs et compositions mis en rapport avec le Cours de littérature, par une Religieuse Ursuline du *Sacré-Cœur*, 359.
- *. Dévotion (Instructions familières sur les pratiques de la vraie), pour une vierge chrétienne au milieu du monde, par le P. *Bil-lecocq*, 75.
- *. Dévotion à l'enfant Jésus (la), ou Méditations pour tout le temps de l'Avent, la Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, extraites des œuvres de saint *Liguori*, 206.
- A. Dévouement catholique pendant le choléra, 52.
Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie, par M. M.-N. *Bouillet*, 5.
- *. †. Dimanche (Liturgie du), par M. l'abbé *Moreau*, 75.
- A. Dimanche (de l'Observation du), par M. Augustin d'*Olivier*, 205.
- A. Dimanche (le) au point de vue social, extrait de M. l'abbé *Le Courtier*, 540.
- †. Discernement des esprits (Traité du), par le cardinal *Bona*, 39.
3. 4. Discours de Démosthène pour Ctésiphon, ou sur la Couronne, texte grec accompagné de notes et précédé d'une notice historique sur la journée où ce discours fut prononcé, publié sous la direction de M. l'abbé *Cruise*, 207.
3. 4. Discours et morceaux choisis de saint *Basile* et de saint *Grégoire de Nazianze*, publiés sous la direction de M. l'abbé *Cruise*, 485.

3. 4. Discours et morceaux choisis de *saint Jean Chrysostome*, publiés sous la direction de M. l'abbé *Cruise*, 485.
- A. Dissertation sur la délivrance d'Anvers en 1622 et 1624, 540.
4. 6. Doctrine catholique (Etude de la) dans le concile de Trente, proposée comme moyen de réunion de toutes les communions chrétiennes, par le P. *Nampon*, 540.
4. 6. †. Doctrine chrétienne (Instructions morales sur l'a), par Ildephonse de *Bressanvido*, trad. de l'italien par M. l'abbé *Pétigny*, 313.
5. 6. Dogme catholique (Histoire du) pendant les trois premiers siècles de l'Eglise et jusqu'au concile de Nicée, par M. l'abbé *Ginou-lhiac*, 20.
- M. Dogme dans l'instruction publique (du), par M. Evariste *Gautier*, 66.
- 4—6. D'où vient le mal en France, par M. Victor *Prévost*, 305.
3. Drames moraux propres à être représentés dans les maisons d'éducation de jeunes personnes, par M. l'abbé ***, 147.
3. Drames moraux propres à être représentés dans les maisons d'éducation de jeunes gens, par M. *Roy*, 146.
5. 6. Droit historique (Etudes de), par M. Patrice *Rollet*, 399.
- Y. Droit des gens (Histoire du) et des relations internationales, par M. F. *Laurent*, 144.

E.

6. Edesse (Essai historique sur l'École chrétienne d'), par M. C. *Allemand Lavièrie*, 12.
- 3—5. Education de famille. Morale chrétienne suivie d'un essai sur l'étude de l'histoire, par M. *Mignard*, 9.
- M. Education (de l'), système théorique et pratique d'émulation et de discipline, par M. *Depau*, 487.
- A. Education révolutionnaire (un Mot sur l'), par le P. Ed. *Terwecoren*, 539.
- A. Eglise (la France et l'), aperçus historiques sur la mission catholique de la France, par M. l'abbé *Drel*, 79.
5. 6. Eglise et l'État (l'), par M. Melchior *Du Lac*, 121.
6. R. Eglise (l') et les systèmes de philosophie moderne, par le P. *Chastel*, 208.
4. 6. Eglise de France (Histoire de l') pendant la Révolution, par M. l'abbé *Jager*, 306.
- Y. Eglise gallicane (sur la situation de l') relativement au droit coutumier; Mémoire adressé à l'épiscopat, 438, 481.
- M. Eglise et club, par M. Alphonse *Viollet*, 154.
5. †. Eglises de l'arrondissement d'Yvetot (les), par M. l'abbé *Cochet*, 490.
- A. Elisabeth, reine d'Angleterre (Histoire d'), par Mme Mathilde *Tarweld*, 547.
3. 4. 5. Eloquence (Précis de l'histoire de l'), avec des jugements critiques sur les plus célèbres orateurs, par M. l'abbé *Henry*, 31.

- 3 R. 4. 5. Empire romain (Tableau de l'), depuis les Antonins jusqu'à Constantin, extrait de l'ouvrage de Gibbon sur la décadence de l'Empire Romain, par M. l'abbé *Cruise*, 107.
3. 6. Empire (Histoire de la Révolution et de l') : Consulat, par M. Amédée *Gabourd*, 412.
- *. Enfant Jésus (Dévotion à l'), ou Méditations pour tout le temps de l'Avent, la Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, extraites des œuvres de S. *Liguori*, 206.
1. Enfant de six ans (Histoire d'un), 218.
3. *. Enfants de Marie (Délices des), par Mad. Mélanie *Van-Biervliet*, 398.
2. 3. Enfants du peuple (Conseils aux), par Mad. la comtesse de *Bassanville*, 251.
4. 5. Enseignement classique et chrétien du xvii^e siècle (de l'), extrait du P. *Cahour*, 540.
- A. Episode de la déportation des prêtres en 1794, 538.
- Y. Esclave blanc (l'), roman américain de M. *Hildreth*, traduit par M^l. *Mornand* et L. de *Failly*, 361.
- Y. Esprit (de l') et de l'âme, par M. André *Soviat*, 66.
- A. Esprit fort (un), par M^{***}, 212.
3. 4. Esquisses religieuses, par M. Emile *Nourry*, 254.
6. Essai historique sur l'École chrétienne d'Edesse, par M. C. *Allemand-Lavigerie*, 12.
- A. Estève (Notice sur la vie et la mort du P. E.-M.-F.), prêtre de la Compagnie de Jésus, missionnaire de la Chine, 525.
- A. Etat religieux (des services que l') a rendus à la société, 539.
4. 6. Etude de la doctrine catholique dans le Concile de Trente, proposée comme moyen de réunion de toutes les communions chrétiennes, par le P. *Nampon*, 540.
5. 6. Etudes de droit historique, par M. Patrice *Rollet*, 399.
4. 5. Etudes (Nouvelles) sur la Révolution française, par M. A. *Ernouf*, 161.
- *. Eucharistie (Méditations sur le très-saint Sacrement de l') pour chaque jour du mois de juin, par M. l'abbé J. *Taulier*, 513.
- *. Eucharistie (les plus précieux gages renfermés dans la divine), 30.
- *. Eucharistie (Jésus à l'autel, ou Lectures pieuses sur l'), par un *Prêtre du diocèse de Belley*, 513.
6. †. *Egyptii* (D.), *abbatis africani, opera omnia*, 67.
- *. Evangile en action (l'), ou principales Maximes tirées de l'Évangile, expliquées d'après les meilleurs interprètes, et appliquées dans la vie des Saints, par M. D. S., 109.
- *. †. Evangiles de tous les dimanches de l'année (Homélies sur les), par M. l'abbé J.-F. *Fortin*, 260.
- *. Excellence de Marie et de sa dévotion, par un *Religieux Passioniste*, 399.

4. †. Explication du catéchisme, par M. l'abbé C. L. V. *Braye*, 138.
4. †. Explication du catéchisme de Rodez (Nouvelle), par M. l'abbé *Noël*, 138.
- Y. Exposé des principaux motifs qui m'ont conduit à abandonner l'Eglise romaine, par M. *Trivier*, 481.
- †. Expositio continua sancti Thomæ Aquinatis super quatuor Evangelistas, seu Catena aurea, par le P. F.-J. *Nicolai*, 89.
- Y. Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, par M. l'abbé *Jouve*, 124, 287.
3. 4. Exposition claire, méthodique et graduée de l'enseignement catholique, par M. l'abbé F. *Laveau*, 400.

F.

- †. Fabrique (Manuel des conseils de), 266.
- M. Fabriques paroissiales (Manuel législatif à l'usage des), par M. l'abbé J.-H.-R. *Prompsault*, 266.
- 3 R. 4. Famille (une), par Mad. *Guizot*, ouvrage continué par Mad. A. *Tastu*, 128.
3. 4. Fanny, enfant des catéchismes de Saint-Sulpice (Vie de), par *un ancien catéchiste*, 281.
3. 4. Fleurs de la poésie française (Nouvelles), par *une Religieuse Ursuline du Sacré-Cœur*, 360.
- 4 R. Femme chrétienne (la), ou Biographie de Virginie Bruni, traduite de l'italien du P. *Ventura de Raulica*, par Mad. de H., 155.
3. 5. Femmes illustres de l'Europe (les), par Mad. la comtesse *Drohowska*, née *Symon de Latreiche*, 491.
- Y. Filosofia (la) delle scuole italiane, lettere al professore G. M. *Bertini*, per *Ausonio Franchi*, 289.
2. 3. *. Flavie Domitille (Sainte), histoire du 1^{er} siècle de l'Eglise, 52.
5. 6. Foi catholique (Conformité de la) et de la constitution de l'Eglise romaine avec l'Écriture sainte, et l'Eglise primitive immédiatement fondée par Jésus-Christ et les Apôtres, par Mgr *Doney*, 77.
5. *. Fondation d'un noviciat de franciscains en France, par M. *Poujoulat*, 213.
- Y. Fontenelle (OŒuvres de); études sur sa vie et ses œuvres par *Voltaire*, la marquise de *Lambert*, *Grimm*, *Garat*, *Sainte-Beuve* et *Arsène Houssaye*, 163.
3. *. Fourvières (la statue de N.-D.-de-), paroles de M. *Claudius Hébrard*, musique de M. *Léon G. Dalmières*, 475.
- Y. Fragments oratoires et littéraires, par M. *Saint-Albin Berville*, 10.
- A. France (la) et l'Eglise, aperçus historiques sur la mission catholique de la France, par M. l'abbé *Dret*, 79.

5. 6. †. Frankenberg (Jean-Henri, comte de), et sa lutte pour les libertés de l'Eglise et pour les séminaires épiscopaux sous l'empereur Joseph II, par le P. Augustin *Theiner*, trad. par M. l'abbé Paul de *Geslin*, 367.
- 3—5. Fronde (la) et Mazarin, par M. *Todière*, 443.
- A. Funérailles chrétiennes (des), par le P. Ed. *Terwecoren*, 540.

G.

- *. Gémissements et consolations de la Mère de Dieu, par le R. P. D. Théodore de *Almeyda*, 111.
- A. Geneviève (Vie de sainte), patronne de Paris. M. D. S., 150.
3. Génie du catholicisme (le), par M. l'abbé C. *Pinard*, 446.
2. 3. Gérard l'aveugle, 52.
- Y. Gerofilo siciliano (il), Giornale di religione et sacra letteratura, 5.
5. 6. †. Giraud (Vie du cardinal Pierre), par M. l'abbé *Capelle*, 236.
- 3—5. Guerre des deux Roses (la), par M. *Todière*, 446.
5. Guerre (la) et le gouvernement de l'Algérie, par M. Louis de *Baudicour*, 494.
5. Guerres et révolutions d'Italie en 1848 et 1849, par M. le comte Edouard *Lubienski*, 450.
3. Guide des demoiselles élevées chez leurs parents ou dans les pensionnats, par M. l'abbé G. O., 70.
- *. †. Guide des pécheurs, par le P. Louis de *Grenade*, traduit de l'espagnol par M. l'abbé *Crouzet*, 71.

H.

- Y. Harmonie appliquée au plain-chant (Traité élémentaire de l'), par M. l'abbé *Godard*, 40.
6. Hegesippo, disquisitionem proponere Facultati litterarum parisiensi C. *Allemand-Lavigerie*, 12.
3. Hermance, ou l'Éducation chrétienne, par M. l'abbé P., 147.
- *. Hermann Cohen, Père Augustin-Marie du très-saint Sacrement, carme déchaussé : sa conversion, 152.
- M. Histoire (Premières notions d') à l'usage de l'enfance, par Mme la princesse Trivulce de *Belgiojoso*, 173.
- 3—6. Histoire de l'Assemblée Constituante, par M. J.-B. *Degalmer*, 255.
- 4—6. Histoire de cent ans, de 1750 à 1850, par M. César *Cantu*, traduit de l'italien par M. Amédée *Renée*, 214.
5. Histoire de la chute de Louis-Philippe, par M. J. de *Groiseiliez*, 14.
5. 6. †. Histoire du concile de Trente, A. M. D. G., 15.
- 4—6. Histoire de la Convention nationale, par M. de *Barante*, 72.
5. 6. †. Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de

- l'Église et jusqu'au concile de Nicée, par M. l'abbé *Ginouhiac*, 20.
- Y. Histoire du droit des gens et des relations internationales, par M. F. *Laurent*, 144.
- 4—6. Histoire de l'Église de France pendant la Révolution, par M. l'abbé *Jager*, 306.
- A. Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre, par M^{me} *Mathilde Tarweld*, 547.
1. Histoire d'un enfant de six ans, 218.
- 3 R. 4. 5. Histoire de la littérature romaine, par M. Alexis *Pierron*, 257.
- 3 R. 4. 5. Histoire littéraire française et étrangère, par *Girault de Saint-Fargeau*, 364.
- A. Histoire de Napoléon, par M. l'abbé *de Villiers*, 311.
5. Histoire de Napoléon, par M. Em. *Bégin*, 496.
5. 6. Histoire de la papauté pendant le xiv^e siècle, par M. l'abbé *J.-Christophe*, 497.
- A. Histoire de Paris depuis son origine, par M. *Théodore Muret*, 362.
5. 6. R. †. Histoire du pontificat de Clément XIV, d'après des documents inédits des archives secrètes du Vatican, par le P. *Augustin Theiner*; traduite par M. l'abbé *Paul de Gestin*, 402, 453.
- Y. Histoire de la Réforme du xvii^e siècle, par M. *J.-H Merle d'ubigné*, 5.
- M. Histoire de la Restauration, par A. *de Lamartine*, 504.
- 3—6. Histoire de la Révolution et de l'Empire : — Consulat, par M. *Amédée Gabourd*, 412.
- A. Histoire des révolutions de l'empire d'Autriche, années 1848, 1849, par M. *Alphonse Balleydier*, 467.
- 3—5. Histoire de saint Louis, par Jehan, sire de Joinville, traduite et adaptée à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé *Millault*, 397.
2. 3. Histoire de saint Paul, par M. D. S., 147.
2. 3. Histoire de saint Remi, pour servir à l'étude des origines de la monarchie française, par M. *Alexandre Aubert*, 79.
- A. Histoire des Petites-Sœurs des pauvres, par M. *Léon Aubineau*, 74.
- A. Histoire de saint Thomas de Villeneuve, par M. l'abbé *Dabert*, 508.
- A. Histoire de la Trappe, ou Précis exact des règles, des usages, des austérités, de la vie et de la mort des religieux de cet Ordre célèbre, par M. *de Grandmaison y Bruno*, 259.
- 4—6. †. Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, par M. *J. Créteineau-Joly*, 510.
- M. Histoire romaine, par Mme la princesse *Trivulce de Belgiojoso*, 173.
3. 4. Histoire sainte (Abrégé de l'), par M. l'abbé *Antié*, 533.

2. 3. Hohenlohe (Vie du prince Alexandre de), 53.
*. †. Homélie sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, par M. l'abbé F.-J.-F. Fortin, 260.
3—5. Hommes illustres (les Vies des), par *Plutarque*, traduit par *Ricard*, édition à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Lévêque, 394.
A. Hymnes et élégies, par M. Jules *Wiesniewski* (de Tournefort), 553.

I.

- A. Ignace de Loyola (les neuf premiers compagnons de saint), 539.
2. 3. Ile de l'Océanie (une), 52.
3. †. Illustrations de la chaire dans tous les siècles de l'Église, ou Histoire de l'éloquence sacrée, 510.
Y. Immaculée conception de la sainte Vierge (de la Croissance à l'), par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.
*. Immaculée Vierge Marie (l'), par le P. *Lagier*, 470.
†. R. Index (Observations sur le décret de la congrégation de l'), du 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains, par M. l'abbé *Delacouture*, 337.
4—6. Influence de la littérature française de 1830 à 1850, sur l'esprit public et les mœurs, par M. Ch. *Menche de Loisne*, 241.
A. Influence des ordres religieux (de l') sur les sociétés, et de la nécessité de leur rétablissement en France, par M. l'abbé *Clément Grandcour*, 365.
A. Influence sociale de la semaine sainte, 539.
Y. *Instituzione di dogmatica Teologia tratto isagogico*, par Antoine *Criscuoli*, 481.
M. Instruction publique (du Dogme dans l'), par M. Evariste *Gautier*, 66.
*. Instructions familières sur les pratiques de la vraie dévotion pour une vierge chrétienne au milieu du monde, par le P. *Billecoq*, 75.
4—6. †. Instructions morales sur la doctrine chrétienne, par Ildéfonse de *Bressanvido*, trad. de l'italien par M. l'abbé *Pétigny*, 313.
5. 6. Intérêts catholiques au XIX^e siècle (des), par M. le comte de *Montalembert*, 219.
5. Italie (Guerres et révolutions d') en 1848 et 1849, par M. le comte *Edouard Lubienski*, 450.

J.

2. 3. Jean-Baptiste (la Légende de saint), par M. l'abbé *Gauthier*, 80.
5. 6. †. Jean-Henri comte de Frankenberg et sa lutte pour les libertés de l'Église et pour les séminaires épiscopaux sous l'empereur Jo-

seph II, par le P. Augustin *Theiner*, trad. par M. l'abbé Paul de *Geslin*, 367.

- M. R. Jean Trouvé, ou le Socialisme, manuscrit trouvé dans les papiers d'un vieux poète, et publié par J.-M. *D.*, 23.
2. 3. *. Jeanne de Valois (Sainte), fondatrice des Annonciades, 52.
- *. Jésus à l'autel, ou Lectures pieuses sur l'Eucharistie, par un *prêtre du diocèse de Belley*, 513.
- †. Journalisme (le) dans l'Église, mémoire adressé à l'Épiscopat, 25.
- †. Jugements ecclésiastiques (Précis historique et canonique sur les) : ce qu'ils ont été autrefois et ce qu'ils peuvent être de nos jours, par Mgr *Bouvier*, 277.

L.

6. †. Lactantii (Lucii Cœli Firmiani) Liber de Mortibus Persecutorum, — recensuit, variorum notis exornavit novasque addidit Lud. *Guépratte*, 159.
- A. Lajoie (le Père), vrai Matthieu Laensberg, almanach pour 1853, 234.
3. 4. Leçons de physique à l'usage des collèges, par M. F.-C.-H. *Pollet*, 511.
3. 4. Lecture à haute voix (Cours élémentaire de), de prononciation et de récitation, par M. Fréd. *Hennebert*, 117.
3. 4. Lecture à haute voix (Précis des règles de la prononciation et principes de) et de déclamation, 117.
3. 4. Lecture publique (Principes de) et de déclamation, par un *supérieur du petit séminaire*, 117.
3. 4. Lectures du matin, ou Avis et règles de conduite pour chaque jour, à l'usage des jeunes enfants, 512.
5. Lectures morales et religieuses (Choix de) à l'usage des maisons pénitentiaires, par M. l'abbé *Jouvent*, 112.
2. 3. Légende de saint Jean-Baptiste (la), par M. l'abbé *Gauthier*, 80.
5. Législation et culte de la bienfaisance en Belgique, par M. H. de *Kerchove*, 417.
2. 3. Legs d'une mère (le), 52.
- *. Lettres pieuses extraites de la Correspondance de saint François de Sales, 109.
4. 5. Lettres à Mgr Dupanloup sur le paganisme dans l'éducation, par M. l'abbé J. *Gaume*, 129.
5. 6. Liberté (de la) et de l'avenir de la République française, par l'auteur de la lettre à S. M. le roi de Prusse (Mgr *Rendu*), 261.
3. 4. Littérature (Nouveau Cours abrégé de), à l'usage des collèges, par M. G. *Goudran*, 516.
- 4—6. Littérature française (Influence de la), de 1830 à 1850, sur l'esprit public et les mœurs, par M. Ch. *Menche de Loïsne*, 241.

3. 4. Littérature française (Cours de), par *une Religieuse Ursuline du Sacré-Cœur*, 359.
- 3 R. 4. 5. Littérature française et étrangère (Histoire de la), par M. *Girault de Saint-Fargeau*, 364.
- 3 R. 4. 5. Littérature romaine (Histoire de la), par M. Alexis *Pierron*, 257.
- *. †. Liturgie du dimanche (la), par M. l'abbé *Moreau*, 75.
- †. Livre du sacerdoce (le), traduit du latin du cardinal *Bona*, avec une notice sur l'auteur, par M. l'abbé J.-B.-E. *Pascal*, 80.
5. 6. Lois popularisées (les), par M. Jules *Bergerre*, 370.
- A. Lorette, ou Translation de la Santa Casa, extrait de M. l'abbé *Cail-
lau*, 539.
3. 5. Louis (Histoire de saint), par Jehan, sire de *Joinville*, traduite et adaptée à l'usage de la jeunesse par M. l'abbé *Millault*, 397.
- 3 R. Louis (la Vie de saint) racontée à la jeunesse, par M. J.-Jacques *Porchat*, 384.
- 3 R. 4. 5. Louis XIII et Richelieu, par M. *Todière*, 241.
- 4—6. Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, par M. A. de *Beauchesne*, 226.
5. Louis-Philippe (Histoire de la chute de), par M. J. de *Groiseil-
liez*, 14.
3. 4. *. †. Lyre angélique (la); recueil de cantiques nouveaux offerts aux maisons d'éducation, par M. l'abbé Justin *Elcheverry*, 314, 542.

M.

- M. Mal et remède, ou de ce qui tue la société en France, et de ce qui peut la faire revivre, par M. F. *Malaurie*, 133.
- 3—6. Malherbe (Ouvres choisies de), par M. l'abbé *Cruice*, 106.
- M. Manfred l'excommunié, épisode du XIII^e siècle, par M. Louis *Tourneur*, 548.
3. 4. Manuel du jeune communiant, par M. l'abbé *Mallet*, 265.
3. Manuel du jeune communiant (Nouveau), par Mlle C. *Loyaulté*, 137.
3. Manuel de persévérance après la première communion, par M. l'abbé *Bez*, 27.
- †. Manuel des conseils de fabrique, 266.
- M. Manuel législatif à l'usage des fabriques paroissiales, par M. l'abbé J.-H.-R. *Prompsault*, 266.
- †. Manuel (Petit) d'administration pour les affaires du culte catho-
lique, par M. Hippolyte *Blanc*, 267, 326.
- A. Marchand (Vie de M. l'abbé), missionnaire apostolique et martyr, par M. l'abbé J.-B.-S. *Jacquet*, 282.
3. Marguerite Robert, par Mme *Tullie Monneuse*, 249.
- Y. Maria la spagnuola, storia contemporanea di Madrid, composta da *Venceslao Ayguals de Izco*, 144, 289.

5. 6. †. Mariage civil et religieux (Réflexions sur le) en France et en Italie, par M. P. *Sauzet*, 476.
- Y. Mariage (Philosophie du), histoire de l'homme et de la femme mariés, dans leurs rapports physiques et moraux, par M. R. *Debay*, 289.
- *. Marie (Excellence de) et de sa dévotion, par un *Religieux Passionniste*, 399.
- M. Marie, ou la Destinée chrétienne de la femme, par M. Edouard de *la Baume*, 420.
- A. Martyrs d'Orient (les Actes des), traduits en français sur la traduction latine des manuscrits syriaques de Etienne-Evode *Assemani*, par M. l'abbé F. *Lagrange*, 439.
- 4 R. Maurice de Séverin, par Mme la comtesse de *Panevère*, 231.
- 3—6. Maynard (OEuvres choisies de), par M. l'abbé *Cruice*, 106.
- 3—5. Mazarin (la Fronde et), par M. *Todièrè*, 443.
- A. Mazzini jugé par lui-même et par les siens, par M. Jules de *Bréval*, 471.
- *. Méditations sur le très-saint Sacrement de l'Eucharistie pour chaque jour du mois de juin, par M. l'abbé J. *Taulier*, 513.
- *. †. Méditations de saint Thomas, par le R. P. Antonin *Massoulié*, 420.
- * † Méditations toutes faites, à l'usage des personnes qui entrent dans les voies de l'oraison, tirées des anciens et publiées par M. Victor de *Néri*, 549.
- M. Méditations pratiques (un An de) sur la vie de notre Seigneur et celle de la sainte Vierge, par M. C. C. *B.*, 201.
- †. *Medulla theologiæ moralis Hermannii Busebaum*, 157.
- †. Mélanges théologiques, par une *Société d'ecclésiastiques belges*. 316.
- 3—5. Mémoires de Mme de Motteville, pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, édition à l'usage de la jeunesse, publiée par M. l'abbé Joseph *Cognat*, 395.
3. Mère de famille (Nouveaux Souvenirs d'une), par Mme *Woillez*, 249.
5. *. Miséricorde de Dieu (Réflexions sur la), ouvrage de Mme de la *Vallière*, corrigé par *Bossuet*, et publié par M. *Damas Hivard*, 377.
- † R. Mœchologie. Traité des péchés contre les 6^e et 9^e commandements de Dieu, par le P. *Debreyne*, 272.
- A. Mœurs des Israélites et des chrétiens, par l'abbé *Fleury*, 148.
- *. †. Mois de Marie, ou Méditations pour chaque jour du mois, par M. l'abbé Alexandre *Lelowicki*, 474.
- *. †. Mois de Marie (le), ou Méditations sur la vie de la très-sainte Vierge, par M. l'abbé D. *Pimart*, 473.
3. *. Mois de Marie à l'usage des maisons d'éducation, par M. Am. *Burion*, 474.

- M. Mois de Marie, 6 cantiques nouveaux, paroles de M. Raoul *Géris*, musique de M. Alexandre *Astier*, 421.
- *. Mois spirituel (le), ou Réflexions pour tous les jours du mois, par Fénelon, 110.
3. 4. Morceaux choisis de Buffon, par M. Georges *Ville*, 135.
6. †. Mortibus Persecutorem (De), par Lactance, édition notée par M. l'abbé *Guépratte*, 159.
- 3 - 5. Motteville (Mémoires de Mme de), pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, édition à l'usage de la jeunesse, publiée par M. l'abbé *Joseph Cognat*, 395.
5. 6. Mysticisme catholique (le), réponse aux objections de M. Pauthier, Pierre Leroux, Guizot, Jouffroy, Michelet, Cousin et B. Saint-Hilaire, par M. l'abbé F.-E. *Chassay*, 422.

N.

- A. Napoléon (Histoire de), par M. l'abbé de *Villiers*, 311.
5. Napoléon (Histoire de), par M. Em. *Bégin*, 346.
- A. Neuf premiers compagnons de saint Ignace de Loyola (les), 539.
- *. †. Notice sur la vie et la mort de Jean-Marie-Anthelme Buyat, par un prêtre du diocèse de *Bellefleur*, 326.
- A. Notice sur la vie et la mort du P. E.-M.-F. Estève, prêtre de la Compagnie de Jésus, missionnaire de la Chine, 525.
- *. Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai (Souvenir du 4^e Jubilé séculaire de); récit complet des fêtes, cérémonies, processions, pèlerinages, etc., par M. l'abbé *Capelle*, 185.
3. 4. Nouveau cours abrégé de littérature à l'usage des collèges, par M. G. *Gondran*, 516.
3. Nouveau manuel du jeune communiant, par M^{lle} C. *Loyaulté*, 137.
3. 4. Nouveau théâtre à l'usage des jeunes personnes, par madame Eugénie de la *Rochère*, 382.
3. 4. Nouveau traité du style épistolaire, 371.
3. Nouveaux souvenirs d'une mère de famille, par madame *Wollez*, 249.
3. 4. †. Nouvelle explication du catéchisme de Rodez, par M. l'abbé *Noël*, 138.
- Y. Nouvelles Américaines, par mistress H. Beecher *Stowe*, traduites par M. Alphonse *Viollet*, 427.
4. 5. Nouvelles études sur la Révolution française, par M. A. *Ernouf*, 161.
3. 4. Nouvelles fleurs de la poésie française, par une Religieuse *Ursuline du Sacré-Cœur*, 360.

O.

- A. Observation du dimanche (de l'), par M. Augustin d'*Olivier*, 205.
- †. R. Observations sur le décret de la Congrégation de l'Index, du 12^e ANNÉE.

- 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains, par M. l'abbé *Delacouture*, 337.
3. Océanie (Voyages et découvertes en), depuis 1791 jusqu'à nos jours, recueillis par M. N.-A. *Kubalski*, 151.
- 3—6. OEuvres choisies de Régnier, Malherbe, Racan et Maynard, par M. l'abbé *Cruice*, 106.
6. †. OEuvres complètes d'Égyptius, 67.
- Y. OEuvres de Chamfort, précédées d'une étude sur sa vie et son esprit par M. Arsène *Houssaye*, et d'une appréciation de Chamfort par *Rœderer*, 163.
- Y. OEuvres de Fontenelle ; Etudes sur sa vie et ses œuvres, par *l'oltaire*, la marquise de *Lambert*, *Grimm*, *Garat*, *Sainte-Beuve*, et Arsène *Houssaye*, 163.
6. †. OEuvres du diacre *Paschale*, 68.
6. †. OEuvres de *Pierre*, diacre, 69.
- Y. OEuvres de Rivarol ; Etudes sur sa vie et ses œuvres, par *Sainte-Beuve*, Arsène *Houssaye*, Armand *Malitourne*, 163.
6. †. OEuvres de *Rusticus Elpidius*, 70.
6. †. OEuvres de saint *Symmaque*, pape, 68.
5. *. OEuvres de sainte Tèreè, par le P. Marcel *Bouix*, 233.
6. †. OEuvres de *Vigile* de Tapse, 69.
- Y. *Oncle Tom* (la Case de l'), par madame H. Beecher *Stowe*, traduit de l'anglais par M. Léon *Pilatte*, 297.
- * Opérations de Dieu dans une âme généreuse ; lettres d'une religieuse à son directeur, 510.
- A. Opinions sur l'origine des béguinages belges, par le P. Ed. *Terwecoren*, 538.
5. 6. †. Opuscules du R. P. *Boone*, 28.
- *. †. Ordre de la Sainte Vierge (l'), ou du Mont-Carmel, rétabli en France au XIX^e siècle, 168.
- A. Ordres religieux (de l'Influence des) sur les sociétés, et de la nécessité de leur rétablissement en France, par M. l'abbé Clément *Grandcour*, 365.
5. Origine du principat romain, par M. le docteur Toussaint *Poussel*, 475.
- A. Origines des croisades (de l') au point de vue philosophique, par le P. Ed. *Terwecoren*, 540.
3. 4. Ornaments de la mémoire (les Vrais), ou Choix de morceaux de poésie et de prose, 92.

P.

- † Panorama des prédicateurs, ou Répertoire pour l'improvisation et la composition du sermon, par M. l'abbé E. *Martin*, 544.
- Y. *Papa* (Addio al), di Gian Giacomo *Maurette*, curato di Serra (Ariège), traduzione dal francese, 144.

- Y. Papato (del), studi storici di Filippo de' Boni, 5.
5. 6. Papauté (Histoire de la) pendant le XIV^e siècle, par M. l'abbé J.-B. Christophe, 497.
5. 6. †. R. Pape Clément XIV (le), lettre au P. Theiner, par M. J. Crétineau-Joly, 402, 453.
5. 6. Parallele historique des révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X, par M. le comte Maxime de Choiseul-Daillecourt, 28.
- A. Paris (Histoire de) depuis son origine, par M. Théodore Muret, 362.
6. †. Paschale (Ouvres du diacre), 68.
- *. Passion de Jésus-Christ (Réflexions pieuses sur la), pour en faciliter la méditation aux fidèles, par le P. Séraphin, 280.
2. 3. Paul (Histoire de saint), par M. D. S., 147.
4. Paysans catholiques (les), par M. le vicomte Walsh, 274.
- *. †. Pécheurs (Guide des), par le P. L. de Grenade, traduit de l'espagnol par M. l'abbé Crouzet, 71.
2. 3. Pédro, 53.
3. 4. Pensionnat (Souvenirs du), 379.
- A. Père des pauvres (le), ou Vie de Pierre-François Bazin, premier curé de Sainte-Aune-de-Vire, par M. l'abbé F.-C. Dolé, 148.
- A. Père Lajoie (le), vrai Matthieu Laensberg, almanach pour 1853, 234.
- *. †. Perfection religieuse (du Zèle de la), des moyens de l'exciter, de l'accroître et le conserver, 88, 480.
- *. †. Perfection religieuse (Traité de la), par le P. Luc Pinelli, 333.
3. Persévérance après la première communion (Manuel de), par M. l'abbé Bez, 27.
- †. Petit manuel d'administration pour les affaires du culte catholique, par M. Hippolyte Blanc, 267, 326.
- A. Petites-Sœurs des pauvres (Histoire des), par M. Léon Aubineau, 74.
5. 6. Peuple (Qu'est-ce que le)? Etudes sur son droit de souveraineté et sur l'exercice de ce droit, par M. H. C., 278.
- 3—5. Philippe-Auguste, par M. Todière, 448.
6. R. Philosophie (l'Église et les systèmes de), par le P. Chastet, 208.
6. R. Philosophie (de la vraie et de la fausse), en réponse à une lettre de M. le vicomte de Bonald, par le P. Ventura de Raulica, 517.
6. Philosophie de l'histoire (de la), par M. Roux-Lavergne, 168.
6. Philosophie fondamentale, par Jacques Balmés, traduit de l'espagnol par Edouard Manec, 326.
- Y. Philosophie du mariage, histoire de l'homme et de la femme mariés, dans leurs rapports physiques et moraux, par M. R. Debay, 289.
3. 4. Physique (Leçons de) à l'usage des collèges, par M. F.-C.-H. Pollet, 511.

- A. Pie IX, nouvelle biographie, suivie de la relation du siège de Rome, en 1849, 148.
6. †. Pierre, diacre (Oeuvres de), 69.
3. Planche de salut (la), 53.
3. 4. Platon. Apologie de Socrate, par M. l'abbé J.-A. Foulon, 172.
3. 4. Poésie française (Nouvelles fleurs de la), par une Religieuse Ursuline du Sacré-Cœur, 360.
- Y. Poésies diverses, par M. Vincent de Bréau, 553.
- A. Poésies populaires (Recueil de), par M. E. Barraud.
5. 6. Politique de la Restauration en 1822 et 1823, par M. le comte de Marcellus, 375.
5. 6. R. †. Pontificat de Clément XIV (Histoire du), d'après les documents inédits des archives du Vatican, par le P. Augustin Theiner ; traduit par M. l'abbé Paul de Gestin, 402, 453.
- Y. Positivisme (Conservation, Révolution et), par M. E. Littré, 57.
5. 6. Pouvoir en France (du), par M. J. Wallon, 377.
- †. Pratique du zèle ecclésiastique, ou Moyens infailibles pour tout prêtre de rendre son ministère fructueux, par M. l'abbé H. Dubois, 76.
- *. Précieux gages (les plus) renfermés dans la divine Eucharistie, 30.
- 3—5. Précis de l'histoire de l'éloquence, avec des jugements critiques sur les plus célèbres orateurs, par M. l'abbé Henry, 31.
3. 4. Précis des règles de la prononciation et principes de lecture à haute voix et de déclamation, 117.
- †. Précis historique et canonique sur les jugements ecclésiastiques : ce qu'ils ont été autrefois et ce qu'ils peuvent être de nos jours, par Mgr Bouvier, 277.
- A. Précis historiques (Collection de), ou Choix de faits et de dissertations tirées de l'Histoire de l'Eglise, par le P. Ed. Terwecoren, 537.
- †. Prédicateurs (Panorama des), ou Répertoire pour l'improvisation et la composition du sermon, par M. l'abbé E. Martin, 544.
- M. Premières notions d'histoire à l'usage de l'enfance, par madame la princesse Trivulce de Belgiojoso, 173.
- A. Presbytère (la Caserne et le), contes et récits, par M. Anatole de Ségur, 348.
5. Principat romain (Origine du), par M. le doct. Toussaint Poussel, 475.
3. 4. Principes de lecture publique et de déclamation, par un supérieur de petit séminaire, 117.
3. 4. Prononciation (Cours élémentaire de), de lecture à haute voix et de récitation, par M. Frédéric Hennebert, 117.
3. 4. Prononciation (Précis des règles de la) et principes de lecture à haute voix et de déclamation, 117.
5. 6. Protestantisme (du) et de toutes les hérésies dans leurs rapports avec le socialisme, par M. Auguste Nicolas, 193.
- A. Publications de la Société de Saint-Victor, 77, 546.

Q.

- 4—6. Quatre conquêtes de l'Angleterre (les), par M. Emile *de Bonnechose*, 49, 81.
- Y. Quelques mots sur l'usure, ou Compte-rendu d'un incident arrivé dans une conférence ecclésiastique du mois de juillet 1835, par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.
- Y. Quelques écrivains nouveaux (de), par M. Ernest *Prarond*, 552.
5. 6. Qu'est-ce que le Peuple ? Etudes sur son droit de souveraineté et sur l'exercice de ce droit, par M. H. C., 278.
3. 4. Questions d'histoire ecclésiastique, par M. l'abbé *Wilmet*, 552.

R.

- 3—6. Racau (OEvres choisies de), par M. l'abbé *Cruice*, 106.
5. 6. †. Raison (la) philosophique et la raison catholique, conférences prêchées à Paris en 1851, par le P. *Ventura de Raulica*, 517.
3. 4. Récitation (Cours élémentaire de), de prononciation et de lecture à haute voix, par M. *Fréd. Hennebert*, 117.
3. Récréations technologiques, par M. C. G., 149.
- A. Recueil de poésies populaires, religieuses, politiques et satiriques, par M. Etienne *Barraud*, 553.
- *. Réflexions pieuses sur la Passion de Jésus-Christ, pour en faciliter la méditation aux fidèles, par le P. *Séraphin*, 280.
5. 6. †. Réflexions sur le mariage civil et le mariage religieux en France et en Italie, par M. P. *Sauzet*, 476.
5. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, ouvrage de madame *de la Vallière*, corrigé par *Bossuet* et publié par M. *Damas-Hinard*, 377.
7. Réforme du XVI^e siècle (Histoire de la), par J.-H. *Merle d'Aubigné*, 5.
- A. Réforme au XVI^e siècle (Coup d'œil sur l'histoire de la), 539.
- 3—6. Régnier (OEvres choisies de), par M. l'abbé *Cruice*, 106.
4. Religion (Cours élémentaire de), par M. l'abbé C.-L.-V. *Braye*, 138.
- *. Religion méditée (la), à l'usage des personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, par M. l'abbé *Rohrbacher*, 84.
6. Religions (les) et leur interprétation chrétienne, par M. Th. Prosper *Le Blanc*, 174.
2. 3. Remi (Histoire de saint) pour servir à l'étude des origines de la monarchie française, par M. Alexandre *Aubert*, 79.
- 3—5. René d'Anjou, par M. *Cordelier-Delanoue*, 250.
5. 6. République chrétienne (la), les lois du travail, par M. J.-B. *Buisson*, 37.
5. 6. République française (de la liberté et de l'avenir de la), par l'auteur de la Lettre à S. M. le Roi de Prusse (*Mgr Rendu*), 261.

- M. Restauration (Histoire de la), par M. *A. de Lamartine*, 504.
5. Restauration (Politique de la), en 1822 et 1823, par M. le comte de *Marcellus*, 375.
- *. Retraite de dix jours, suivie de huit petits Offices, par *une Religieuse de la Visitation*, 142.
6. R. Réveil du peuple (le), par *Platon-Polichinelle*, 97.
- Y. Révolution, conservation et positivisme, par M. E. *Litré*, 57.
3. — 6. Révolution (Histoire de la) : Consulat, par M. *Amédée Gabourd*, 412.
4. 5. Révolution française (Nouvelles études sur la), par M. A. *Ernouf*, 161.
4. 5. Révolution (Tableau populaire de la) et de la Terreur, par M. H. *Terrier de Loray*, 380.
5. 6. Révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X (Parallèle historique des), par M. le comte *Maxime de Choiseul-Daillecourt*, 28.
5. Révolutions d'Italie en 1848 et 1849 (Guerres et), par M. le comte *Edouard Lubienski*, 450.
- A. Révolutions de l'empire d'Autriche (Histoire des), années 1848, 1849, par M. *Alphonse Balleydier*, 467.
3. 4. Rhétorique appliquée, ou Recueil d'exercices littéraires dans tous les genres de compositions françaises, par M. J.-A. *Guyet*, 428.
- 3 R. 4. 5. Richelieu (Louis XIII et), par M. *Todière*, 241.
- Y. Rivarol (OEuvres de); études sur sa vie et ses œuvres, par *Sainte-Beuve*, *Arsène Houssaye*, *Armand Malitourne*, 163.
- 3—5. Roses (la Guerre des deux), par M. *Todière*, 446.
6. †. Rusticus Elpidius (OEuvres de), 70.

S.

3. Sacré-Cœur de Paris (Souvenirs du), 149.
- A. Sagesse de l'Eglise dans la béatification et la canonisation des saints, 538.
3. 4. *. Saint-André de la Laurencie de Villeneuve (Vie de M^{lle} Pauline de), par M. l'abbé *Briand*, 284.
- A. Saint-Père (le), Considérations sur la mission et les mérites de la papauté, par le comte *Théodore Schérer*, 523.
- *. Salazar, ou la Chapelle expiatoire du très-saint Sacrement du Miracle, à Bruxelles, par le P. *Ed. Terwecoren*, 539.
- 3 R. 4. Scènes américaines, dix-huit mois dans le Nouveau-Monde, par M. *Charles Oliffe*, 524.
- *. Semaine du chrétien (la), sanctifiée par la prière et la méditation, par M. l'abbé *Charpentier*, 550.
- A. Semaine sainte (Influence sociale de la), 539.
5. *. †. Sermons inédits de *Bergier*, 331.

- A. Services (des) que l'état religieux a rendus à la société, 539.
5. Shakspeare et son temps, par M. *Guizot*, 114.
- Y. Situation de l'Eglise gallicane (sur la) relativement au droit coutumier. Mémoire adressé à l'évêque, 438, 481.
- Y. Socialisme catholique. — La Déroute des Césars. — La Gaule très-chrétienne et le Czar orthodoxe, par M. Désiré *Laverdant*, 180.
- A. Société de Saint-Victor (Publications de la), 77, 546.
- A. Soirées au village, ou Conseils de M. David aux habitants de la campagne, 235.
3. 4. †. Soirées chrétiennes, ou Théologie du peuple, par M. l'abbé *Gridel*, 525.
3. R. 4. Soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris, par M. l'abbé *Orse*, 85.
- †. Souquet de Latour (Vie de M.), curé de Saint-Thomas-d'Aquin, par *un de ses anciens collaborateurs*, 143.
- *. Source des seuls biens véritables (la), recueil de prières et d'instructions pieuses à l'usage du chrétien, 184.
- *. Souvenirs d'amour entre le Sacré-Cœur de Jésus et l'âme pieuse pendant le mois de juin, par *un Père de la Compagnie de Jésus*, 513.
- *. Souvenirs du 4^e jubilé séculaire de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai, 1852. — Récit complet des fêtes, cérémonies, processions, pèlerinages, etc., par M. l'abbé *Capelle*, 185.
3. Souvenirs d'une mère de famille (Nouveaux), par madame *Woillez*, 249.
3. 4. Souvenirs du pensionnat, 379.
3. Souvenirs du Sacré-Cœur de Paris, 149.
- Y. Storia della Riforma del secolo decimosesto, scritta da J.-H. *Merle d'Aubigné*, 5.
- Y. Studi sull'apostolica sicola Legazia, del professore Vincenzo *Crisafulli*, 5.
- †. Studio (de) religiosæ perfectionis excitando, augendo et conservando, 88, 480.
3. 4. Style épistolaire (Nouveau Traité du), 371.
6. Symmaque pape (OEuvres de saint), 68.
- M. Système d'émulation et de discipline, livret de travail destiné aux écoliers, par M. *Depau*, 487.

T.

3. R. 4. 5. Tableau de l'Empire romain depuis les Antonins jusqu'à Constantin, extrait de l'ouvrage de Gibbon sur la décadence de l'Empire romain, par M. l'abbé *Cruise*, 107.
4. 5. Tableau populaire de la Révolution et de la Terreur, par M. H. *Terrier de Loray*, 380.

- Y. *Teologia dogmatica* (Instituzione di), tratto isagogico, par Antoine *Criscuoli*, 481.
5. *. †. *Térèse* (OŒuvres de sainte), par L. P. Marcel *Bouix*, 233.
3. 4. *Théâtre de la jeunesse*, par madame Céline *Fallet*, 382.
3. 4. *Théâtre des jeunes filles*, par madame *Manceau*, 382.
3. 4. *Théâtre (Nouveau) à l'usage des jeunes personnes*, par madame Eugénie *de la Rochère*, 382.
6. †. *Théodicée chrétienne* (la) de M. l'abbé *Maret* comparée avec la théologie catholique, par M. l'abbé A.-C. *Pellier*, 186.
Teologia dogmatica et moralis, ad usum seminariorum, auctore Ludovico Bailly, 289.
- †. *Theologiæ moralis* (Medulla) *Hermannii Busenbaum*, 157.
- 2-4. *Théologie du jeune chrétien*, trad. de l'italien du cardinal *Bellarmin*, par M. l'abbé *Guillois*, 189.
- 6 †. *Thomæ Aquinatis* (Sancti), *Ordinis Fratrum Prædicatorum, doctoris Angelici, Expositio continua super quatuor Evangelistas, seu Catena aurea*, par le P. F.-J. *Nicolaï*, 89.
- A. *Thomas de Villeneuve* (*Histoire de saint*), par M. l'abbé *Dabert*, 508.
2. 3. *Thomas Morus*, chancelier d'Angleterre, 52.
- Y. *Tom* (la Case de l'Oncle), par madame H. *Beecher Stowe*, trad. de l'anglais par M. Léon *Pilatte*, 297.
- *. †. *Traité de la perfection religieuse*, par le P. Luc *Pinelli*, 333.
- †. *Traité du discernement des esprits*, par le cardinal *Bona*, 39.
3. 4. *Traité du style épistolaire* (Nouveau), 371.
- †. *Traité élémentaire de l'harmonie appliquée au plain-chant*, par M. l'abbé *Godard*, 40.
- A. *Trappe* (*Histoire de la*), ou Précis exact des règles, des usages, des austérités, de la vie et de la mort des religieux de cet Ordre célèbre, par M. *de Grandmaison y Bruno*, 259.
5. 6. †. *Trente* (*Histoire du Concile de*), A. M. D. G., 15.
3. *Trois grandes époques de l'Histoire*, suivies d'une légende du x^e siècle, par M^{me} la comtesse *Drohobowska*, née *Symon de Latreiche*, 556.
- A. *Trois martyrs du Japon* (les) de la Compagnie de Jésus, par le P. *Jean Croiset*, 538.

U.

- A. *Un mot sur l'éducation révolutionnaire*, par le P. Ed. *Terwecoren*, 539.
- Y. *Usure* (Quatre mots sur l'), ou *Compte-rendu d'un incident arrivé dans une conférence ecclésiastique du mois de juillet 1835*, par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.

V.

- Y. Veillées de la chaumière et de l'atelier (les), par madame A. *Audley*, 431.
3. Vengeance chrétienne (la), par un *Officier de l'instruction publique*, 150.
5. Vicomte de Vormeuil (le), ou Confidences d'un lieutenant-général à son fils, suivies d'un appendice; 1772-1852, 557.
- *. Vie heureuse (la), comprenant trois dialogues sur la vie bienheureuse, etc., ouvrage traduit de *saint Augustin*, 111.
- A. Vie du serviteur de Dieu Jean-Joseph Allemand, fondateur de l'OEuvre de la jeunesse, par M. l'abbé F. *Brunello*, 333.
- M. Vie de madame de Chantal, par M. F. *Malaurie*, 91.
3. 4. *. Vie de Fanny, enfant des catéchismes de Saint-Sulpice, par un *ancien Catéchiste*, 281.
- A. Vie de sainte Geneviève, patronne de Paris, par M. D. S., 150.
5. 6. †. Vie du cardinal Pierre Giraud, par M. l'abbé *Capelle*, 236.
2. 3. *. Vie du prince Alexandre de Hohenlohe, 53.
- 3 R. Vie de saint Louis (la), racontée à la jeunesse par M. J.-Jacques *Porchat*, 384.
- A. Vie de M. l'abbé Marchand, missionnaire apostolique et martyr, par M. l'abbé J.-B.-S *Jacquet*, 282.
3. 4. *. Vie de mademoiselle Pauline de Saint-André de la Laurencie de Villeneuve, par M. l'abbé *Briand*, 284.
- †. Vie de M. Souquet de Latour, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, par un *de ses anciens collaborateurs*, 143.
- * † Vie de la sainte Vierge d'après la tradition, par M. l'abbé *Bégel*, 559.
3. 5. Vies des hommes illustres (les), par *Plutarque*, traduites par *Ricard*, édition à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé *Lévêque*, 394.
6. †. Vigile de Tapse (OEuvres de), 69.
2. 3. Villageois (le Bon), 51.
- Y. Voie d'autorité en matière de religion (de la), par M. l'abbé *Laborde* (de Lectoure), 144.
- Y. Voix sortie des cieux (une), par M. Jean-Louis *Vaisse*, 42.
3. Voyages et découvertes en Océanie, depuis 1791 jusqu'à nos jours, recueillis par M. N.-A. *Kubalski*, 151.
6. R. Vraie (de la) et de la fausse philosophie, en réponse à une lettre de M. le vicomte Victor de Bonald, par le P. *Ventura de Raulica*, 517.
3. 4. Vrais ornements de la mémoire (les), ou Choix de morceaux de poésie et de prose, 92.

Z.

- ‡. Zèle ecclésiastique (Pratique du), ou Moyens infailibles pour tout prêtre de rendre son ministère fructueux, par M. l'abbé H. Dubois, 76.
- *. †. Zèle de la perfection religieuse (du), des moyens de l'exciter, de l'accroître, de le conserver, 480.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A

- Allemand-Lavigerie (l'abbé C.). V. LAGIGERIE.
- Almeyda (le R. P. D. Théodore de) : *Gémissements et consolations de la Mère de Dieu*, 111.
- Antié (l'abbé) : *Abrégé de l'Histoire sainte*, 533.
- Arlincourt (le vicomte d') : *Le Château de Chaumont*, 151.
- Astier (Alexandre) : *Mois de Marie*, 6 cantiques nouveaux, 421.
- Aubert (Alexandre) : *Histoire de saint Remi*, 79.
- Aubineau (Léon) : *Critique générale et réfutations : M. Augustin Thierry*, 7. — *Histoire des Petites Sœurs des pauvres*, 74.
- Audley (M^{me} A.) : *Les Villées de la chaumière et de l'atelier*, 431.
- Augustin (saint) : *La Vie heureuse*, 111.
- Ayguals de Izco (Venceslas) : *Maria la Spagnuola*, 144, 289.
- B.**
- Bailly (Louis) : *Theologia dogmatica et moralis*, 289.
- Balleydier (Alphonse) : *Histoire des révolutions de l'empire d'Autriche, années 1848-1849*, 467.
- Balmès (Jacques) : *Philosophie fondamentale*, 326.
- Barante (de) : *Histoire de la Convention nationale*, 72.
- Barraud (Etienne) : *Recueil de poésies*, 553.
- Basile (saint) : *Discours et morceaux choisis*, 485.
- Bassanville (M^{me} la C^{esse} de) : *Conseils aux enfants du peuple, ou le Bien et le mal*, 251.
- Baudicour (Louis de) : *La Guerre et le gouvernement de l'Algérie*, 494.
- Beauchesne (A. de) : *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort ; captivité de la famille royale au Temple*, 226.
- Beecher Stowe (M^{me}) : *La Case de l'Oncle Tom*, 297. — *Nouvelles américaines*, 427.
- Bégel (l'abbé) : *Vie de la sainte Vierge d'après la tradition*, 559.
- Bégin (Em.) : *Histoire de Napoléon*, 496.
- Belgiojoso (M^{me} la P^{sse} de) : *Premières notions d'histoire à l'usage de l'enfance : Histoire Romaine*, 173.
- Bellarmin (le cardinal) : *Théologie du jeune chrétien*, 189.
- Bergerre (Jules) : *Les lois popularisées*, 370.
- Bergier : *Sermons inédits*, 331.
- Berville (Saint-Albin) : *Fragments oratoires et littéraires*, 10.
- Bez (l'abbé) : *Manuel de persévérance après la première communion*, 27.
- Bianchi-Giovini (A.) : *Critica degli Evangelii*, 481.
- Billecoq (le P.) : *Instructions familières sur les pratiques de la vraie dévotion pour une vierge chrétienne au milieu du monde*, 75.
- Blanc (Hippolyte) : *Petit manuel d'administration pour les affaires du culte catholique*, 267, 326.
- Bona (le cardinal) : *Traité du discernement des esprits*, 39 — *Le livre d'or du sacerdoce*, 80.
- Boni (Filippo de) : *Del Papatto, Studi storici*, 5.

- Bonnechose (Emile de) : *Les quatre Conquêtes de l'Angleterre*, 49, 81.
- Boone (le P.) : *Opuscules*, 28.
- Bouillet (M.-N.) : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 5.
- Bouix (le P. Marcel) : *OEuvres de sainte Térèse, traduites d'après les manuscrits originaux*, 233.
- Bousquet (Nicolas) : *La Lyre angélique* (musique), 542.
- Bouvier (Mgr) : *Précis historique et canonique sur les jugements ecclésiastiques*, 277.
- Braye (l'abbé C.-L.-V.) : *Explication du catéchisme*, 138. — *Cours élémentaire de religion*, *ibid.*
- Bréau (Vincent de) : *Poésies diverses*, 553.
- Bressanvido (Ildephonse de) : *Instructions morales sur la doctrine chrétienne*, 313.
- Briand (l'abbé) : *Vie de mademoiselle Pauline de Saint-André de la Laurencie de Villeneuve*, 284.
- Bréval (Jules de) : *Mazzini jugé par lui-même et par les siens*, 471.
- Brunello (l'abbé F.) : *Vie du serviteur de Dieu Jean-Joseph Allemand*, 333.
- Buisson (J.-B.) : *La République chrétienne; les lois du travail*, 137.
- Burion (Am.) : *Mois de Marie à l'usage des maisons d'éducation*, 474.
- Busembaum (Hermann) : *Medulla theologiæ moralis*, 157.
- C.**
- Cantu (César) : *Histoire de cent ans : de 1750 à 1850*, 214.
- Capelle (l'abbé) : *Souvenir du quatrième jubilé séculaire de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai* (1852), 185. — *Vie du cardinal Pierre Giraud*, 236.
- Caumont (de) : *Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie*, 145.
- Champfleury : *Contes vieux et nouveaux*, 450.
- Champfort : *OEuvres*, 163.
- Charpentier (l'abbé) : *La Semaine du chrétien*, 550.
- Chassay (l'abbé F.-E.) : *Le Mysticisme catholique*, 422.
- Chastel (le P.) : *L'Eglise et les systèmes de philosophie moderne*, 208.
- Choiseul-Daillecourt (le comte Maxime de) : *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X*, 28.
- Christophe (l'abbé J.-B.) : *Histoire de la Papauté pendant le XIV^e siècle*, 497.
- Cochet (l'abbé) : *Les églises de l'arrondissement d'Yvetot*, 490.
- Cognat (l'abbé Joseph) : *Mémoires de madame de Motteville*, 395.
- Cordelier-Delanoue : *René d'Anjou*, 250.
- Coulin (l'abbé) : *L'Année du pieux fidèle : Avent*, 204.
- Créteineau-Joly : *Le pape Clément XIV, lettres au P. Augustin Theiner*, 402, 453. — *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, 509.
- Crisafulli (V.) : *Studi sull' apostolica sicola Legazia*.
- Criscuoli (l'abbé Antoine) : *Instituzione didogmatica Teologia, tratto isagogico*, 481.
- Croizet (le P. Jean) : *Les trois Martyrs du Japon de la Compagnie de Jésus*, 558.
- Crouzet (l'abbé) : *Guide des pécheurs*, par le R. P. Louis de Grenade, (trad.), 71.
- Cruice (l'abbé P.-M.) : *Tableau de l'Empire romain depuis les Antonins jusqu'à Constantin*, 107. — *Discours de Démosthène pour Ctésiphon, ou sur la Couronne*, 207. — *Discours et morceaux choisis de saint Jean Chrysostome*, 485; — *de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze*, *ibid.*
- Cucherat (l'abbé Fr.) : *Cluny au XI^e siècle*, 534.
- D.**
- Dabert (l'abbé) : *Histoire de saint Thomas de Villeneuve*, 508.
- Dalmières (Léon G.) : *A Marie : La statue de N.-D. de Fourvières*, 475.
- Damas-Hinard : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* (ouvrage de M^{me} de la Vallière, corrigé par Bossuet), 377.
- Debay (R.) : *Philosophie du mariage*, 289.
- Debreyne (le P. P.-J.-C.) : *Mæchia-*

- logie, *Traité des péchés contre les 6^e et 9^e commandements de Dieu*, 272.
- Degalmer (J.-B.) : *Histoire de l'Assemblée constituante*, 255.
- Delacouture (l'abbé) : *Observations sur le décret de la Congrégation de l'Index du 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains*, 337.
- Démosthène : *Discours pour Ctésiphon, ou sur la Couronne*, 207.
- Dépaux : *De l'éducation*, 487. — *Système d'émulation et de discipline*, ibid.
- Dolé (l'abbé F.-C.) : *Le Père des pauvres, ou Vie de Pierre-François Bazin, premier curé de Ste-Anne de Vire*, 148.
- Donay (Mgr.) : *Conformité de la foi catholique et de la constitution de l'Eglise romaine avec l'Ecriture sainte et l'Eglise primitive immédiatement fondée par Jésus-Christ et les Apôtres*, 77.
- Drot (l'abbé) : *La France et l'Eglise*, 79.
- Drohojowska (M^{me} la comtesse, née Symon de Latreiche) : *Les femmes illustres de l'Europe*, 491. — *Trois grandes époques de l'Histoire*, 556.
- Dubois (l'abbé H.) : *Pratique du zèle ecclésiastique*, 76.
- E.**
- Ernouf (A.) : *Nouvelles Etudes sur la Révolution française*, 161.
- Etcheverry (l'abbé Justin) : *La Lyre angélique, Recueil de cantiques nouveaux*, 314, 542.
- Eugypsius : *OEuvres complètes*, 70.
- F.**
- Falaize (M^{me} Caroline, née Jacquemain) : *Confidences d'une jeune fille*, 482.
- Fallet (M^{me}) : *Théâtre de la jeunesse*, 382.
- Fénelon : *Le Mois spirituel*, 110.
- Fleury : *Mœurs des Israélites et des chrétiens*, 148.
- Fontenelle : *OEuvres*, 163.
- Fortin (l'abbé F.-J.-F.) : *Homélies sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année*, 260.
- Foulon (l'abbé J.-A.) : *Apologie de Socrate*, 172.
- Franchi (A.) : *La filosofia delle scuole italiane, Lettere al professore G.-M. Bertini*, 289.
- Frédéric (Jacques) : *Croquis littéraires*, 304.
- G.**
- Gabourd (Amédée) : *Histoire de la Révolution et de l'Empire : Consulat*, 412.
- Garat : *Etudes sur la vie et les œuvres de Fontenelle*, 163.
- Gaume (l'abbé J.) : *Lettres à Mgr Dupanloup sur le paganisme dans l'éducation*, 129.
- Gauthier (l'abbé) : *La Légende de saint Jean-Baptiste*, 80.
- Gautier (Evariste) : *Du Dogme dans l'instruction publique*, 66.
- Géris (Raoul) : *Mois de Marie ; 6 cantiques nouveaux*, 421.
- Geslin (l'abbé Paul de) : *Jean-Henri comte de Frankenberg, et sa lutte pour la liberté de l'Eglise et pour les séminaires épiscopaux sous l'empereur Joseph II*, par le P. A. Theiner (trad.), 367. — *Histoire du pontificat de Clément XIV*, par le P. Theiner (trad.), 402, 453.
- Gibbon : *Histoire de la decadence de l'Empire romain*, 107.
- Ginoulhiac (l'abbé) : *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles et jusqu'au Concile de Nicée*, 20.
- Girault de Saint-Fargeau : *Histoire littéraire française et étrangère*, 364.
- Giuntini (F.) : *Maria la spagnuola, versione italiana*, 144.
- Godard (l'abbé) : *Traité élémentaire de l'harmonie appliquée au plainchant*, 40.
- Gondon (Jules) : *Conférences prêchées à l'Oratoire de Londres par le R. P. John Henri Newman* (trad.), 352.
- Gondran (G.) : *Nouveau Cours abrégé de littérature à l'usage des Collèges*, 516.
- Grancour (l'abbé Clément) : *De l'Influence des Ordres religieux sur les sociétés, et de la nécessité de leur rétablissement en France*, 365.
- Grandmaison y Bruno (de) : *Histoire de la Trappe*, 259.
- Gridel (l'abbé) : *Soirées chrétiennes, ou Théologie du peuple*, 525.

- Grégoire de Nazianze (saint) : *Discours et morceaux choisis*, 485.
 Grimm : *Etudes sur la vie et les œuvres de Fontenelle*, 163.
 Grenade (le R. P. Louis de) : *Guide des pêcheurs*, 71.
 Groisseilliez (J. de) : *Histoire de la chute de Louis-Philippe*, 14.
 Guépratte (l'abbé Louis) : *Lucii Cœlii Firmiani Laclantii liber de Mortibus Persecutorum*, 159.
 Guillois (l'abbé A.) : *Théologie du jeune chrétien* (trad.), 189.
 Guizot : *Corneille et son temps*; — *Shakspeare et son temps*, 114.
 Guizot (Mme) : *Une famille*, 128.
 Gruyet (J.-A.) : *Rhétorique appliquée*, 428.

H.

- Hayois (L.) : *L'Art épistolaire, poème didactique*, 371.
 Hébrard (Claudius) : *A Marie*; — *La statue de N. D. de Fourvières*, 475.
 Hennebert (Fréd.) : *Cours élémentaire de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation*, 117.
 Henry (l'abbé) : *Précis de l'histoire de l'éloquence, avec des jugements critiques sur les plus célèbres orateurs*, 31.
 Hildreth : *L'Esclave blanc*, 361.
 Houssaye (Arsène) : *Etudes sur la vie et l'esprit de Chamfort*, 163. — *Etudes sur la vie et les œuvres de Fontenelle*, *ibid.* — *Etudes sur la vie et les œuvres de Rivarol*, *ibid.*

J.

- Jacquenet (l'abbé J.-B.-S.) : *Vie de M. l'abbé Marchand, missionnaire apostolique et martyr*, 282.
 Jager (l'abbé) : *Histoire de l'Eglise de France pendant la Révolution*, 306.
 Jean Chrysostome (Saint) : *Discours et morceaux choisis*, 485.
 Joinville (Jehan, sire de) : *Histoire de saint Louis*, 397.
 Jouve (l'abbé) : *Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique*, 124, 287.
 Jovent (l'abbé) : *Choix de lectures morales et religieuses à l'usage des maisons pénitenciaires*, 112.

K.

- Kerchove (H. de) : *Législation et culte de la bienfaisance en Belgique*, 417.
 Kubalski (N.-A.) : *Voyages et découvertes en Océanie, depuis 1791 jusqu'à nos jours*, 151.

L.

- La Baume (Edouard de) : *Marie, ou la Destinée chrétienne de la femme*, 420.
 Laborde de Lectoure (l'abbé) : *Censure de vingt-deux propositions de morale corrompue*, 144. — *Le Cri d'alarme d'un catholique*, *ibid.* — *De la Croyance à l'immaculée conception de la sainte Vierge*, *ibid.* — *Quatre Mots sur l'usure*, *ibid.* — *De la Voie d'autorité en matière de religion*, *ibid.*
 Lac (Melchior du) : *L'Eglise et l'Etat*, 121.
 Lactance (Lucius-Cœlius-Firmianus) : *De Mortibus Persecutorum*, 159.
 Lagier (le P.) : *L'Immaculée Vierge Marie*, 470.
 Lagrange (l'abbé F.) : *Les Actes des martyrs d'Orient*, 439.
 Lamartine (A. de) : *Histoire de la Restauration*, 504.
 Lambert (la marquise de) : *Etudes sur la vie et les œuvres de Fontenelle*, 163.
 Laurent (F.) : *Histoire du droit des gens et des relations internationales*, 144.
 Laveau (l'abbé F.) : *Exposition claire, méthodique et graduée de l'enseignement catholique*, 400.
 Laverdant (Désiré) : *Socialisme catholique; la Déroute des Césars; la Gaule très-chrétienne et le Czar orthodoxe*, 180.
 Lavigerie (l'abbé C. Allemand) : *Essai historique sur l'Ecole chrétienne d'Edesse*, 12. — *De Hegesippo*, *ibid.*
 Le Blanc (Th.-Prosper) : *Les religions et leur interprétation chrétienne*, 174.
 Lelowicki (l'abbé Alexandre) : *Mois de Marie, ou Méditations pour chaque jour du mois*, 474.
 Lescœur (L.) : *De Bossuetii et Leibnitzii epistolarum commercia cir-*

- ca pacem inter christianos conciliandam*, 54.
 Lévêque (l'abbé) : *Vie des hommes illustres de Plutarque* (nouv. édit.), 394.
 Littré (E.) : *Conservation, révolution et positivisme*, 57.
 Loyauté (M^{lle} C.) : *Nouveau Manuel du jeune communicant*, 137.
 Lubienski (le comte Edouard) : *Guerres et révolutions d'Italie en 1848 et 1849*, 450.

M.

- Malaurie (F.) : *Mal et Remède, ou de ce qui tue la société et de ce qui peut la faire vivre*, 133. — *Vie de madame de Chantal*, 91.
 Malherbe : *OEuvres choisies*, 106.
 Malitourne (Armand) : *Études sur la vie et les œuvres de Rivarol*, 163.
 Mallet (l'abbé) : *Manuel du jeune communicant*, 265.
 Manceau (Mme) : *Théâtre des jeunes filles*, 382.
 Manec (Édouard) : *Philosophie fondamentale*, par Jacques Balmès (trad.), 326.
 Marcellus (le comte de) : *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, 375.
 Martin (l'abbé E.) : *Panorama des prédicateurs*, 544.
 Martinet (l'abbé) : *L'Arche du Peuple; — Le Réveil du peuple*, 97.
 Massoulie (Le R. P. Antonin) : *Méditations de saint Thomas*, 420.
 Maurette (J.-J.) : *Addio al Papa*, 144.
 Maynard : *OEuvres choisies*, 106.
 Menche de Loisne (M. Ch.) : *Influence de la littérature française de 1830 à 1850 sur l'esprit public et les mœurs*, 241.
 Merle d'Aubigné (J.-H.) : *Histoire de la Réforme du XVI^e siècle*, 5.
 Mignard : *Éducation de famille, morale chrétienne, suivie d'un essai sur l'étude de l'histoire*, 9.
 Millault (l'abbé) : *Histoire de saint Louis, par Jehan, sire de Joinville, traduite et adaptée à l'usage de la jeunesse*, 397.
 Moneuse (Mme Tullie) : *Marguerite Robert*, 249.
 Montalembert (le comte de) : *Des intérêts catholiques au XIX^e siècle*, 219.

- Moreau (l'abbé) : *La liturgie du dimanche*, 75.
 Mornand : *L'Esclave blanc*, par M. Hildreth (trad.), 361.
 Motteville (Mad de) : *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, 395.
 Mullois (l'abbé) : *La charité aux enfants*, 302.
 Muret (Théodore) : *Histoire de Paris depuis son origine*, 362.

N.

- Nampon (le P.) : *Étude de la doctrine catholique dans le Concile de Trente*, 540.
 Néri (Victor de) : *Méditations toutes faites*, 549.
 Newman (le P. John Henri) : *Conférences prêchées à l'Oratoire de Londres*, 352.
 Nicolaï (le P. R.-F.-J.) : *S. Thomæ Aquinatis Expositio continua super quatuor Evangelistas, seu Cætena aurea*, 89.
 Nicolas (Augusté) : *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leurs rapports avec le socialisme*, 193.
 Nilinse (le baron de) : *Charles Martel*, 546.
 Noël (l'abbé) : *Nouvelle explication du catéchisme de Rodez*, 138.
 Nourry (Emile) : *Esquisses religieuses*, 254.

O.

- Olivier (Augustin d') : *De l'Observation du dimanche*, 205.
 Olliffe (Charles) : *Scènes américaines : Dix-huit mois dans le Nouveau-Monde*, 524.
 Orse (l'abbé) : *Soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris*, 85.

P.

- Panevère (Mme la comtesse de) : *Maurice de Séverin*, 231.
 Pascal (l'abbé J.-B.-E.) : *Le Livre d'or du sacerdoce* (trad.), 80.
 Paschale (diacre) : *OEuvres*, 68.
 Peltier (l'abbé A.-C.) : *La théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret comparée avec la théologie catholique*, 186.

Pétigny (l'abbé) : *Instructions morales sur la doctrine chrétienne* (trad.), 313.

Pierre (diacre) : *OEuvres*, 69.

Pierron (Alexis) : *Histoire de la littérature romaine*, 257.

Pilatte (Léon) : *La Case de l'Oncle Tom*, par Mad. Beecher Stowe (trad.), 296.

Pinard (l'abbé C.) : *Le Génie du catholicisme*, 446.

Porchat (J.-Jacques) : *La vie de saint Louis racontée à la jeunesse*, 384.

Pinart (l'abbé D.) : *Le Mois de Marie, ou Méditations pratiques sur la vie de la très-sainte Vierge*, 473.

Pinelli (le P. Luc) : *Traité de la perfection religieuse*, 333.

Platon : *Apologie de Socrate*, 172.

Polge (l'abbé) : *Démonstration philosophique du catholicisme*, 251.

Pollet (F. C.-H.) : *Leçons de physique à l'usage des colléges*, 511.

Poujoulat : *Fondation d'un noviciat de franciscains en France*, 213.

Poussel (Toussaint) : *Origine du principat romain*, 475.

Prarond (Ernest) : *De quelques écrivains nouveaux*, 552.

Prévost (Victor) : *D'où vient le mal en France*, 305.

Prompsault (l'abbé J.-H.-R.) : *Manuel législatif à l'usage des fabriques paroissiales*, 266.

R.

Racan : *OEuvres choisies*, 106.

Rainguet (Pierre-Damien) : *Bibliographie saintongeaise*, 449.

Regaldi (G.) : *La Bibbia*, 289.

Reguier : *OEuvres choisies*, 106.

Rénusat (Charles de) ; *Saint Anselme de Cantorbéry*, 290.

Rendu (Mgr) : *De la liberté et de l'avenir de la République française*, 261.

Renée (Amédée) : *Histoire de cent ans, de 1750 à 1850*, par César Cantu (trad.), 214.

Ricard : *Vies des hommes illustres de Plutarque* (trad.), 394.

Rivarol : *OEuvres*, 163.

Rochère (Mme Eugénie de la) : *Nouveau théâtre à l'usage des jeunes personnes*, 382.

Rœderer : *Appréciation de Chamfort*, 16.

Rohrbacher (l'abbé) : *La religion méditée*, 84.

Rollet (Pairice) : *Etudes de droit historique*, 399.

Roux-Lavergne : *De la philosophie de l'histoire*, 168.

Roy : *Drames moraux propres à être représentés dans les maisons d'éducation de jeunes gens*, 146.

Rusticus Helpidius : *OEuvres*, 70.

S.

Saint-Albin Berville. V. BERVILLE.

Sainte-Beuve : *Études sur la vie et les œuvres de Rivarol*, 163; — *de Fontenelle*, *ibid.*

Saucié (D.) : *Bossuet de la jeunesse*, 441.

Sauzet (P.) : *Réflexions sur le mariage civil et le mariage religieux en France et en Italie*, 476.

Shérier (le comte Théodore) : *Le Saint-Père, considérations sur la mission et les mérites de la papauté*, 523.

Séjour (Anatole de) : *La caserne et le presbytère*, 348.

Séraphin (le P.) : *Réflexions pieuses sur la Passion de Jésus-Christ*, 280.

Soviat (André) : *De l'esprit et de l'âme*, 66.

Symnaque pape (saint) : *OEuvres*, 68.

T.

Tarweld (Mme Mathilde) : *Histoire d'Elisabeth*, 547.

Taulier (l'abbé J.) : *Méditations sur le très-saint sacrement de l'Eucharistie pour chaque jour du mois de juin*, 513.

Térèse (sainte) : *OEuvres, traduites d'après les manuscrits originaux, par le P. Marcel Bouix*, 233.

Terrier de Loray (H.) : *Tableau populaire de la Révolution et de la Terreur*, 380.

Terwecoren (Ed.) : *Contradictions historiques du R. P. Augustin Theiner*, 402, 453. — *Collection de pré-cis historiques*, 537. — *Opinion sur l'origine des béguinages belges*, 538. — *Bethléem*, 540. — *De l'origine des croisades au point de vue philosophique*, 540. — *Un mot*

- sur l'éducation révolutionnaire, 539. — *Des Funérailles chrétiennes*, 541. — *Salazar, ou la Chapelle expiatoire du très-saint Sacrement du miracle, à Bruxelles*, 539.
- Theiner (le P. Augustin) : *Jean Henri, comte de Frankenbry, et sa lutte pour la liberté de l'Église et pour les séminaires épiscopaux sous l'empereur Joseph II*, 367. — *Histoire du Pontificat de Clément XIV*, 402, 453 — *Clementis XIV P. M. Epistolæ et brevia selectiora, ac nonnulla alia acta pontificatum ejus illustrantia*, 402, 453.
- Thomas d'Aquin (saint) : *Expositio continua super quatuor evangelistas, simul ac Catena aurea*, 89. — *Méditations*, 420.
- Tocqueville (Alexis de) : *De la Démocratie en Amérique*, 61.
- Todièrre : *L'Angleterre sous les trois Edouard, premiers du nom, de la dynastie des Plantagenets*, 440. — *Charles VI, les Armagnacs et les Bourguignons*, 442. — *La Fronde et Mazarin*, 443. — *La Guerre des deux Roses*, 446. — *Louis XIII et Richelieu*, 247. — *Philippe Auguste*, 448.
- Tourneur (Louis) : *Manfred l'excommunié*, 548.
- Trivier : *Exposé des principaux motifs qui n'ont conduit à abandonner l'Église romaine*, 481.
- V.
- Vailly (L. de) : *L'Esclave blanc* (trad.), 361.
- Vaisse (Jean-Louis) : *Une voix sortie des cieux*, 42.
- Vallière (Madame de la) : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, 377.
- Van-Biervliet (M^{lle} Mélanie) : *Causeries littéraires et morales sur quelques célébrités épistolaires*, 371. — *Délices des enfants de Marie*, 398.
- Ventura de Raulica (le P.) : *La Femme chrétienne, ou Biographie de Virginie Bruni*, 155. — *La raison philosophique et la raison catholique, conférences prêchées à Paris en 1851*, 517. — *De la vraie et de la fausse philosophie, en réponse à une lettre de M. le vicomte Victor de Bonald*, *ibid.*
- Vigil (François de Paule G.) : *Compendio de la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana*, 481. — *Adiciones a la Defensa de la autoridad de los gobiernos contra las pretenciones de la Curia Romana*, *ibid.*
- Vigile de Tapse : *OEuvres*, 69.
- Ville (Georges) : *Morceaux choisis de Buffon*, 135.
- Villiers (l'abbé de) : *Histoire de Napoléon*, 311.
- Viollot (Alphonse) : *Église et club*, 154. — *Nouvelles américaines* (trad.), 427.
- Voltaire : *Études sur la vie et les œuvres de Fontenelle*, 163.
- W.
- Wailou (J.) : *Du Pouvoir en France*, 377.
- Walsh (le vicomte) : *Les Paysans catholiques*, 274.
- Wiesniewski (de Tournefort) (Jules) : *Hymnes et élégies*, 553.
- Wilmet (l'abbé) : *Questions d'histoire ecclésiastique*, 552.
- Woillez (M^{me}) : *Nouveaux Souvenirs d'une mère de famille*, 249.



DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

